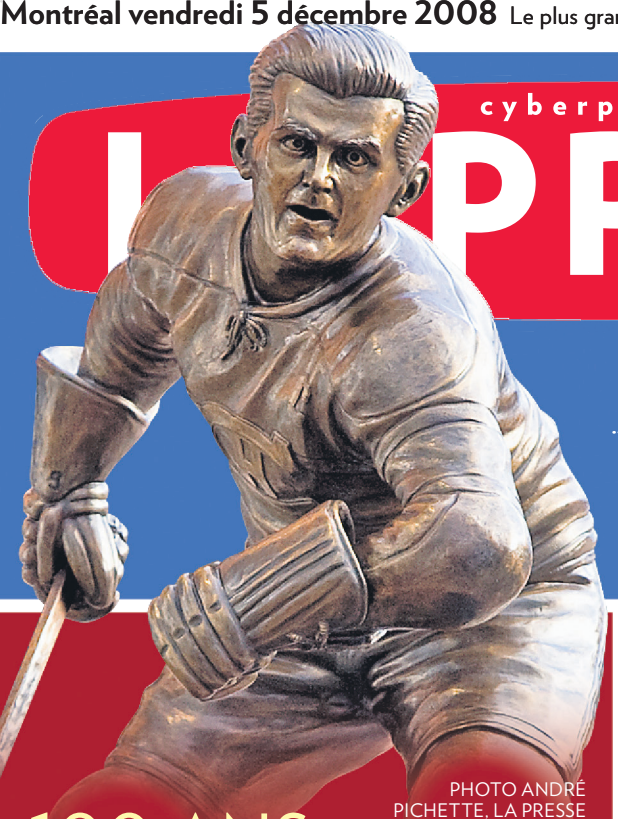
Montréal vendredi 5 décembre 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 125e année N° 47 62 pages, 4 cahiers **75 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

INVESTISSEZ DANS LE CANADIEN!





George Gillett songe à offrir cette possibilité aux fans

SPORTS PAGES **1** ET **2**

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
Maurice «Rocket» Richard

100 ANS D'HISTOIRE, ÇA SE FÊTE !

Le Canadien aura son avenue

ÉRIC CLÉMENT
PAGE **A19**

INAUGURATION DE LA PLACE DU CENTENAIRE

Morenz, Richard, Béliveau et Lafleur : quatre bronzes pour quatre grands...

NEW YORK RANGERS **2** **6**

... et une victoire comme dans le temps.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
Carey Price

NOS INFORMATIONS EN PAGES **1** À **4** DU CAHIER **SPORTS**

JAMES MOORE ET LE QUÉBEC

Une entrevue avec le nouveau ministre du Patrimoine

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Bon, je peux repartir en voyage!
- Michaëlle Jean

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

LE QUÉBEC AUX URNES

EXCLUSIF SONDAGE CROP-*LA PRESSE*

LES LIBÉRAUX BIEN EN SELLE

L'avance du parti de Jean Charest sur le Parti québécois est la plus forte depuis un an. **DENIS LESSARD** PAGES **A2** ET **A3**



PHOTO PC
Jean Charest
45 %



PHOTO REUTERS
Pauline Marois
29 %



PHOTO PATRICE LAROCHE, FOCUS1
Mario Dumont
ADQ 15 %

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT

Les Québécois veulent connaître les résultats avant les élections.

DENIS LESSARD PAGE **A3**

Un candidat péquiste arrêté en état d'ébriété dans sa voiture.

PAGE **A6**

Sous le soleil bleu de Mascouche

Marie-Claude Lortie a passé 24 heures en compagnie du candidat péquiste Guillaume Tremblay.

PAGE **A6**

sur cyberpresse.ca EN DIRECT Suivez la campagne provinciale sur **cyberpresse.ca**

COUR SUPRÊME

UN HOMME RECONNU COUPABLE D'AGRESSIONS SEXUELLES ACQUITTÉ

JUDITH LACHAPELLE PAGE **A24**



CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LE CLIMAT

LES EXIGENCES CANADIENNES SONT NOMBREUSES

FRANÇOIS CARDINAL PAGE **A26**

PROROGATION DU PARLEMENT

Harper gagne la première manche

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET **GILLES TOUPIN** PAGE **A8**

Le Bloc y a-t-il bien pensé ?

LA CHRONIQUE D'**YVES BOISVERT** PAGE **A15**

LA CRISE POLITIQUE CHAHUTE LE HUARD



PHILIPPE MERCURE
LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**



GAGNEZ LE VOYAGE DE VOS RÊVES !

Votre destination de rêve, et ce, peu importe l'endroit, devient réalité avec la Plaza St-Hubert. Une valeur jusqu'à 5000 $.

Détails et coupon de participation à la première page du cahier Sports de *La Presse* d'aujourd'hui.

PLAZA ST-HUBERT LA PRESSE Agence La Perle des Antilles

3594032

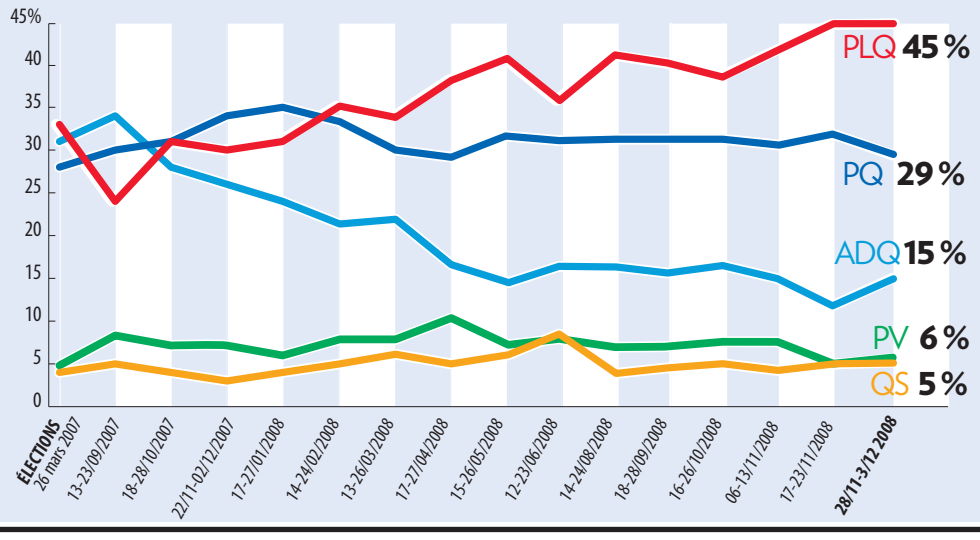
LE QUÉBEC **AUX URNES**

SONDAGE CROP — *LA PRESSE*

INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL

PLQ	45 %
PQ	29 %
ADQ	15 %
PV	6 %
QS	5 %

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE
DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL (Après répartition proportionnelle)



ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE
CHEZ LES FRANCOPHONES
(Après répartition proportionnelle)

PLQ	28 nov.-3 déc. 2008	**35 %**
	17-23 novembre 2008	**36 %**
PQ	28 nov.-3 déc. 2008	**36 %**
	17-23 novembre 2008	**39 %**
ADQ	28 nov.-3 déc. 2008	**17 %**
	17-23 novembre 2008	**14 %**
QS	28 nov.-3 déc. 2008	**5 %**
	17-23 novembre 2008	**6 %**
PV	28 nov.-3 déc. 2008	**6 %**
	17-23 novembre 2008	**5 %**

MÉTHODOLOGIE : Ce sondage a été réalisé auprès de 1001 Québécois du 28 novembre au 3 décembre 2008 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express pour le compte de *La Presse*. Il est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

LE PLQ CONSOLIDE

Des vents violents ont soufflé sur la campagne électorale au cours des deux dernières semaines. Mais ni le débat des chef, ni les turbulences politiques à Ottawa n'ont entamé la forte avance de Jean Charest. Au contraire, les libéraux creusent l'écart avec le Parti québécois, révèle le dernier sondage CROP-*La Presse*. Et cela même si les soins de santé continuent de décevoir, même si les futurs rendements de la Caisse de dépôt inquiètent l'électorat.



DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pauline Marois pensait avoir rétréci l'écart avec les libéraux de Jean Charest, mais ce n'est pas le cas s'il faut en croire le dernier sondage CROP-*La Presse*. Au contraire, l'avance des libéraux sur le PQ atteint désormais 16 points, la plus forte pour le parti de Jean Charest depuis un an.

Si des élections avaient eu lieu cette semaine, le PLQ aurait obtenu 45 % des suffrages, contre 29 % au PQ et 15 % à l'ADQ. Québec solidaire décroche 5 % et le Parti vert 6 % quand on répartit proportionnellement les 15 % d'indécis.

L'enquête, réalisée pour *La Presse* auprès de 1001 personnes du 28 novembre au 3 décembre, est précise à 3 points de pourcentage près 19 fois sur 20.

Une fort mauvaise nouvelle pour Pauline Marois: le PQ récolte 8 points de moins que la souveraineté du Québec, un constat qui apportera de l'eau au moulin de l'aile orthodoxe du parti, déçue qu'elle ait mis la souveraineté sous le boisseau.

La chef péquiste, avec 29 %, ferait tout juste un point de plus qu'André Boisclair en 2007. En 2003, Bernard Landry avait récolté 33 % des suffrages. En revanche, le PQ devrait être en mesure de reconquérir le statut d'opposition officielle qui avait échappé à André Boisclair.

Le verdict est aussi très dur à l'endroit du leadership de M^me^ Marois, qui enregistre sa pire performance personnelle depuis son retour en politique. Si Jean Charest reste le choix de 43 % des répondants comme « meilleur premier ministre », Pauline Marois a la confiance de 24 % des électeurs. C'est pour elle un recul de 3 % sur la précédente enquête, mais surtout, c'est son plus faible résultat depuis qu'elle a remplacé André Boisclair en juin 2007. Mario Dumont arrive troisième avec 13 % des répondants.

Une fort mauvaise nouvelle pour Pauline Marois : le PQ récolte 8 points de moins que la souveraineté du Québec, un constat qui apportera de l'eau au moulin de l'aile orthodoxe du parti, déçue qu'elle ait mis la souveraineté sous le boisseau.

Les pires cauchemars de Mario Dumont semblent en voie de se réaliser. Avec 15 %, l'ADQ est susceptible d'obtenir moins de cinq députés, et est clairement en deçà des 20 % des voix nécessaires pour obtenir le statut de parti reconnu à l'Assemblée nationale.

Deux constats s'imposent pour Claude Gauthier, le vice-président de CROP. Jean Charest a fait mouche quand il a ciblé l'économie et la stabilité comme axes de sa campagne électorale. Après 31 jours de campagne, rien n'a réellement bougé dans les positions respectives des partis, observe-t-il. Même si Pauline Marois et Mario Dumont ont fait une meilleure performance que Jean Charest au débat télévisé, on n'en retrouve aucune trace dans les sondages. Au surplus la zizanie survenue à Ottawa, la partie de souque à la corde entre Stephen Harper et un gouvernement de coalition a exacerbé le désir des électeurs d'avoir le gouvernement stable que promet Jean Charest, observe Gauthier. Les résultats démontrent qu'avec la crise aux Communes, la campagne québécoise est tout simplement passée sous le radar.

Le seul impact de la campagne s'observe selon lui avec la baisse de la satisfaction à l'endroit du gouvernement, passée de 51 à 48 % depuis deux semaines. En un mois, la satisfaction à l'endroit du gouvernement a baissé de 11 points, résultat des attaques quotidiennes du PQ et de l'ADQ, évalue Claude Gauthier.

Cette chute n'a pas eu d'impact sur l'intention de vote. À 45 % le PLQ est au même niveau qu'à la veille du débat des chefs. Le PQ a baissé de 3 points, passant de 32 à 29 %. L'ADQ a grimpé d'autant, à 15 %.

Proche de 2003

La répartition en sièges de ces résultats est toujours difficile. Mais les scores obtenus ressemblent à ceux des élections de 2003, observe le spécialiste. Les libéraux avaient décroché la majorité avec 76 sièges, contre 45 au Parti québécois et une maigre récolte de quatre élus pour l'ADQ.

Chez les francophones, l'ADQ remonte de 3 points depuis deux semaines, passant de 14 à 17 %. Le PQ cède 3 points, à 36 %, ce qui le laisse à égalité avec le PLQ à 35 %.

Les résultats par région sont moins précis, établis sur de plus petits échantillons. Néanmoins, CROP observe que dans la région de Montréal les libéraux sont en avance, avec 49 % des intentions de vote contre 27 % au PQ et 10 % à l'ADQ. Mais si on observe le vote dans le 450, on constate que la lutte est plus serrée entre libéraux et péquistes, à 39 % contre 34 %. L'ADQ, qui avait fait élire plusieurs députés dans le 450, ne récolte plus que 15 % des intentions de vote. Dans la région de Québec, les libéraux



SONDAGE SEGMA-UNIMARKETING

Le leader parlementaire de l'ADQ en difficulté

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'une des révélations du caucus adéquiste, Sébastien Proulx, le leader parlementaire, serait en difficulté dans sa circonscription de Trois-Rivières.

Une série de sondages Segma-Unimarketing, réalisés auprès de 500 personnes du 28 novembre au 3 décembre, montrent que le député Proulx, qui avait été appuyé par le maire Lévesque en 2007, est désormais en troisième place, avec 18 % des suffrages. Le péquiste Yves Saint-Pierre et la libérale Danièle St-Amand sont pratiquement à égalité, avec respectivement 38 et 36 % des intentions de vote. Ces enquêtes par circonscription ont une marge d'erreur de 4 points de pourcentage.

Dans la circonscription voisine, Saint-Maurice, l'ancien député péquiste Claude Pinard serait en voie de reprendre sa circonscription des mains de l'adéquiste Robert Deschamps. M. Pinard a 45 % des intentions de vote, contre 13 % seulement à M. Deschamps. La libérale Céline Trépanier est deuxième avec 32 %. La satisfaction est mitigée à l'égard du travail de M. Deschamps, 47 %, comparativement à 65 % pour M. Proulx.

Le chef libéral Jean Charest est en tournée au Saguenay, une tentative de faire la différence dans une circonscription serrée, Dubuc. Dans cette circonscription qui n'a pas été libérale depuis 40 ans, Serge Simard, une vedette municipale, a 39 % des intentions de vote contre 45 % au péquiste André Michaud, qui est en forte remontée depuis deux semaines, selon Segma.

Dans Roberval, le péquiste Denis Trottier semble se diriger vers une réélection facile – il a 55 % des intentions de vote, contre 36 % au candidat du PLQ, Georges Simard. Dans Jonquière, Sylvain Gaudreault, le péquiste nouvellement élu en 2007, est en avance, avec 47 % des intentions de vote contre 37 % à la libérale Martine Girard.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS **8**	Horaire télévision	ARTS **4**
Astrologie du jour	AFFAIRES **11**	Loteries	A **22**
Bourses	AFFAIRES **8** et **9**	Monde	A **28** et **29**
Décès	AFFAIRES **11**	Petites annonces	AFFAIRES **4** et **10**
Forum	A **30** et **31**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

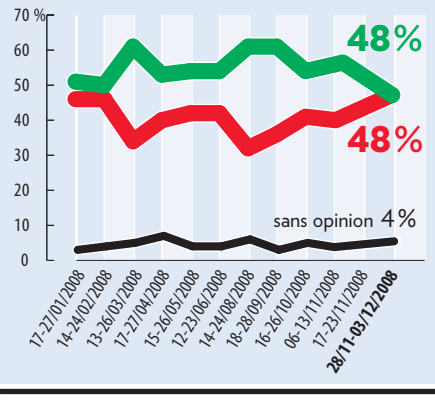
Ensoleillé avec quelques nuages en après-midi, maximum **-4**, minimum **-7**. AFFAIRES **12**

SUR CYBERPRESSE > **UNE JOURNÉE AVEC...**
Nos journalistes ont dormi chez des candidats. Lisez le récit de leurs aventures sur cyberpresse.ca/journee

LE QUÉBEC **AUX URNES**

SONDAGE CROP — *LA PRESSE*

SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT EN 2008



LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC



Jean Charest — **43 %**



Pauline Marois — **24 %**



Mario Dumont — **13 %**

INTÉRÊT POUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Personnellement, vous intéressez-vous beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la présente campagne électorale au Québec ?

	28/11-03/12 2008	17-23/11 2008	06-13/11 2008
Très intéressé	**14 %**	13 %	10 %
Assez intéressé	**31 %**	30 %	27 %
Peu intéressé	**33 %**	34 %	36 %
Pas du tout intéressé	**21 %**	23 %	26 %

PROPENSION À ALLER VOTER

Aux élections provinciales du 8 décembre, est-ce certain que vous irez voter ?

Certain d'aller voter	**73 %**
Probable	17 %
Peu probable	4 %
Certain de ne pas aller voter	5 %
NSP/refus	1 %

MÉTHODOLOGIE : Ce sondage a été réalisé auprès de 1001 Québécois du 28 novembre au 3 décembre 2008 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express pour le compte de *La Presse*. Il est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

SON AVANCE

dominent, avec 37 %, une baisse toutefois de 5 points sur leur précédent score. L'ADQ a fait un bond passant de 21 à 29 %, tandis que le PQ piétine en troisième place à 23 %.

Ailleurs au Québec, les libéraux sont en avance avec 43 % des intentions de vote, 10 points de plus que le PQ qui, à 33 %, a baissé de 3 points. L'ADQ récolte 17 %.

Désormais 70 % des gens estiment que leur choix est définitif, une proportion plus grande qu'en 2007 – le sondage précédant le vote avait alors observé que 63 % des gens disaient avoir fait leur lit.

Mauvaise nouvelle pour Mario Dumont : seulement 53 % des électeurs adéquistes de 2007 ont l'intention de maintenir leur choix. Les électeurs libéraux maintiennent massivement leur vote à 90 %. L'appui au PQ est plus volatil, 73 % des appuis de 2007 seront encore là lundi.

Finalement, 73 % des électeurs se disent « certains d'aller voter » – un niveau proche de la participation aux dernières élections provinciales. Désormais 45 % des gens se disent « très ou assez » intéressés par la campagne électorale, un niveau comparable aux 50 % de 2003, mais bien moins que les 58 % de la campagne de 2007, « avec la montée de l'ADQ, les gens sentaient qu'il se passait quelque chose, ce n'est pas le cas cette fois-ci », résume Claude Gauthier.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Jean Charest vogue vers une nouvelle victoire lundi. Le Parti libéral a désormais 16 points d'avance.

SANTÉ

Diriez-vous que les soins de santé au Québec, depuis l'arrivée du gouvernement Charest en 2003...

...Se sont grandement améliorés	**1 %**
... Se sont améliorés	11 %
... Sont demeurés stables	52 %
...Se sont détériorés	**23 %**
... Se sont grandement détériorés	7 %
NSP/refus	6 %

Quel aspect du système de santé le prochain gouvernement devrait-il améliorer en priorité ? Est-ce...

L'accessibilité à un médecin de famille	**54 %**
Le temps d'attente dans les urgences	28 %
L'accessibilité à un médecin spécialiste	8 %
Le temps d'attente pour une opération mineure	6 %
NSP/refus	4 %

Qui est le meilleur chef pour améliorer la situation dans les soins de santé au Québec ?

Jean Charest	**34 %**
Pauline Marois	26 %
Mario Dumont	13 %
Aucun des trois	14 %
NSP/refus	13 %

CAISSE **DE DÉPÔT ET PLACEMENT**

Les Québécois demandent la divulgation des chiffres

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Une claire majorité de Québécois souhaitent que le gouvernement revienne sur sa décision et divulgue les résultats de la Caisse de dépôt et placement avant le scrutin de lundi.

Dans son enquête terminée mercredi soir, CROP constate que 55 % des répondants sont d'avis que les résultats, même partiels, de la société qui administre le bas de laine des Québécois devraient être connus avant que les électeurs n'aillent aux urnes.

Seulement un répondant sur trois, 32 %, pense qu'il vaut mieux attendre que la Caisse dépose ses chiffres comme prévu en février prochain. Tout le monde s'attend à des résultats décevants pour la Caisse cette année entraînée dans la chute des marchés financiers, aggravée par les pertes importantes sur des placements à risque.

Chez les péquistes comme chez les adéquistes, on attend avec impatience ces résultats : 70 % veulent les voir tout de suite. C'est beaucoup plus mitigé chez les libéraux ; 39 % des supporters du PLQ sont d'avis qu'il serait bon de savoir tout de suite à quoi s'en tenir.

Mais ces résultats négatifs ne sèment pas la panique. Une personne sur deux, 54 %, dit être « beaucoup ou assez » inquiète des résultats de la Caisse, contre 41 % qui ne sont pas du tout inquiètes. « Cela a pu faire des débats entre les candidats en campagne, mais la question de la Caisse reste assez théorique pour les électeurs », observe Claude Gauthier.

« Cela a pu faire des débats entre les candidats en campagne, mais la question de la Caisse reste assez théorique pour les électeurs. »

Santé

Dans le dossier de la santé, même si la controverse en campagne a gravité autour des urgences, les Québécois ont d'autres priorités en tête. Pour 54 % des gens, l'accessibilité à un médecin de famille est le problème le plus urgent à régler. Le temps d'attente aux urgences devrait être en haut de la liste pour 28 % des électeurs. L'accessibilité aux spécialistes et le temps d'attente pour une intervention chirurgicale mineure arrivent bien loin, à moins de 10 %.

En 2003, Jean Charest avait demandé aux Québécois de juger son bilan sur sa performance en santé, or seulement 12 % des gens trouvent que la situation s'est améliorée depuis cinq ans. La moitié, 52 %, des gens jugent que le réseau de la santé a fait du surplace. Et 30 % des répondants estiment que c'est pire qu'avant.

Toutefois, Jean Charest est vu comme le chef le plus à même d'améliorer les choses : 34 % des gens pensent qu'il serait le meilleur pour améliorer les soins, contre 26 % pour Pauline Marois. Dumont ferme la marche à 13 %.

CYBERPRESSE.CA
SONDAGE
Prenez connaissance du sondage dans son intégralité sur **cyberpresse.ca/sondage**

CAISSE DE DÉPÔT

Croyez-vous que la Caisse de dépôt et de placement du Québec devrait dévoiler ses états financiers partiels pour l'année 2008 durant la campagne électorale ou qu'elle devrait le faire uniquement après la campagne électorale ?

Durant la campagne	**55 %**
Après la campagne	32 %
NSP/refus	12 %

La Caisse de dépôt et de placement du Québec est aux prises avec la tempête qui secoue le monde de la finance depuis quelques mois. Diriez-vous que la situation que connaît la Caisse de dépôt vous inquiète....

Beaucoup	16 %
Assez	**38 %**
Peu	26 %
Pas du tout	15 %
NSP/refus	5 %

LE QUÉBEC **AUX URNES**

Marois est « irresponsable », dit Charest

Le PQ parle d'une coalition avec l'ADQ… puis recule

TOMMY CHOUINARD

SAGUENAY — Jean Charest accuse Pauline Marois d'être « irresponsable » en envisageant une coalition avec l'ADQ si un gouvernement libéral minoritaire est élu lundi. Vingt-quatre heures après avoir affirmé qu'une alliance avec Mario Dumont est « possible », la chef péquiste a nié, hier, caresser un tel projet.

« Pauline Marois ne propose rien de moins que de reproduire à Québec la crise qui a lieu à Ottawa. C'est irresponsable », a tonné le chef libéral, de passage à Saguenay.

« Il est urgent que la raison reprenne ses droits dans cette campagne électorale », a-t-il ajouté, reprochant à son adversaire péquiste de militer en faveur de « l'instabilité » et de la « chicane ». M. Charest s'est défendu d'accréditer lui-même la thèse de l'élection d'un gouvernement minoritaire libéral en commentant ainsi la sortie de son adversaire.

Dans une entrevue au *Journal de Québec* publiée hier, Pauline Marois n'a pas exclu une coalition avec l'ADQ pour renverser un éventuel gouvernement libéral minoritaire. « C'est sûr que je souhaite avant tout l'élection d'un gouvernement péquiste majoritaire, a-t-elle dit. Reste que c'est possible (…) Qui aurait spéculé avant les événements de cette semaine qu'il puisse y avoir une coalition avec M. Dion, en fait avec le Parti libéral, le NPD et le Bloc ? »

Hier, Pauline Marois est revenue sur ses propos. « Au-delà d'ententes tout à fait spécifiques, conjoncturelles, il n'est absolument pas question d'une coalition avec l'ADQ », a-t-elle affirmé.

« Il peut y avoir des ententes particulières. Par exemple, pendant le débat, j'ai invité M. Dumont à travailler avec nous au rapatriement des pouvoirs en matière de culture et de communications. »

De son côté, Mario Dumont ne veut rien savoir d'une coalition avec Pauline Marois si les libéraux de Jean Charest ne parviennent pas à obtenir une majorité lundi. « Je vais exclure cette possibilité pour elle », a-t-il dit dans une entrevue radiophonique.

« Pauline Marois a perdu sa boussole, a ajouté le chef adéquiste en point de presse. Dans la même semaine, elle est rendue à faire une coalition avec Stéphane Dion et elle songe à d'autres coalitions. Je pense qu'il faut que les gens de son parti se réunissent rapidement avec elle et qu'ils la ramènent sur terre. »

Si le PQ se cherche des alliés à l'Assemblée nationale, Mario Dumont lui suggère le Parti libéral du Québec. « Si Mme Marois veut trouver des similitudes avec d'autres partis, qu'elle regarde le programme de Jean Charest. Elle va voir tellement de similitudes qu'elle va peut-être même faire une fusion des partis ! De notre côté, nous gardons le cap sur ces idées de changement qui nous unissent durant toutes ces années depuis la fondation de notre parti. »

Si son parti n'est pas porté au pouvoir, Mario Dumont promet d'agir comme opposition responsable. « Chercher à s'entendre avec les autres partis, c'est respecter les résultats d'une élection, dit-il. Quand le peuple vote, ce n'est pas insignifiant. Maintenant, ça se gère dossier par dossier. Que les partis d'opposition s'associent quand le gouvernement fait des folies dans un dossier, c'est bien correct. »

Avec Martin Croteau
et Vincent Brousseau-Pouliot



PHOTO JEANNOT LÉVESQUE, LE QUOTIDIEN

Jean Charest accuse Pauline Marois de vouloir reproduire à Québec la crise politique qui secoue Ottawa.

« Au-delà d'ententes tout à fait spécifiques, conjoncturelles, il n'est absolument pas question d'une coalition avec l'ADQ. » – Pauline Marois

LES PRIX-CADEAUX SIMONS…

ICÔNE





Une valeur Simons irrésistible

LE TEE-SHIRT COL DRAPÉ **24,95**

Noir, mauve, bleu. P.m.g.

Économisez 33%

LE LICOU FRISONS SATIN **29,95**
Rég. 45.00

Noir, émeraude, mauve, gris. 32 à 42.

simons
simons.ca

3600329A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

SANS LIGNE ROUGE



Le blogue de François Gagnon sur cyberpresse.ca

TAGHeuer
SWISS AVANT-GARDE SINCE 1860



Grand CARRERA
CALIBRE RS

WWW.TAGHEUER.COM
1-877-444-0824

3580877A

SUR CYBERPRESSE > **VIDÉOS**
Visionnez nos entrevues avec Charest, Marois, Dumont, Rainville et David sur cyberpresse.ca/forum

LE QUÉBEC **AUX URNES**

CHERS POLITICIENS....

Dernier d'une série de portraits d'électeurs à qui *La Presse* a offert la possibilité de s'adresser directement aux chefs des partis politiques.

> UN VOX POPULI AUX ALLURES DE PENSE-BÊTE POUR CHEFS EN CAMPAGNE.



« Au débat des chefs, seul Mario Dumont a parlé des autochtones, et c'était pour parler de la contrebande de cigarettes. C'est inacceptable. Comme s'il n'y avait pas des problèmes plus graves à régler....

Le premier de ces problèmes, à mon avis, c'est que l'on en soit arrivé à la forme la plus extrême de colonialisme, c'est-à-dire nous enlever nos enfants. Les politiciens doivent de toute urgence revoir cette mesure de la protection de la jeunesse qui ne laisse plus qu'une très courte période aux parents pour se reprendre en main, faute de quoi leurs enfants sont soumis pour adoption (12 mois pour les enfants de moins de deux ans, 18 mois pour les enfants de 2 à 5 ans).

Je ne me prononce pas sur ce délai en ce qui concerne les Blancs, mais vu la complexité des problèmes collectifs des autochtones, c'est beaucoup trop court. Au lieu d'y aller de telles mesures répressives, il faudrait plutôt faire plus de prévention, s'assurer de bien aider les mères qui sont en détresse.

Il faut par ailleurs trouver des moyens de coexister. Il faut cesser cette mise à la marge, dans des réserves, et nous donner plutôt plus de pouvoirs, comme peuples, pour que l'on puisse s'autogérer – sur les questions de santé, d'éducation, de territoire, par exemple.

En éducation, il faudrait que l'on révise les manuels d'histoire pour qu'on donne enfin le point de vue des autochtones et que l'on rende compte de leurs contributions. Je suis très régulièrement étonnée de voir à quel point les gens ne savent absolument rien sur les autochtones.

Je m'étonne aussi de l'ignorance des Blancs qui prônent la séparation du Québec. Comment un peuple immigrant, arrivé sur une terre qui était habitée par nous depuis des millénaires, peut-il penser comme ça? C'est d'autant plus difficile à prendre que pour nous, l'Amérique, c'est la Grande Tortue. Pour nous, elle n'a pas de frontières et nos nations s'étendent parfois sur toute l'Amérique du Nord. Alors rajouter une autre frontière artificielle à un continent qui ne devrait n'en compter aucune, ça n'a pas de sens.

Il me semble qu'en lieu et place, on pourrait parler d'environnement, un autre thème qui n'a presque pas du tout été abordé pendant la campagne...

— Anik Sioui, Huronne-Wendat, doctorante en psychologie communautaire

PROPOS RECUEILLIS PAR LOUISE LEDUC

Dumont accuse les libéraux de duplessisme

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

QUÉBEC — Mario Dumont accuse le ministre libéral de la Santé, Yves Bolduc, de vouloir introduire le duplessisme en santé.

Mardi matin, le ministre Bolduc a incité les électeurs de Ville-Marie à voter pour un candidat libéral afin de faire avancer les dossiers en santé dans la région du Témiscamingue. « En santé, on ne fait pas de partisanerie, c'est-à-dire qu'on essaie quand même de favoriser les dossiers, a-t-il dit en point de presse. Mais quand vous avez un collègue qui vient vous voir et qui travaille son dossier, c'est toujours plus rapide et plus facile. C'est dans cette perspective-là qu'on vous dit que si Daniel Bernard (le candidat libéral dans Rouyn-Noranda–Témiscamingue) est élu, ça vous vous aider à faire avancer les dossiers en santé dans la région de Ville-Marie. »

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a condamné les propos du ministre libéral au cours d'un point de presse à Québec hier matin. Selon lui, les méthodes du gouvernement Charest sont pires que celles de Maurice Duplessis. « Le ministre Bolduc crée un lien odieux entre comment les gens vont voter dans une élection démocratique et leur possibilité d'avoir accès à des soins de santé améliorés, dit-il. Je trouve ça franchement déshonorant. Maurice Duplessis disait que si vous votiez du bon bord, vous auriez des routes. Ce n'est rien comparé à si vous votez du bon bord, vous allez avoir de meilleurs soins de santé. »



PHOTO PATRICE LAROCHE, LE SOLEIL

Mario Dumont a dénoncé hier les propos du ministre de la Santé, Yves Bolduc, selon lequel l'élection d'un député libéral au Témiscamingue ferait avancer les dossiers en santé dans la région. Le chef de l'ADQ a par ailleurs joué aux quilles, à Québec.

En campagne au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le premier ministre Jean Charest a défendu son ministre de la Santé. « Est-ce que le docteur Bolduc est en train de dire qu'une région doit être pénalisée sur le plan du régime de santé si elle n'a pas un député libéral? La réponse est non, dit le premier ministre. On va travailler honnêtement avec tout le monde. On ne voit pas la santé comme un enjeu partisan, mais on veut des gens qui vont partager les mêmes objectifs que nous. C'est le sens des propos du docteur Bolduc: aidez-nous à élire des députés qui font partie de notre famille politique et qui vont travailler avec nous. Allez voir ce qu'on a fait au cours des cinq dernières années. On a agi de la même façon partout au Québec dans le but d'améliorer les services de santé. »

En plus de dénoncer les propos du ministre Bolduc, Mario Dumont a fait une nouvelle promesse en santé hier aux Québécois: réduire le temps d'attente à l'urgence d'une heure à chacune des années de son mandat. Le temps d'attente moyen sur civière dans les urgences est de 16,6 heures durant la première moitié de l'année, comparativement à 15,6 heures à la première année du gouvernement Charest en 2004.

Le chef adéquiste a passé la journée d'hier dans la région de Québec, où son parti a gagné sept des 11 circonscriptions lors des dernières élections. En soirée, Mario Dumont a entamé ce qu'il appelle le « swing final » de sa campagne. Au cours des 72 prochaines heures, le chef de l'ADQ visitera 24 circonscriptions, la presque totalité déjà adéquistes. Il passera la journée d'aujourd'hui à parcourir la couronne nord et la Rive-Sud de Montréal. Il terminera sa campagne lundi dans sa circonscription de Rivière-du-Loup, qu'il représente à l'Assemblée nationale depuis 1994.

– Avec la collaboration de Tommy Chouinard

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...

CONTEMPORAINE



LE VESTON CARREAUX MÉTALLISÉS
89,95
Effet ton sur ton gris et noir.
4 à 14

3601084A

simons
simons.ca

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...

miiyu
dessous féminins



LE BALCONNET MICROFIBRE CALVIN KLEIN
34,95
Rég. 48.00

Économisez 25%
Un style vedette chez Miiyu, maintenant à prix exceptionnel. Noir ou blanc. 34-36 A, 32 à 36 B-C, 34-36 D.

3540426A

simons
simons.ca

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE QUÉBEC **AUX URNES**



UNE JOURNÉE AVEC...

GUILLAUME TREMBLAY, PÉQUISTE

Sous le soleil bleu de Mascouche

Nos chroniqueurs ont suivi des candidats pendant une journée : tournée électorale, souper, coucher et petit-déjeuner. Cette approche originale a donné lieu à des moments d'une rare intimité. Au menu : politique, couette et café corsé !

MASCOUCHE — Il est 7 h 15 et Guillaume Tremblay est pratiquement prêt à partir à son local électoral pour y participer à une conférence téléphonique avec Pauline Marois, chef péquiste, et les 123 autres candidats.

Il fait un temps frais mais radieux, sa copine Johannie dort encore et il n'est pas question de petit-déjeuner avant de partir. Dans l'appartement du candidat du Parti québécois dans Masson que j'accompagne en campagne depuis la veille, dans son sous-sol d'un bungalow de Mascouche que je viens de squatter le temps d'un reportage, il n'y a rien à manger. Le frigo est littéralement vide. Un porte-vêtements où sont suspendues des tonnes de chemises et de vestons prend plutôt la moitié de l'espace de la cuisine.

Dans la salle de bain, deux magnifiques appareils électroménagers à chargement frontal rappellent son passé tout récent de gérant d'un magasin Corbeil. Sur la table de la salle à manger traînent de la paperasse et de nombreuses cravates.

C'est un samedi matin et le jeune homme de 24 ans est justement en train d'ajuster le noeud de celle qu'il vient de choisir, plutôt large et plutôt brune. Je demande au candidat s'il s'habille ainsi tous les week-ends.

« Oui quand je suis en campagne. Ça fait plus sérieux. C'est bon pour la crédibilité. De toute façon, moi, je suis un vieux bonhomme dans un corps de jeune. »

En sortant de chez lui, il regarde la photo officielle de la campagne collée en format plus grand que nature sur sa voiture. « Ça, c'est pas moi », dit-il. Sur sa photo en chemise, il manque surtout son immense sourire permanent.

////////////////////////////

Tremblay est confiant de remporter Masson, cette circonscription de la rive nord de Montréal réunissant Mascouche, Lachenaie et La Plaine, dont il a remporté l'investiture péquiste en battant l'ancien député du PQ, Luc Thériault, défait aux élections de 2007, qui voulait se représenter.

Pour gagner, « j'ai vendu des cartes », dit-il, et son énergie n'a fait que redoubler depuis qu'il est en campagne pour reprendre la circonscription aux adéquistes, dont la victoire de 2007 a pris tout le monde de court. « On ne l'avait vraiment pas vu venir », résume Jean-Claude Rochon, un de ses organisateurs. « Mais c'est un comté qui a toujours été bleu, dit Tremblay. L'ADQ, dans le fond, c'était juste une autre nuance de bleu. »

Les électeurs y sont majoritairement souverainistes – ils élisent un bloquiste au fédéral –, la population est très majoritairement francophone, catholique...

En faisant du porte-à-porte dans la circonscription, on croise beaucoup de ces électeurs typiques : de jeunes familles qui vont chercher leurs enfants à l'école et au CPE et qui racontent au candidat leurs déboires avec le système d'éducation ou le réseau de la santé.

Ou alors des personnes âgées, qui se prénomment Fortunat ou Lucette, qui se plaignent au candidat des trajets d'autobus qui ne les amènent pas jusqu'au Wal-Mart et qui me demandent comment on fait pour élever une famille en ville. « Ça va vite, non ? »

////////////////////////////

Lorsque je suis arrivée au local électoral, le premier jour, le ton a tout de suite été donné. On m'avait attendue pour le lunch, servi pour tous les bénévoles dans la pièce centrale de cette vraie maison louée en septembre et au début octobre par l'équipe du Bloc et maintenant par le PQ.

Chacun se tire une bûche, en totale convivialité. À la cuisine, des dames préparent les assiettes. L'une d'elles a préparé de la salade de chou. Une autre a sorti du frigo ses petites betteraves dans le vinaigre maison pour accompagner l'énorme pâté chinois apporté par M. Rochon.

Au dessert, on nous offre des Jos. Louis.

Tremblay ne traîne pas à table longtemps, toutefois. Il a des personnes âgées à aller rencontrer dans une résidence non loin. On prend sa voiture. Sur le chemin, il ouvre sa fenêtre pour saluer ses électeurs en les appelant par leur prénom.

Les jeunes le connaissent parce qu'ils l'ont connu au secondaire ou au cégep. Les plus vieux le connaissent parce qu'il est allé au secondaire ou au cégep avec leur fils ou leur petite-fille...

Ancien conseiller municipal élu à 21 ans, ancien cadet, Tremblay connaît sa circonscription à fond. « Il a été membre de tous les organismes communautaires du comté », dit Gab, un de ses jeunes acolytes en riant.

Le gars a de toute évidence beaucoup de plaisir à parler au monde, à multiplier les poignées de main, à prendre les épaules de façon rassurante. Le soir, au souper de Noël du chapitre local de l'Association québécoise de défense des droits des préretraités et retraités, il danse un *slow* avec une des organisatrices puis quelques « continental » avec toute la gang...

Il a pris des cours de danse sociale, jadis, mais Johanne Watier, le regarde et laisse tomber en rigolant : « Il est meilleur dans ses discours politiques ! »

Le candidat parle à tout le monde. Personne dans la salle ne sera laissé pour compte. Il distribue les « revenez me voir en janvier », ce qui lui vaut des gentilles remontrances du député bloquiste de Montcalm, Roger Gaudet, qui l'aide à faire campagne. « Ne t≠en metspas trop sur les épaules, Guillaume. Tu pourras pas tout régler ».

Mais Tremblay est déjà rendu plus loin à serrer d'autres mains.

MASSON
Circonscription de la rive nord qui englobe Mascouche, Lachenaie et La Plaine

CANDIDATS EN 2008

Ginette Grandmont	ADQ
Guillaume Tremblay	PQ
David Grégoire	PLQ
Michel Paulette	Parti vert
Gabriel Poirier	Québec solidaire
Bertrand Lefebvre	Parti indépendantiste

RÉSULTATS DE 2007

ADQ	44 %
PQ	36 %
PLQ	14 %
Parti vert	3,6 %
Québec solidaire	2,5 %

Un candidat péquiste en état d'ébriété arrêté dans sa voiture

JEAN-PIERRE BOISVERT
LA TRIBUNE
MARTIN CROTEAU
LA PRESSE

DRUMMONDVILLE — Le candidat du Parti québécois dans Drummond, Yves-François Blanchet, s'est retrouvé dans l'embarras, hier, après que la police l'eut arrêté dans sa voiture alors qu'il était en état d'ébriété.

M. Blanchet, qui a été président de l'ADISQ de 2003 à 2006 en plus d'être l'imprésario du rocker Éric Lapointe, a été cueilli par un agent de la Sûreté du Québec à 3 h 25, hier matin. Il était assis dans sa voiture, garée dans une zone interdite au bord de la rue Lindsay à Drummondville.

La SQ n'a pas nommé M. Blanchet, car aucune accusation n'a encore été portée contre lui. Elle confirme toutefois qu'un homme de 43 ans a été intercepté la nuit dernière. « Il a été mené au poste de la MRC de Drummond, où il a échoué un alcootest », a indiqué le porte-parole de la SQ, Louis-Philippe Ruel.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE
Yves-François Blanchet assure que le moteur de sa voiture, garée, n'était pas en marche.

Les policiers l'ont libéré à 5 h 20, avec une citation à comparaître au palais de justice de Drummondville le 6 février prochain. Un procureur de la Couronne étudiera le rapport de police dans les prochains jours pour déterminer s'il portera des accusations contre M. Blanchet.

En conférence de presse, le candidat péquiste a confirmé les faits. Mais il assure qu'il n'avait aucune intention de prendre le volant, qu'il comptait plutôt rentrer chez lui à pied. Son appartement est en effet situé près du bar La Mezzanine, qui recevait mercredi soir des invités pour souligner son inauguration.

« Après avoir assisté à une réception privée, je me suis rendu dans ma voiture pour prendre mes messages et quelques effets personnels et le moteur de mon véhicule n'était pas en fonction », a-t-il déclaré.

La SQ a toutefois contredit cette déclaration, affirmant que le moteur de la voiture était en marche.

M. Blanchet, qui entend plaider non coupable en cas de procès, n'a répondu à aucune question des journalistes.

Lors d'un point de presse à Saint-Jean-sur-Richelieu, Pauline Marois s'est portée à la défense de son candidat. « Je sais qu'il plaidera non coupable, a-t-elle affirmé. Il n'était pas sur la route, en train de conduire. Il s'expliquera, évidemment, devant la cour s'il y a lieu, parce que son intention n'était pas de prendre la route avec sa voiture. »

M^me^ Marois n'entend pas demander à son candidat de retirer sa candidature. Elle estime que ce sera aux électeurs de Drummond de le juger.

« Ce sera aux gens d'évaluer cette situation, a-t-elle déclaré. Je crois que tant qu'une personne n'est pas jugée coupable, il ne faut pas présumer de sa culpabilité. C'est ça, notre système d'ailleurs : c'est de présumer de l'innocence des gens. »

8 DÉCEMBRE 2008 - 9 H 30 À 20 H
ÉLECTIONS GÉNÉRALES



JE M'EXPRIME, JE VOTE !
Pour savoir où aller voter, consultez la **carte de rappel** que vous avez reçue par la poste ou visitez notre site Web.

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER UNE DES CINQ PIÈCES D'IDENTITÉ REQUISES POUR VOTER.

www.electionsquebec.qc.ca
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

3598727
3598726A

SUR CYBERPRESSE > **BLOGUE**
Y a-t-il une campagne au Québec ? Vincent Marissal et André Pratte posent la question sur cyberpresse.ca/campagne

LE QUÉBEC **AUX URNES**

Marois veut serrer la bride à Hydro

La chef du PQ souhaite adopter une « politique tarifaire »

MARTIN CROTEAU

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — Un gouvernement péquiste imposera un moratoire sur les hausses de tarifs d'électricité jusqu'à la fin de la crise économique, a promis Pauline Marois, hier. Elle souhaite adopter une « politique tarifaire » afin de serrer la bride à Hydro-Québec.

« C'est l'imprévisibilité de la hausse des tarifs qui n'a aucun sens », a dénoncé la chef du Parti québécois, en matinée, lors d'une entrevue avec Paul Arcand.

Si elle est élue, elle forcera la lucrative société d'État à produire périodiquement un plan qui permettra aux Québécois de connaître les revenus qu'elle prévoit engranger et les dépenses qu'elle entend engager. De cette façon, les consommateurs ne seront pas frappés par des augmentations imprévues tous les six mois.

Pauline Marois veut aussi geler les tarifs d'électricité pendant la crise économique. Mais elle n'a pu préciser la durée du moratoire.

« La plus mauvaise décision qu'on peut prendre en période de crise, c'est d'augmenter les taxes et les tarifs, a-t-elle affirmé. Au contraire, il faut essayer de donner un peu d'air aux consommateurs pour qu'ils retrouvent confiance et qu'ils retrouvent des moyens pour investir, faire des dépenses qui vont aider l'économie. »

Jean Charest refuse d'intervenir afin d'empêcher une nouvelle hausse du coût de l'électricité, malgré le tumulte économique. Le chef libéral a affirmé hier qu'il laissera à la Régie de l'énergie le soin de décider si l'augmentation est justifiée.



PHOTO RYAN REMIORZ, LA PRESSE CANADIENNE

Si elle est élue, Pauline Marois forcera Hydro-Québec à produire périodiquement un plan qui permettra aux Québécois de connaître les revenus que la société prévoit engranger et les dépenses qu'elle entend engager. De cette façon, les consommateurs ne seront pas frappés par des augmentations imprévues tous les six mois.

La société d'État demande à la Régie de l'autoriser à majorer de 2,2 % les factures des consommateurs résidentiels et industriels à compter du 1er avril prochain.

La leader péquiste aimerait également serrer la bride à d'autres sociétés d'État afin qu'elles ne frappent pas les Québécois d'augmentations pendant le ralentissement économique.

« La situation économique exige que chacune des institutions dans le gouvernement ou dans les entreprises soient raisonnables et n'augmentent pas les tarifs », a-t-elle affirmé.

Mais Mme Marois a déjà prévenu qu'elle ne pourrait freiner une hausse des immatriculations et des permis de conduire si la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) subit d'importantes pertes en raison des mauvais rendements de la Caisse de dépôt et placement.

Confiante de rester en poste

Par ailleurs, la chef du PQ se dit confiante de pouvoir rester en poste en cas de défaite aux élections de lundi. Même si le Parti québécois n'a pas été tendre à l'endroit de ses chefs au fil des ans, elle estime être en mesure de survivre, même si elle reste dans l'opposition.

« Je crois que j'ai réussi à resolidariser les gens, a-t-elle affirmé. Je crois que je suis capable de maintenir ça au sein de notre formation politique parce qu'on porte un grand projet, c'est celui d'un pays. C'est important qu'on se serre les coudes. »

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Charest demande à Harper un plan « énergique »

TOMMY CHOUINARD

SAGUENAY — Maintenant que les travaux aux Communes sont suspendus jusqu'à la fin janvier, Jean Charest demande au premier ministre Stephen Harper de préparer un « plan énergique » de soutien à l'économie, un budget qui « répond aux besoins et aux intérêts du Québec ».

De passage à Saguenay hier, le chef libéral a précisé ses attentes en vue du budget que les conservateurs déposeront le 27 janvier. Il s'est porté encore une fois à la défense du Bloc québécois, que le Parti conservateur vient d'exclure de toute collaboration future.

Ottawa doit plancher sur un plan « énergique » visant à relancer l'économie, a-t-il affirmé. Jean Charest souhaite des « investissements majeurs » dans les infrastructures et des mesures d'aide aux entreprises, un élément qui faisait défaut dans l'énoncé budgétaire de Jim Flaherty.

Ottawa doit donner un coup de pouce aux secteurs manufacturier et forestier. « Un tel plan devra s'accompagner d'un budget qui répond aux besoins et aux intérêts du Québec », a-t-il ajouté.

Selon lui, Ottawa doit venir en aide aux travailleurs, aux chômeurs et aux personnes âgées. Par exemple, Jean Charest réclame des changements au régime de l'assurance emploi. Selon lui, un chômeur doit continuer de toucher des prestations pendant qu'il suit une formation.

Il compte plaider sa cause lors de la réunion de travail sur l'économie à laquelle tous les premiers ministres du Canada participeront, le 16 janvier.

« Instabilité »

Même si les travaux aux Communes sont suspendus comme le souhaitait Stephen Harper, « l'instabilité » demeure à Ottawa. « Tous doivent maintenant contribuer à en diminuer les effets », a affirmé Jean Charest qui, mercredi, a qualifié le discours à la nation de M. Harper de « rhétorique qui divise les gens ».

Le chef libéral a refusé une fois de plus de prendre position en faveur du gouvernement ou de la coalition dans cette crise, estimant qu'il pourrait compromettre sa défense des intérêts du Québec. Il s'est porté à la défense du Bloc québécois qui fait l'objet, selon lui, de « procès d'intention » de la part des conservateurs et au Canada anglais. « Tous les Québécois méritent le respect. Et dans notre démocratie à nous, il faut respecter le choix exprimé par l'électorat. Et chaque député à la Chambre des communes a le droit de s'exprimer ». Il a rappelé que le Parti conservateur a pu compter sur le Bloc pour adopter son discours du Trône et son budget de 2006.

En prorogeant les travaux parlementaires pour éviter d'être battu dans un vote de confiance, Stephen Harper a littéralement « largué » le Québec, a dénoncé la chef péquiste. Mme Marois y voit la preuve que le premier ministre refuse d'entendre des propositions pour stimuler l'économie du Québec.

De son côté, Mario Dumont a salué la suspension des travaux. « Il reste maintenant à espérer que les électeurs vont ramener à l'ordre leurs députés et leur remettre les priorités à la bonne place », a dit le chef adéquiste.

Avec la collaboration de Martin Croteau et Vincent Brousseau-Pouliot

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...

LE 31



3540427A

Une valeur Simons irrésistible
LE SWEAT CARREAUX PLACÉS
29,95
Sur fond noir ou blanc. P.m.g.tg.ttg.

simons
simons.ca

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...

LE 31



3600331A

LE CALEÇON BOXEUR ESSENTIEL CALVIN KLEIN
16,99
Rég. 25.00
Une économie de 32%
Blanc, gris, noir. P.m.g.tg.

simons
simons.ca

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

CRISE À OTTAWA

« Mon travail sera centré presque exclusivement sur la préparation du budget fédéral. Nous n'aurons pas le temps de faire autre chose. »
— Stephen Harper

« En fermant le Parlement, Stephen Harper repousse de six semaines toute possibilité d'adopter un plan de relance de l'économie. »
— Gilles Duceppe

« L'appui à mon leadership est très fort pour les prochains mois. »
— Stéphane Dion

HARPER « FUIT LE PARLEMENT »

Les partis de l'opposition dénoncent la suspension des travaux à la Chambre des communes

Maintenant qu'il a réussi à faire suspendre les travaux du Parlement, le premier ministre Harper verra-t-il son deuxième rêve réalisé : voir la coalition PLC-NPD-Bloc imploser d'ici leur reprise, le 26 janvier ? Une autre question se pose au terme de cette semaine folle à Ottawa : les attaques répétées des conservateurs contre les « séparatistes » auront-elles comme paradoxal effet de redonner du tonus au Parti québécois ? Réponse lundi soir.

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a remporté hier une première manche dans la féroce bataille que livre son gouvernement minoritaire aux trois partis de l'opposition à la Chambre des communes.

La gouverneure générale Michaëlle Jean, rentrée d'urgence au pays mercredi soir d'une visite d'État en Europe de l'Est, a accepté la demande de M. Harper de suspendre les travaux du Parlement jusqu'au 26 janvier.

Le gouvernement minoritaire conservateur de M. Harper évite ainsi d'affronter un vote de confiance qui était prévu lundi prochain. Le Parti libéral et le NPD avaient l'intention de faire tomber le gouvernement et de proposer la formation d'un gouvernement de coalition soutenu par le Bloc québécois.

« Le public est très frustré avec ce qui se passe au Parlement. Nous sommes tous responsables. Le public veut que nous proposions des choses là où nous pouvons trouver des consensus », a affirmé le premier ministre au terme de sa rencontre avec M^me^ Jean qui a duré plus de deux heures.

Cherchant un peu à calmer les esprits passablement échauffés de tous les députés depuis que son gouvernement a proposé d'abolir, dans son énoncé économique, les subventions annuelles que verse l'État aux formations politiques, M. Harper a entrebâillé la porte en invitant ses adversaires à lui faire part de leurs suggestions en prévision du prochain budget.

Mais cette perche tendue visait surtout le Parti libéral et le NPD, moins le Bloc québécois. « J'invite les partis de l'opposition, tous les partis, mais surtout les partis qui ont une responsabilité dans le Canada tout entier, de travailler avec nous et de nous informer de leurs positions. Nous serons là pour écouter. C'est essentiel. Je pense que c'est le message que les Canadiens entendent livrer », a dit M. Harper.

Il a aussi affirmé que son gouvernement consacrera tous ses efforts à rédiger le prochain budget, prévu le 27 janvier. « Mon travail sera centré presque exclusivement à préparer le budget fédéral. Nous n'aurons pas le temps de faire autre chose », a-t-il dit.

« C'est dans l'intérêt du PLC et du NPD de travailler à cela plutôt que de s'entendre à part avec le Bloc. Le Bloc a tous les droits légitimes d'être ici. Mais leur but n'est pas de travailler sur l'économie pour servir les intérêts majeurs du pays. Ils ont des intérêts différents. Ce n'est pas le programme de nos trois partis », a-t-il ajouté.

Les trois partis de l'opposition ont fort mal réagi à la décision de la gouverneure générale d'accepter de proroger la Chambre jusqu'à la présentation d'un discours du Trône le 26 janvier.

Les trois chefs, Stéphane Dion, Gilles Duceppe et Jack Layton, ont accusé le premier ministre Harper de « fuir le Parlement » pour éviter la défaite de son gouvernement minoritaire la semaine prochaine.

« C'est dans l'intérêt du PLC et du NPD de travailler (au budget) plutôt que de s'entendre à part avec le Bloc. » – Stephen Harper

Le chef libéral, Stéphane Dion, a réaffirmé que son parti n'avait plus confiance en la parole de Stephen Harper et qu'il prenait avec beaucoup de scepticisme l'invitation du premier ministre à travailler avec lui à la préparation du budget.

« Il s'agit de remplacer M. Harper, a lancé M. Dion en conférence de presse, à moins qu'il ne fasse des changements monumentaux. »

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a promis pour sa part de tout faire pour « débarrasser le Québec de Stephen Harper » tout en rappelant que le gouvernement conservateur avait levé le nez sur les suggestions budgétaires présentées par sa formation politique au ministre des Finances, Jim Flaherty.

Il a qualifié d'« immorale » la prorogation du Parlement tout en disant « respecter » la décision de la gouverneure générale.

« Nous sommes toujours prêts à appuyer la coalition », a-t-il aussi lancé.

Quant aux six semaines qui séparent les conservateurs du budget annoncé, M. Duceppe a estimé que Stephen Harper va les employer à « tenter de duper la population ».

Jack Layton, le chef du NPD, a également réitéré sa foi dans la coalition PLC-NPD en déplorant que le premier ministre ait « mis le cadenas » sur la porte des Communes en des heures aussi graves pour la situation économique des Canadiens.

Bref, le message de l'opposition est on ne peut plus clair : Stephen Harper devra faire des miracles s'il ne veut pas être renversé lors du dépôt du budget à la rentrée.

M. Harper s'est présenté à la résidence officielle de la gouverneure générale vers 9 h 30. La veille, le premier ministre avait promis de prendre « tous les moyens légaux » afin d'empêcher le gouvernement de coalition proposé par le Parti libéral et le NPD, et soutenu par le Bloc québécois, de prendre le pouvoir. La rencontre a duré plus de deux heures. Les trois partis de l'opposition avaient imploré M^me^ Jean de rejeter la requête sans précédent du premier ministre afin que le gouvernement Harper se soumette à un vote de confiance lundi prochain.

En matinée, hier, ils ont même fait parvenir à la gouverneure générale une pétition de 161 noms – tous les élus de l'opposition moins les deux députés indépendants – afin de lui signifier que M. Harper n'avait plus la confiance de la Chambre et qu'elle ne devrait pas accepter la prorogation.

De toute évidence, M. Harper compte sur l'implosion de la coalition au cours des prochaines semaines pour éviter la chute de son gouvernement lorsque les travaux de la Chambre des communes reprendront en janvier.

Le Parti libéral a tenu un caucus extraordinaire hier matin afin de discuter de sa prochaine stratégie. Le chef libéral, Stéphane Dion, et le chef du NPD, Jack Layton, ont également réclamé en vain une rencontre avec la gouverneure générale afin de plaider pour qu'elle rejette la demande de Stephen Harper de proroger le Parlement.

CYBERPRESSE.CA

APPEL À TOUS

Que pensez-vous de la décision de Michaëlle Jean ? Ajoutez votre opinion sur **cyberpresse.ca/jean**

SONDAGE STRATEGIC COUNSEL–*GLOBE AND MAIL*

Le retour des deux solitudes

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — La crise politique qui s'est jouée à Ottawa dans les derniers jours aura eu pour effet de raviver les « deux solitudes » présentes au Canada. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage mené mercredi par Strategic Counsel pour le compte du *Globe and Mail*, auprès de 1000 Canadiens.

La stratégie de Stephen Harper, de dénoncer avec véhémence le pacte entre deux partis fédéralistes, les libéraux et le NPD, et les « séparatistes » du Québec semble avoir porté ses fruits, du moins en divisant davantage le Canada.

Dans l'ensemble du pays, par rapport aux résultats des élections du 14 octobre, les conservateurs gagnent sept points, pour atteindre 45 % dans les intentions de vote, selon les chiffres de Strategic Counsel. Mais ces gains sont largement attribuables à l'Ontario et à l'Ouest du pays.

À l'inverse, au Québec, les troupes du premier ministre Harper perdent quatre points, pour atterrir à 18 % dans les intentions de vote. Sans surprise, c'est le Bloc québécois qui profite de ce revirement, gagnant trois points, à 41 %.

C'est au Québec que la coalition PLC-NPD soutenue par le Bloc québécois obtient le plus large appui.

C'est aussi au Québec que la coalition PLC-NPD soutenue par le Bloc québécois obtient le plus large appui, plus d'un répondant québécois sur deux (55 %) se disant favorable. Or, dans le reste du pays, les deux tiers (64 %) de la population rejettent cette entente, ce « pacte avec le diable », comme l'ont surnommé les conservateurs.

Fait surprenant, si les électeurs conservateurs s'opposent massivement (95 %) à une coalition PLC-NPD appuyée par le Bloc, les partisans libéraux et néo-démocrates ne sont pas unanimes sur la question : le quart des électeurs du NPD et 30 % de ceux qui votent libéral affirment s'y opposer.

Toujours selon le coup de sonde du *Globe and Mail*, la moitié des Canadiens (51 %) considèrent que les partis d'opposition ont tout à fait le droit démocratique de former un gouvernement de coalition advenant que M. Harper soit défait à la Chambre des communes. Cette proposition augmente à 69 % au Québec, mais bascule dans l'Ouest, où 53 % des électeurs considèrent que la formation de cette coalition se veut une tentative antidémocratique de renverser le gouvernement au pouvoir.

Le sondage a été mené avant la prorogation, hier, mais il semble bien qu'il s'agissait justement de la sortie de crise préconisée par les Canadiens, à 44 %, devant la formation d'un gouvernement de coalition, à 25 %, et la tenue de nouvelles élections générales, à 14 %.

Si les Canadiens sont divisés à savoir qui doit porter la responsabilité de cette crise, les Québécois ont fait leur lit : 63 % considèrent que les conservateurs en sont responsables, contre, par exemple, 53 % des électeurs de l'Ouest qui estiment que le blâme revient aux trois partis de l'opposition.

Finalement, l'ensemble des Canadiens, au Québec comme ailleurs, s'entendent sur une chose : les libéraux devraient devancer en janvier, plutôt qu'en mai, leur congrès à la direction pour remplacer Stéphane Dion, selon 57 % des répondants de ce sondage dont la marge d'erreur est de 3,1 points dans l'ensemble du Canada.

Au pays des lutins
6 et **7** / **13** et **14** / **20** et **21** décembre
Parc du Portugal (Marie-Anne / Saint-Laurent) de **11**h à **16**h

Vox Pop sur la «Main»
12, 13 et **14** / **19, 20** et **21** décembre - Parc des Amériques
Faites un vœu devant les caméras…
qui sera diffusé sur **boulevardsaintlaurent.com**

Magie en tête... «Main» en fête...
Activités gratuites
Sur le boulevard Saint-Laurent
Activités gratuites - horaires disponibles sur boulevardsaintlaurent.com

Balades en calèche
6 et **7** / **13** et **14** / **20** et **21** décembre - Boulevard Saint-Laurent
(entre Prince-Arthur et Marie-Anne) de **11**h à **16**h

Atelier découverte
le cheval de la tête aux pieds : **20** et **21** décembre
Parc du Portugal (coin Marie-Anne et Saint-Laurent)

LA MAIN
BOUL SAINT-LAURENT

3598767A
3598775

« Au Québec, les indépendantistes sont une option légitime. Depuis une semaine, au Canada anglais, ils sont redevenus une menace. »

— François-Pierre Gingras, politologue à l'Université d'Ottawa

« J'ai l'impression que ça (les attaques anti-souverainistes et anti-Québec) n'aura pas le même effet que l'échec de Meech à cause de l'alliance Duceppe-Dion : pour bien des gens, c'est étrange. »

— Jean-Herman Guay, politologue à l'Université de Sherbrooke



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Après une rencontre de deux heures avec la gouverneure générale, Stephen Harper s'est adressé aux médias sous les grêlons, hier, à Ottawa.

Grosse semaine, petite politique



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

La dernière semaine en politique canadienne qui a culminé, hier midi, par la prorogation de la Chambre des communes, aura été riche en enseignements sur les partis en présence, sur leurs chefs et sur leur personnalité. Ce sera utile pour la suite des choses, puisque tout ce beau monde se retrouvera fin janvier, au Parlement.

L'affrontement aura permis de voir le vrai visage de Stephen Harper, un leader qui impressionne parfois par sa détermination, mais qui inquiète beaucoup plus souvent par sa partisanerie maladive.

Cette semaine, deux traits de personnalité nets de M. Harper auront sauté aux yeux des Canadiens.

D'abord, cet homme a une capacité apparemment illimitée à réécrire l'histoire récente pour qu'elle corresponde à sa version des faits. Ensuite, il n'hésite devant rien, pas même ses principes, pour garder le pouvoir.

Quand il a plongé le pays dans des élections, il y a trois mois, il a tricoté une petite histoire selon laquelle le Parlement ne fonctionnait plus à cause des partis de l'opposition. En plein été, alors que les Communes ne siégeaient même pas et que tout indiquait que Stéphane Dion n'était vraiment pas pressé de partir en campagne électorale.

Cette semaine, le masque et les bonnes manières sont tombées. M. Harper ne tolère plus l'opposition, les syndicats, son statut de gouvernement minoritaire ni, évidemment, les « séparatistes ».

Mercredi soir, pour justifier la prorogation de la Chambre des communes, il a détricoté le fil des événements récents pour accuser l'opposition d'avoir refusé de travailler avec lui et d'avoir tenté un coup de force pour le chasser du pouvoir.

C'est ainsi qu'il a annoncé, hier midi en sortant de chez la gouverneure générale, presque triomphant, que M^me^ Jean avait « suivi son conseil » et accepté de proroger la Chambre.

En deux coups de cuillère à pot, M. Harper a réussi à présenter SON geste extrême de demande de prorogation, au moment où il risquait d'être renversé, en une faute grave et antidémocratique de l'opposition.

On s'est aussi rendu compte, ces derniers jours, que plus le temps passe, plus Stephen Harper devient impatient d'imposer ses idées à Ottawa.

Cette semaine, le masque et les bonnes manières sont tombées. M. Harper ne tolère plus l'opposition, les syndicats, son statut de gouvernement minoritaire ni, évidemment, les « séparatistes ».

Au point de dire que JAMAIS il ne s'est mis, ni ne se mettrait, en position de dépendance envers le Bloc québécois. Les députés bloquistes ont le droit de siéger à la Chambre des communes, a dit en substance M. Harper, mais ils doivent être isolés parce qu'ils sont nocifs aux « vrais » intérêts du Canada.

Venant de quelqu'un qui a pris le pouvoir grâce, notamment, à l'acharnement du Bloc québécois dans le scandale des commandites, c'est cocasse.

Venant d'un premier ministre qui a survécu à son premier discours du Trône, en 2006, et à son budget de 2007 grâce… au Bloc québécois, c'est franchement malhonnête.

Voilà pour les considérations éthico-philosophiques.

La réalité, maintenant : Stephen Harper a gagné la première manche, hier, en obtenant la prorogation.

Le rapport de force vient de changer de côté.

Les conservateurs sont riches, impitoyables et prêts à tout pour faire exploser la coalition des libéraux et des néo-démocrates. Ils n'auront d'ailleurs pas trop de mal à y arriver, à en juger par la fragilité de cette coalition.

Cette affaire-là a été construite comme certains viaducs au Québec : vite, sans beaucoup de supervision et avec des matériaux de qualité douteuse. Ça s'effrite rapidement, sans grande surprise.

D'abord du côté des libéraux (trois députés ont montré du mou, hier). Mais aussi du côté des néo-démocrates, qui craignent d'égratigner l'image de leur parti en se collant trop aux libéraux.

Le désastre de relations publiques qu'aura été le message télévisé de Stéphane Dion, mercredi soir, n'a fait qu'aggraver les craintes.

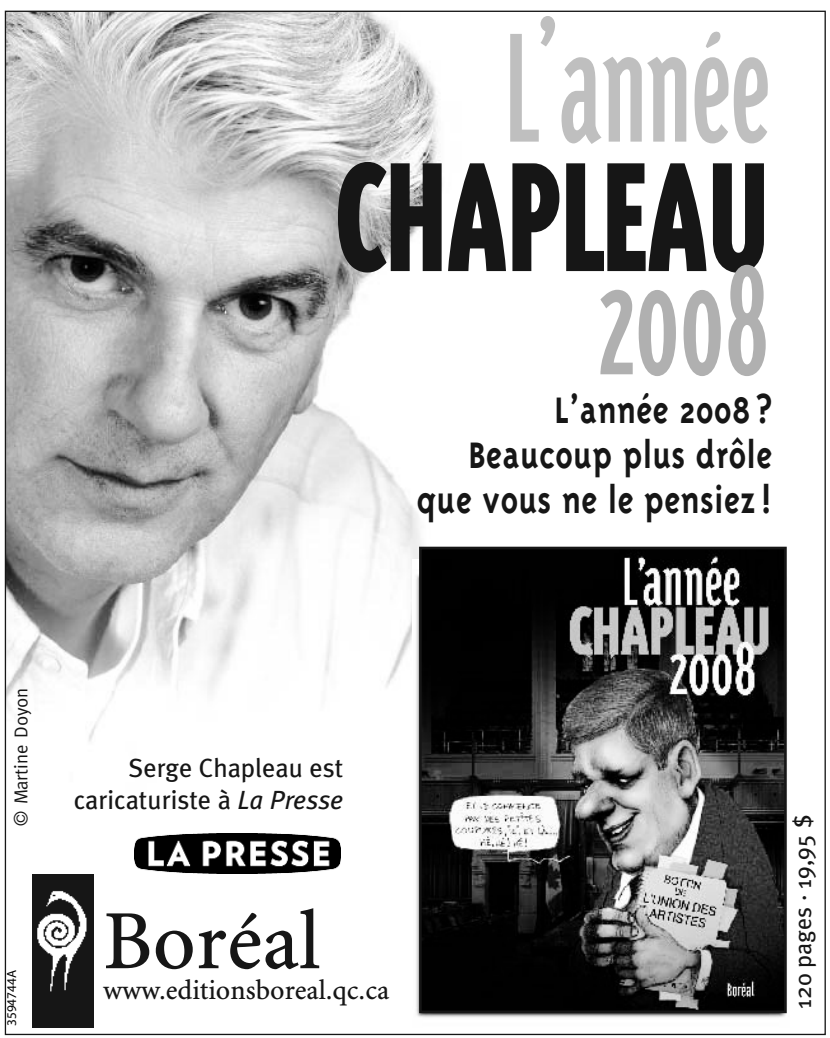
Hier, tout le monde ne parlait que de cette pitoyable vidéo de Stéphane Dion. Quant à son message, il s'est perdu dans le flou rose et jaune, mal cadré, de la vidéo.

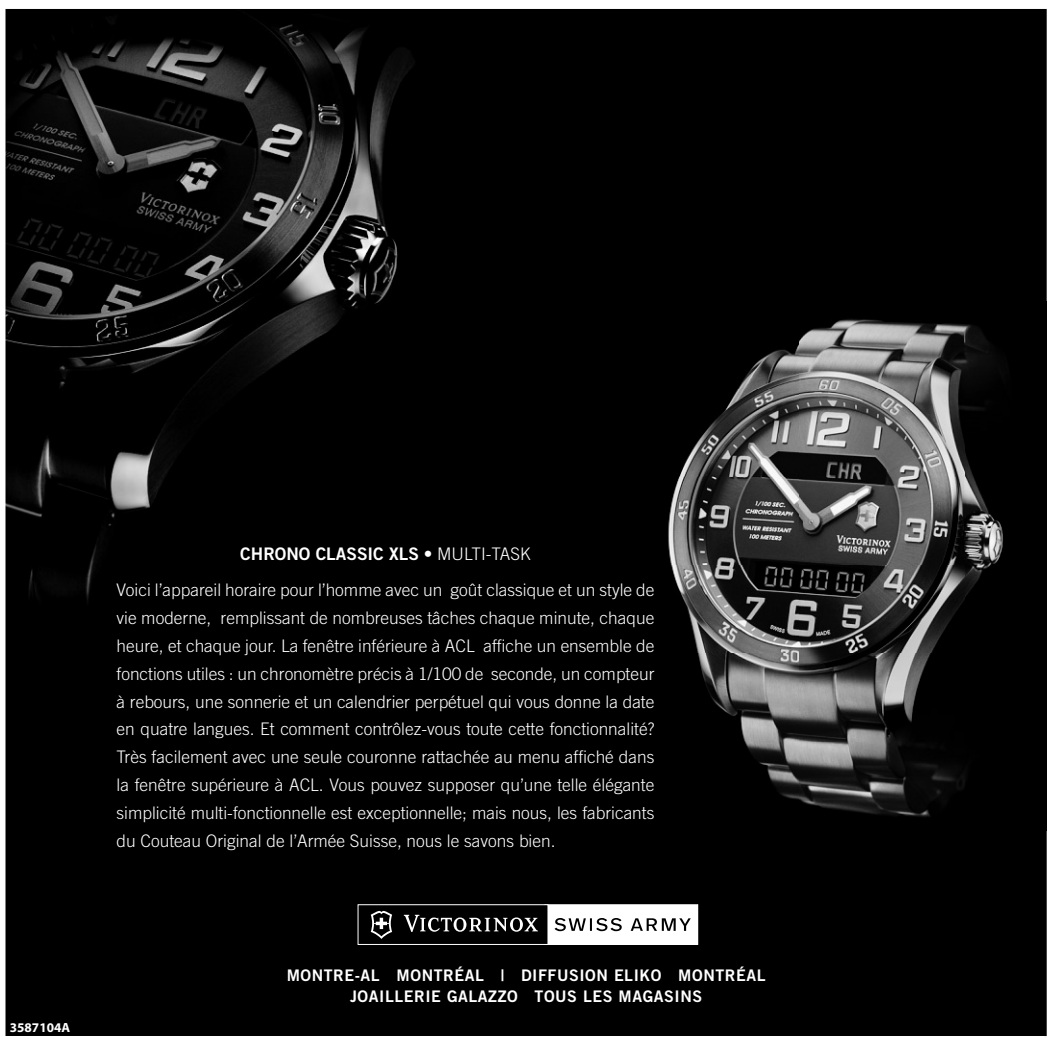
Pour la suite des choses, c'est-à-dire maintenant, les libéraux doivent prendre une décision cruciale, avant même de parler de poursuivre ou non la coalition : quel chef veulent-ils à la tête de leur parti ? Ce problème-là reste entier. Il s'est même aggravé cette semaine.

Une semaine qui nous aura appris deux ou trois petites choses à propos de certains libéraux.

De Bob Rae, notamment, qui s'accroche à son rêve de devenir le chef de ce parti et qui n'a pas eu la grandeur d'âme de céder sa place au favori du caucus, Michael Ignatieff.

Et de M. Ignatieff, qu'il a gagné en expérience, mais pas en colonne vertébrale, lui qui a plié devant Bob Rae et qui a accepté, contre le bon sens le plus évident (et contre sa volonté), de confier la tête de l'éventuel gouvernement de coalition à Stéphane Dion.





CRISE À OTTAWA

MANIFESTATIONS PRO-HARPER

Des femmes indignées

CATHERINE HANDFIELD

Des groupes de femmes disent être indignées que des manifestations de soutien au gouvernement Harper soient prévues demain, date de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. « C'est un rappel en temps opportun qu'un gouvernement de coalition sera plus favorable aux femmes », a déclaré dans un communiqué Jessica Notwell, du Conseil pancanadien du développement économique communautaire des femmes. On commémore aujourd'hui le 19e anniversaire des événements de l'École polytechnique de Montréal, qui avait coûté la vie à 14 femmes. Des manifestations anti-coalition sont prévues demain entre midi et 14 h dans 17 grandes villes canadiennes, dont Calgary, Toronto et Ottawa. À Montréal, le point de rendez-vous est fixé devant les bureaux du candidat libéral Justin Trudeau, selon le site **rallyforcanada.ca**. Des rassemblements pro coalition sont prévus demain. À Montréal, le rendez-vous est à 13 h en face du complexe Guy-Favreau.

« C'est un rappel en temps opportun qu'un gouvernement de coalition sera plus favorable aux femmes. »



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Deux travailleurs des Postes affichaient hier leur appui à la coalition.

La tension baisse à Ottawa

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Après une semaine de vives tensions et de revirements spectaculaires, Ottawa s'est finalement couché dans le calme et la tranquillité, hier.

La journée avait pourtant commencé sur les chapeaux de roues, à l'image de celles qui l'ont précédée. À 9 h 30 tapantes, le premier ministre Stephen Harper s'est rendu, tel que prévu, à Rideau Hall, chez la gouverneure générale Michaëlle Jean, pour lui demander de proroger la session parlementaire.

Au lieu de rentrer par la porte avant, comme à l'habitude, il a choisi d'utiliser la porte de côté, soulevant le mécontentement des journalistes sur place, qui ne pouvaient donc pas l'approcher.

Dehors, quelques dizaines de manifestants scandaient des slogans en faveur du premier ministre Harper, devant la grille d'entrée du 1, Sussex Drive.

Puis la horde de journalistes a pris place devant la porte d'entrée de la résidence, en attendant la sortie du chef du gouvernement, qui pouvait survenir d'une minute à l'autre.

Lorsqu'un premier ministre demande la dissolution de la Chambre, comme M. Harper l'a fait le 7 septembre dernier, la visite protocolaire chez la gouverneure générale ne prend que quelques instants.

Or, cette fois, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. La veille, certains conservateurs avaient avancé que la rencontre pourrait durer 20 minutes. C'est en fait plus de deux heures que M. Harper a passé chez Mme Jean, dans l'étonnement général. Certains observateurs ont commencé à spéculer sur un possible refus de la gouverneure générale de répondre favorablement à la demande de prorogation, ou encore sur des conditions qu'elle aurait pu imposer au premier ministre. La tension, sur place, a monté d'un cran immédiatement.

De ce tête-à-tête, rien ne sera rendu public, dans le respect des conventions constitutionnelles. Chose certaine, les conservateurs n'avaient pas prévu une rencontre si longue. M. Harper avait pris l'engagement d'être à Woodstock, à 600 km d'Ottawa, dans le sud de l'Ontario, à 13 h, pour l'inauguration d'une nouvelle usine.

Au moment où son bureau annulait ce déplacement, le premier ministre n'était pas encore réapparu derrière les portes closes de Rideau Hall.

Par un froid matin d'Ottawa, après quelques rayons de soleil, le mauvais temps s'est déchaîné, juste à temps pour la sortie du premier ministre.

C'est donc sous la grêle, devant une horde de journalistes, que M. Harper a annoncé que les travaux de la Chambre ne reprendraient que le 26 janvier. Au même moment, quelques rues plus loin, 2000 manifestants envahissaient la colline parlementaire, en soutien à la coalition formée par le Parti libéral de Stéphane Dion, le NPD de Jack Layton et soutenue par le Bloc québécois de Gilles Duceppe.

« Le premier ministre est plus intéressé à sauver son job que vos jobs », a lancé M. Layton à la foule, en référence aux nombreux emplois perdus dans les derniers mois et à « l'absence de plan » de Stephen Harper pour l'économie.

En fin de journée, les corridors du Parlement avaient repris un semblant de calme, après plusieurs jours d'une intensité rarement égalée à Ottawa. Si le projet de la coalition de renverser le gouvernement Harper est maintenant sur la glace par la force des choses, pour bien des députés de l'opposition, une conclusion semble s'imposer : ce n'est peut-être que partie remise…



3589581A

Nos 10 000 employés au Québec travaillent quotidiennement au développement de nouveaux médicaments et vaccins et mettent tout en œuvre pour les rendre accessibles aux patients. Nos découvertes vous aident aussi à prendre soins de votre famille et des personnes qui vous sont chères. Mais rien ne remplace un mode de vie sain. C'est pourquoi notre engagement va au-delà de nos découvertes. Pour en savoir plus, visitez ***canadapharma.org***

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

R&D MC TM

Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies

3589598

VENTE ACL et Plasma

Haute Définition



22" ACL

LN22A450



32" ACL

LN32A300



37" ACL

37LG30



42" PLASMA

PN42A450



50" PLASMA

50PG20



52" ACL

KDL52S4100

MEILLEURS PRIX GARANTIS

Détails en magasin.

Ajoutez un terminal numérique HAUTE DÉFINITION

ILLICO TÉLÉ NUMÉRIQUE
VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

RABAIS 150$

98,88 ** après rabais



4250

** À l'achat de tout téléviseur de 32" et plus.

SAMSUNG 22" — TVHD ACL — Rabais 150$

- Écran plat prêt pour montage mural
- Capacité d'affichage TVHD - 720p • Rapport de contraste 3000:1
- Entrée(s) numérique(s) HDMI • Entrée PC

398,88 après rabais — LN22A450

SAMSUNG 32" — TVHD ACL — Rabais 200$

- Écran plat prêt pour montage mural
- Résolution 1366 x 768 • Capacité d'affichage 720p
- Rapport de contraste 6000:1 • Entrée(s) numérique(s) HDMI x 2

548,88 après rabais — LN32A300

LG 37" — TVHD ACL — Rabais 200$

- Écran plat prêt pour montage mural
- Résolution 1366 x 768 • Capacité d'affichage 720p
- Rapport de contraste 12000:1 • Entrée(s) numérique(s) HDMI x 3

698,88 après rabais — 37LG30

SAMSUNG 42" — TVHD Plasma — Rabais 200$

- Écran plat prêt pour montage mural
- Capacité d'affichage 720p • Aspect d'écran cinéma 16:9
- Rapport de contraste 1000000:1 • Interface HDMI x 3

798,88 après rabais — PN42A450

LG 50" — TVHD Plasma — Rabais 500$

- Écran plat prêt pour montage mural • Résolution 1366 x 768
- Capacité d'affichage 720p • Aspect d'écran cinéma 16:9
- Rapport de contraste de 30000:1 • Interface HDMI x 3

998,88 après rabais — 50PG20

SONY 52" — TVHD ACL 1080p — Rabais 200$

- Écran plat prêt pour montage mural
- 1920 x 1080 Résolution • Capacité d'affichage pleine HD 1080p
- Entrée(s) numérique(s) HDMI x 3 • Aspect d'écran cinéma 16:9

1788,88 après rabais — KDL52S4100

60 PAIEMENTS ÉGAUX*

sur tout en magasin
avec achats de 1000$ et plus

MD Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

aeroplan

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux



Financement ajusté à vos besoins



OUVERT Jusqu'à **21 h**
du lundi au vendredi

- **Place Montréal Trust** 1500, McGill College *(niveau métro 2)*
- **Rue Ste-Catherine** 368, rue Ste-Catherine O. *(coin Bleury)*
- **Boul. L'Acadie** 8990, boul. l'Acadie *(Nord de la Métropolitaine)*
- **Décarie** 5485, rue des Jockeys *(Décarie/Blue Bonnets)*
- **St-Léonard** 6852, Jean-Talon E. *(Langelier/Galeries d'Anjou)*
- **Lasalle** 7197, boul. Newman *(à côté du Carrefour Angrignon)*
- **West Island** Méga Centre des Sources *(& Transcanadienne) face à Rob McIntosh*
- **Méga Centre Vaudreuil** 3218, Félix-Leclerc *(sortie 35 - Aut. Transcanadienne)*
- **Laval Centropolis** *(à côté du Colossus)*
- **Ste-Dorothée** Méga Centre Notre-Dame *(Aut. 13 & boul. Notre-Dame)*
- **Place Rosemère** *(entrée rue Le Bouthillier)*
- **Lachenaie** 1200 Yves-Blais *(à côté du Cinéma Triomphe - Aut. 40 et 640)*
- **St-Jérôme** Carrefour du Nord *(à l'intérieur du Sears)*
- **Boucherville** 582, ch. de Touraine *(à côté du IKEA)*
- **Quartier Dix30** Aut. 30, sortie 109, boul. de Rome *(Près du Rona)*
- **Boul. Taschereau** 5705, Taschereau *(près du Mail Champlain)*
- **Promenades St-Bruno** *(entrée #1)*
- **Gatineau** 195, Bellehumeur

dumoulin.com ■ 1-866-588-7777

Drummondville 740, boul. St-Joseph • **Granby** 633, rue Dufferin • **Grand-Mère** 2601, 6e Avenue • **Hawkesbury** 1404, rue Principale E. (ON) • **Joliette** 204, rue Baby • **La Sarre** 31, 5e Avenue E. • **La Tuque** 544, rue Commerciale • **Maniwaki** 149, boul. Desjardins
Rouyn-Noranda 463, Larivière • **Shawinigan** 4370, boul. Royale • **Sherbrooke** 525, Northrop-Frye - Édifice Croteau / Ureka (Voisin de Momo Sports) • **Sorel-Tracy** 1815, boul. Fiset • **St-Hyacinthe** 2487, av. Ste-Anne • **St-Jean** 391, du Séminaire
• **Val-d'Or** 1817, 3e Avenue • **Valleyfield** 1045, Mgr Langlois • **Victoriaville** 525, boul. Bois-Francs Sud • **Trois-Rivières** 2255, boul. des Récollets • **Sainte-Catherine** 5210, Route 132

Après crédit de programmation Vidéotron de 50$, conditionnel à l'achat d'un premier terminal numérique HD, à un abonnement au forfait Haute Définition (HD) Télémax minimum et à un engagement minimum de 12 mois pour les nouveaux clients et 24 mois pour les clients illico existants minimum Télémax. Ce 50$ sera porté au compte des nouveaux abonnés HD, lors de son activation. **Limite de un terminal par client à l'achat de tout téléviseur de 32" et plus. Conditions du financement: †S'applique sur achat minimum de 200$ et plus. Les prix affichés n'incluent pas les taxes. Aucuns frais ni intérêt pendant 3 mois. Le prix d'achat est payable dans 3 mois à un taux d'intérêt de 0%. À défaut par le consommateur d'effectuer ses paiements en temps opportun, des frais d'intérêts calculés au taux de 28.80% seront facturés à partir de la date d'achat. Taxes payables en magasin lors de l'achat. Sujet à l'approbation de VFC Inc. Détails en magasin. *S'applique sur achat minimum de 1000$ et plus (taxes incluses). Les prix affichés n'incluent pas les taxes. **Sujet à l'approbation du service de crédit de Services de Cartes Desjardins Financement au taux faible de 8.9%,** en autant que chaque paiement soit effectué à la date d'échéance, à compter de la date d'achat. Exemple : pour un achat de 1 000$, 60 versements mensuels de 20.71$. Le consommateur sera en défaut de payer s'il néglige de payer les montants dus dans les 21 jours à partir de la date de la mise à la poste du relevé. En cas de défaut, le taux d'intérêt applicable est celui prévu à la convention liant l'émetteur de la carte de crédit au consommateur, ledit taux ne pouvant toutefois excéder en date de ce jour 18.9% l'an. Exemple : Achat courant Frais de crédit à acquitter lorsque le solde indiqué sur le relevé de compte de la période précédente n'a pas été payé en totalité à la date d'échéance et lorsque le détenteur d'une carte VISA Desjardins, comportant l'option Taux d'intérêt réduit, omet d'acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance. Transaction inscrite le 15 du mois ; facturée le 1er jour du mois suivant ; non soldée durant le délai prévu à l'article 9 de la convention du détenteur de carte de crédit : taux d'intérêt annuel de 18.9% (1,575% par mois). **Les offres de financement ne peuvent etre combinées.** Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales. Les illustrations peuvent différer. **Prix et offres en vigueur jusqu'au lundi 8 décembre 2008 ou jusqu'à épuisement des stocks.** Sujet à changement sans préavis. Détails en magasin.

3600849A

CRISE À OTTAWA

DÉBOIRES TECHNIQUES DES LIBÉRAUX

Dion demande une enquête interne

TRISTAN PÉLOQUIN
ET HUGO DE GRANDPRÉ



PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

Le chef Stéphane Dion s'est montré très embarrassé de la piètre qualité de la cassette qui contenait sa réplique à Stephen Harper et qui a été diffusée mercredi soir.

« Embarrassé » et « indigné », le chef libéral Stéphane Dion a commandé une enquête pour faire la lumière sur la série de déboires techniques qui lui ont valu d'être la risée des observateurs sur la colline parlementaire à la suite de sa réplique à l'adresse à la nation de Stephen Harper.

« Ce qui s'est passé est inacceptable. J'ai demandé une enquête interne pour identifier ce qui a manqué en termes de professionnalisme », a dit hier le chef libéral en point de presse.

Mercredi soir, la réplique du chef libéral devait en principe être diffusée une minute après l'adresse à la nation de Stephen Harper. Mais la cassette tournée par le Parti libéral a été livrée aux stations de télé avec plus d'une heure de retard.

La qualité médiocre des images était frappante. Stéphane Dion, filmé devant une bibliothèque en désordre, était hors foyer, son teint tirait sur le rouge et son discours commençait sans la moindre introduction. Vers la fin de son message, le chef était cadré si serré qu'on ne voyait plus son cou.

« Embarrassé, indigné »

« J'ai été embarrassé, indigné. C'est moi qui suis le plus fâché d'entre tous », a admis hier M. Dion.

Selon nos informations, c'est le vidéaste officiel du site web du Parti libéral, Mick Gzowski, qui a tourné la vidéo. Le Parti conservateur, quant à lui, a fait affaire avec un firme professionnelle privée.

M. Gzowski, qui était injoignable hier, a notamment travaillé dans l'entourage de Paul Martin alors qu'il était premier ministre.

« Ce qui s'est passé est inacceptable. J'ai demandé une enquête interne pour identifier ce qui a manqué en termes de professionnalisme. »

Sentiment de proximité

Dans un commentaire qu'il a fait sur le site du *Washington Post* en réaction à une vidéo traitant de l'utilisation de YouTube en politique, le vidéaste a écrit que: « Les images que je filme n'ont pas la prétention d'être léchées – cela permet par conséquent aux gens qui les visionnent d'avoir un sentiment de proximité avec les politiciens – et nous obtenons de meilleures évaluations dans les groupes de discussion qu'avec les images produites à grands frais pour nos publicités de promotion ou d'attaque. Les gens du domaine de la publicité le remarquent. Je pense que cela s'explique par le fait que les électeurs veulent qu'on respecte leur intelligence et qu'avec YouTube, on a levé le rideau sur les magiciens de la télévision. »

Le Parti libéral n'a pas donné suite aux nombreuses demandes d'entrevue de *La Presse* hier.

Selon un historique des événements fournis à CTV hier, la réplique vidéo de M. Dion devait être livrée aux stations de télé entre 18 h 15 et 18 h 30. Les responsables libéraux se sont pointés à 18 h 40 à la tribune de la presse avec une cassette enregistrée au format DVD-minicam. En raison de sa qualité inférieure, ce format n'est généralement pas utilisé pour la diffusion télévisuelle et les stations de télé ne sont pas équipées pour les lire. Les responsables sont alors retournés à leurs bureaux à la hâte, notamment pour mettre au point une portion de l'allocution française de M. Dion.

Quiproquo

Vers 19 h 10, soit cinq minutes après le début de l'adresse à la nation de Stephen Harper, les responsables libéraux sont revenus à la tribune de la presse munis d'un lecteur de DVD-minicam et des branchements nécessaires. Un quiproquo s'en est suivi, puisque la cassette devait être livrée aux bureaux de CBC, qui se trouvent de l'autre côté de la rue, et non à la tribune de la presse.

CBC a reçu la cassette vers 19 h 15. Ses techniciens se sont alors empressés de faire des copies distinctes pour les réseaux anglais et français, ce qui a pris environ 10 minutes. CTV, de son côté, a obtenu l'enregistrement encore plus tard. Lorsque l'allocution de M. Dion a pu être diffusée, le bulletin spécial de la station était déjà terminé.

Avec la collaboration
de Joël-Denis Bellavance



CONCOURS **CADEAUX SIGNÉS**

Remplissez ce bulletin de participation, déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art. Vous pourriez gagner l'une des nombreuses créations signées, offertes par les artisans tous les jours.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE COURRIEL

Pour participer, vous devez répondre à cette question : **Nommez un des artisans du Salon des métiers d'art ?**

Règlements du concours disponibles au Salon des métiers d'art. Valeur totale des prix offerts : 2033 $. Fac-similés refusés.

Un événement présenté par le Conseil des métiers d'art du Québec

3598734A



CRISE À OTTAWA

Le chef libéral critiqué par un de ses députés

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Un premier député libéral a critiqué publiquement son chef Stéphane Dion, quelques heures à peine après que la gouverneure générale eut accordé la prorogation du Parlement au premier ministre Stephen Harper.

Jimmy Karygiannis, perçu comme un électron libre au sein du caucus libéral, est sorti en trombe de la réunion de son parti, hier après-midi, et a livré aux journalistes postés dans le corridor une critique acerbe de M. Dion.

Selon lui, la coalition formée du PLC et du NPD, et appuyée par le Bloc québécois, est carrément menacée aussi longtemps que Stéphane Dion sera à sa tête.

« La coalition, de la manière dont nous allons, elle ne survivra pas, a-t-il lancé. Nous avons quelqu'un qui ne communique pas et quelqu'un qui communique. »

M. Karygiannis a entre autres montré du doigt la performance du leader libéral lors de sa réponse au discours à la nation du premier ministre Harper, mercredi soir. Les libéraux ont remis en retard aux réseaux de télévision un enregistrement, qui de surcroît, était de mauvaise qualité.

« Nos communications sont terribles. On l'a vu hier soir, qu'est-ce que je peux dire de plus. Si vous ne gagnez pas la bataille des ondes, vous n'allez nulle part », a tranché le député ontarien.

Ses déclarations n'ont pas eu un écho aussi retentissant chez ses collègues. À leur sortie du caucus, la plupart ont préféré livrer un message d'unité. De son côté, le député de la Colombie-Britannique Ujjal Dosanjh a renvoyé la balle aux hautes instances du parti. « Il n'y a à ce stade-ci aucune procédure pour se charger de lui, autre que la convention prévue en mai », a-t-il dit. « À moins que le caucus et l'exécutif national n'en viennent à un consensus. »

Interrogé à ce sujet, un porte-parole de l'exécutif du Parti libéral a expliqué qu' « en cas de démission subite, l'exécutif national du PLC, après consultation avec le caucus, a le mandat de choisir un chef par intérim ».

Stéphane Dion a par contre nié que son poste de chef libéral par intérim soit en danger. « L'appui pour mon leadership est très fort pour les prochains mois », a-t-il dit. Il a par contre reconnu que sa performance de la veille à la télévision nationale l'avait embarrassé. « Nous allons travailler à améliorer ce qu'il y a à améliorer », a-t-il promis.

L'un des candidats à sa succession, Michael Ignatieff, a lancé un appel à l'unité du parti. « Pour changer la politique du gouvernement, nous devons avoir une unité absolue du caucus libéral afin que M. Harper repense sa politique avant le 26 janvier », a-t-il déclaré. « Les propos de M. Karygiannis sont très décevants », a-t-il conclu.

Joyeux
Joyeux
Joyeux Noël

Pour un temps limité, profitez de trois joyeuses offres combinées en une.

RABAIS DE 50% + sur une sélection de téléphones intelligents[1]

RABAIS DE 50% + sur les forfaits pendant 3 mois[1]

RABAIS DE 50$ sur les accessoires[2]



Téléphone intelligent 3G BlackBerry[MD] Curve[MC] 8330

49,95 $

avec un forfait voix et données de 45 $ et un contrat de 3 ans[3] (549,95 $ sans contrat)



Samsung Instinct[MC] 3G

49,95 $

avec le rabais de 100 $ de l'ensemble Amusement et un contrat de 3 ans[4] (399,95 $ sans contrat)



Samsung Cleo[MC]

24,95 $

avec un contrat de 3 ans[1] (274,95 $ sans contrat)



LG Rumeur[MC]

0 $

Avec un contrat de 3 ans[1] (249,95 $ sans contrat)

Visitez un magasin Bell • 1 888 4-MOBILE • bell.ca

la vie est Bell

3601320A

Offert chez les détaillants suivants : la cabine téléphonique, La clef de sol, Costco Wholesale, Sans-fil etc..., sonxplus, Stéréo Plus

L'offre prend fin le 24 décembre 2008. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau mobile haute vitesse de Bell Mobilité. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75 ¢), accès au réseau (qui ne sont pas exigés par le gouvernement ; 8,95$) et frais uniques d'activation d'appareil (35$) s'appliquent. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur de votre zone locale. En cas de résiliation anticipée, des frais d'ajustement du prix s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. **(2)** Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. Le rabais s'applique sur les accessoires avant les taxes, en magasin, sur le Web ou, autrement, sur le compte ; prévoir de 4 à 6 semaines. **(3)** Avec une nouvelle activation d'un forfait mensuel voix et d'une option de données d'une valeur minimale totale de 45$/mois. **(4)** Avec une nouvelle activation d'un forfait mensuel voix avec un ensemble Amusement d'une valeur minimale de 15$/mois. Le rabais s'applique sur le prix de l'appareil avant les taxes en magasin, sur le Web ou, autrement, sur le compte ; prévoir de 4 à 6 semaines. Vous devez conserver l'ensemble Amusement pendant 12 mois suivant l'activation, sinon des frais uniques d'ajustement du prix pour le service de données de 99$ seront facturés à votre compte. BlackBerry, RIM, Research In Motion, SureType et les marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont des marques déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Samsung Instinct et Samsung Cleo sont des marques de commerce de Samsung Electronics Co. Ltd. et de ses sociétés affiliées. Rumeur est une marque de commerce de LG Electronics Inc.

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
BELOEIL
Mail Montenach
BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville
BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand
BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHAMBLY
909, boul. De Perigny
Centre Jacques-Cartier
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
Place J.R. Lefebvre
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5, Route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
1065, boul. de la Carrière
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
Galeries de Granby
HULL
Galeries de Hull
JOLIETTE
127, boul. St-Charles-Borromée Nord
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409, 46e Avenue
Galeries Lachine
LAFONTAINE
2121, boul. Labelle
LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Place LaSalle
LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
5530, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Cavendish Mall
Centre du Domaine
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
ST-EUSTACHE
66, rue Dubois (107)
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5190, boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524, rue Jean Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale
TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

CRISE À OTTAWA

Nouveau souffle pour la souveraineté ?

La fronde contre le Bloc pourrait raffermir les convictions des indépendantistes « fragiles »

KARIM BENESSAIEH

Discours anti-séparatistes au Canada anglais, leaders politiques et commentateurs qui attisent la flamme, grogne contre le Québec… La crise politique à Ottawa a des relents de l'échec de l'accord du lac Meech qui avait fait exploser les appuis à la souveraineté à près de 64 % en 1991.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

L'appui à l'indépendance du Québec se nourrit en partie du sentiment d'être rejeté par le reste du Canada, ce qu'a ravivé la crise à Ottawa. Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, espère bien que la performance du Parti québécois en profitera aux élections de lundi.

Les ingrédients sont-ils réunis pour raviver la ferveur souverainiste qui stagne sous les 40 % depuis des années ? Les ténors du mouvement comme Jacques Parizeau ou Pauline Marois le souhaitent, mais les experts en doutent.

« J'ai l'impression que ça n'aura pas le même effet que l'échec de Meech, à cause de l'alliance Duceppe-Dion : pour bien des gens, c'est étrange, dit Jean-Herman Guay, politologue. Ce n'est pas comme Meech : on était là de bonne foi, c'était unanime, on a été rejetés. Cette fois, on l'a un peu cherché, on est un peu participants de la crise même si c'est M. Harper qui l'a déclenchée. »

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, croit lui aussi que les souverainistes risquent d'être trop désorientés par ce feuilleton politique pour se mobiliser. « Pour les gens qui sont nationalistes, qui ont déjà eu la souveraineté comme option ou qui l'avaient jusqu'à tout récemment, la surprise de la semaine était de voir Pauline Marois et Gilles Duceppe main dans la main avec Stéphane Dion, a-t-il déclaré hier. C'est la chose la plus imprévisible pour un Québécois nationaliste. »

« Les conservateurs viennent de brûler le capital politique qu'ils avaient acquis au Québec de peine et de misère. »

L'appui à l'indépendance du Québec se nourrit en partie du sentiment d'être rejeté par le reste du Canada, analyse Jean-Herman Guay. Quand les affronts sont manifestes, comme en 1990, lors de l'adoption de la Loi sur la clarté en 2000 ou lors du scandale des commandites, une part importante des Québécois – jusqu'à 30 % – se rabat sur la souveraineté. Ils s'ajoutent alors aux autres 30 % qui sont clairement guidés par la volonté de faire un pays.

Ce phénomène d'appui mouvant, le politologue l'a baptisé « l'accordéon souverainiste ». Rien n'indique pour le moment que l'accordéon en question soit en train de s'étirer, alors que la souveraineté est en dormance, selon M. Guay. « En 1989, ç'avait pris du temps, il y a eu un *build up*. Je n'exclurai pas que ça se produise cette fois-ci, mais on manque d'information. »

Élections baromètres

Les élections de lundi, et la performance du Parti québécois, pourraient donner les premières indications sur ce réveil souverainiste. Même là, il est peut-être trop tôt pour percevoir une tendance claire, estime François-Pierre Gingras, politologue à l'Université d'Ottawa. « À très court terme, je ne crois pas que ça amène beaucoup de votes au PQ. Ça n'a pas encore cristallisé, et Charest ne fait pas si peur que ça. »

La chef du PQ, Pauline Marois, y est d'ailleurs allée d'un appel du pied hier pour attirer les souverainistes dans les bureaux de scrutin lundi. « J'espère que ça va mettre en lumière qu'il y a vraiment deux nations dans ce pays et que les intérêts des uns et des autres s'opposent, parfois. Et dans le cas présent, ils se sont opposés très clairement. Alors, j'espère que ça va amener les souverainistes, qui n'étaient pas nécessairement prêts à aller voter, de prendre la décision d'y aller lundi. »

M. Gingras croit que la crise à Ottawa pourrait effectivement raffermir les convictions des souverainistes « fragiles », ceux qui hésitaient à appuyer Gilles Duceppe et qui pourraient être hérissés par le *Quebec bashing*.

Les grands perdants de cette crise, croit le politologue, sont les conservateurs… et la démocratie. « Les conservateurs viennent de brûler le capital politique qu'ils avaient acquis au Québec de peine et de misère. M. Harper avait délibérément courtisé le Québec pour une vision à long terme. Il vient de perdre ça dans une perspective à court terme, stratégique et partisane. »

L'inflation verbale au sujet des députés « séparatistes » du Québec n'aide en rien la démocratie, estime M. Gingras. « Au Québec, les indépendantistes sont une option légitime. Depuis une semaine au Canada anglais, ils sont redevenus une menace. »

Avec la collaboration de Martin Croteau et Vincent Brousseau-Pouliot

AVIS D'AUTORISATION DE TRANSACTION POUR LE RECOURS COLLECTIF
RELATIVEMENT AU RAPPEL DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

SI VOUS AVEZ ACHETÉ OU SI VOTRE OU VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE ONT CONSOMMÉ LES ALIMENTS POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE IDENTIFIÉS PAR LA CAMPAGNE DE RAPPEL, VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE À PARTICIPER À UNE TRANSACTION RELATIVE AU RECOURS COLLECTIF

À : ***Tous les résidents canadiens ayant acheté ou dont les animaux de compagnie ont consommé des aliments ou des friandises pour animaux de compagnie ayant fait l'objet d'une campagne de rappel le ou après le 16 mars 2007.***

QUEL EST L'OBJECTIF DU PRÉSENT AVIS?
Cet avis est publié pour informer les résidents canadiens que les tribunaux canadiens et américains ont approuvé la transaction intervenue entre les parties dans les divers recours collectifs intentés contre les entités corporatives de Menu Foods et autres parties concernées par les aliments pour animaux de compagnie ayant fait l'objet d'une campagne de rappel le ou vers le 16 mars 2007.

Le présent avis n'est qu'un résumé. Pour des informations détaillées, y compris la liste des Produits alimentaires pour animaux de compagnie ayant fait l'objet d'une campagne de rappel le ou vers le 16 mars 2007, vous trouverez l'avis complet sur www.petfoodsettlement.com ou vous pouvez appeler l'Administrateur de la demande d'indemnisation au 1-800-392-7785.

QUI EST VISÉ PAR LA TRANSACTION?
Si vous avez acheté, utilisé ou acquis, ou si votre animal de compagnie ou consommé des aliments et/ou friandises pour animaux de compagnie ayant fait l'objet d'une campagne de rappel le ou après le 16 mars 2007 parce qu'ils pourraient contenir du gluten de blé ou du concentré de protéine de riz contaminés, vous êtes visé(e) par la transaction relative au recours collectif et pouvez réclamer une indemnité.

EN QUOI CONSISTENT LES RECOURS?
Dans les recours intentés au Canada et aux États-Unis, les demandeurs prétendent que plusieurs sociétés et d'autres défendeurs ont fabriqué, distribué, vendu et/ou commercialisé les Produits alimentaires pour animaux de compagnie ayant fait l'objet d'un rappel le ou après le 16 mars 2007 et qu'en raison de la contamination desdits produits, les personnes ayant acheté, ou dont les animaux ont consommé lesdits Produits alimentaires pour animaux de compagnie ont subi un préjudice. Les allégations contenues dans les recours intentés sont à l'effet que certains animaux de compagnie ont dû subir un contrôle de santé ou ont été malades et/ou sont morts après avoir consommé lesdits Produits alimentaires pour animaux de compagnie. Les défendeurs nient avoir commis quelqu'acte répréhensible.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE LA TRANSACTION?
La transaction prévoit la création d'un fonds de 24 millions de dollars à partir duquel les consommateurs admissibles peuvent se voir compenser en argent comptant jusqu'à 100 % de tout préjudice pécuniaire raisonnable, le tout sur présentation de pièces justificatives représentant les frais nécessaires suite à l'achat ou à la consommation par leur animal de compagnie des Produits alimentaires pour animaux de compagnie ayant fait l'objet d'une campagne de rappel le ou après le 16 mars 2007 . En plus du remboursement des frais ainsi justifiés, les clients peuvent aussi recevoir une somme allant jusqu'à 900 $ en dédommagement de tout autre préjudice pécuniaire raisonnable pour lesquels ils ne disposent pas de justificatifs. Cette compensation peut couvrir les frais de la consultation vétérinaire, les frais de traitement, les frais associés à la mort de l'animal, à l'achat d'un animal de compagnie ou à un nouvel animal de compagnie, les dommages matériels et autres frais.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE D'INDEMNISATION?
• Si vous souhaitez présenter une demande d'indemnisation conformément à l'entente, vous devez compléter, signer et envoyer un formulaire de demande, ainsi que toutes les pièces justificatives, à l'Administrateur de la demande d'indemnisation à l'adresse indiquée à la fin du présent avis. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande en composant le numéro sans frais 1-800-392-7785 ou en visitant le site Internet du règlement, www.petfoodsettlement.com. **Les formulaires de demande d'indemnisation doivent être postés, la date d'affranchissement faisant foi, télécopiés ou transmis par courriel au plus tard le 27 janvier 2009. Les demandes seront traitées et réglées conformément aux modalités de l'entente de règlement.** Si vous avez déjà transmis une demande d'indemnisation avec les pièces justificatives à l'Administrateur de la demande d'indemnisation à l'adresse indiquée à la fin du présent avis, vous n'avez pas à transmettre une nouvelle demande d'indemnisation.

• **Si vous avez choisi(e) de vous exclure de la transaction et que vous avez transmis une demande d'exclusion avant la date limite d'exclusion, vous ne pouvez pas présenter une demande d'indemnisation conformément à la transaction.**

LA TRANSACTION S'APPLIQUE-T-ELLE AUX RÉSIDENTS AMÉRICAINS?
Oui, les mêmes modalités de règlement s'appliquent aux résidents américains. Seuls les délais d'exécution des diverses étapes de la procédure ou de demande d'exclusion du règlement seront différents. Si vous êtes un(e) résident(e) des États-Unis ayant acheté ou dont l'animal ou les animaux de compagnie ont consommé les produits alimentaires ou friandises pour animaux de compagnie ayant fait l'objet de la campagne de rappel le ou après le 16 mars 2007, veuillez visiter la page réservée aux États-Unis sur www.petfoodsettlement.com ou contacter l'Administrateur de la demande d'indemnisation au 1-800-392-7785 pour les informations sur le règlement et les procédures d'indemnisation aux États-Unis.

QUI ME REPRÉSENTE?
Le tribunal a désigné des avocats canadiens et américains pour représenter les membres. Vous n'avez pas à payer personnellement ces avocats pour engager un recours. Vous pouvez demander à votre propre avocat de vous aider à remplir les formulaires de demande. Toutefois, les honoraires et les frais ainsi engagés seront à votre charge.

OÙ PUIS-JE TROUVER DE PLUS AMPLES INFORMATIONS?
Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur le site Internet du règlement : www.petfoodsettlement.com ou contacter l'Administrateur de la demande d'indemnisation :

In Re Pet Food Products Liability Litigation
Claims Administrator
c/o Heffler, Radetich & Saitta LLP
P.O. Box 890
Philadelphia, PA 19105-0890 (USA)
1-800-392-7785
claims@petfoodsettlement.com

DES_QUESTIONS? VISITEZ WWW.PETFOODSETTLEMENT.COM OU COMPOSEZ SANS FRAIS 1-800-392-7785

3601216A



CRISE À OTTAWA

Le Bloc y a-t-il bien pensé ?



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Curieux, cette inquiétude de bonzes fédéralistes autour d'une possible coalition soutenue par le Bloc québécois. Il me semble que le Bloc prend un risque encore plus considérable.

Non, mais à quoi pense Gilles Duceppe ? La semaine où il aura contribué à congédier Stephen Harper, sa popularité va probablement être en hausse au Québec.

Mais après ? Ce peut être très long, un an et demi de soutien d'un gouvernement fédéral mené par Stéphane Dion et un autre libéral.

Robert Bourassa avait coutume de dire que Jacques Parizeau est supérieurement intelligent, mais qu'il a un piètre jugement politique.

Sa sortie enthousiaste et sans nuances en faveur du renversement du gouvernement Harper et de son remplacement par une coalition menée par Stéphane Dion nous en fournit un nouvel exemple.

À court terme, certes, « foutre le bordel » au Parlement est fort distrayant d'un point de vue souverainiste. Et tout ce qui peut rendre le fédéralisme dysfonctionnel est apparemment « payant » pour la Cause.

Mais a-t-on lu comme il faut cette entente qui lie les libéraux, le NPD et le Bloc ?

« Le Bloc québécois ne présentera pas, ni n'appuiera de motion de non-confiance envers le gouvernement pendant sa période d'appui à cette entente. Il votera en faveur de la position du gouvernement (…). »

////////////////////////////

Pour le Bloc, cette entente dure jusqu'en juin 2010. Il n'y aura pas que le sauvetage de l'économie à l'agenda politique, pendant cette année et demie. Il y aura la myriade des contentieux Québec-Ottawa, sur toutes espèces de sujets, de l'environnement à la fiscalité en passant par les pêcheries et les infrastructures, sans oublier le 375e anniversaire de Trois-Rivières.

Y a-t-il jamais eu, dans les relations Québec-Ottawa, une année sans récrimination, querelle, gros mots ou crise de compétence ?

Pas qu'on se souvienne, n'est-ce pas ?

Imaginons que Jean Charest soit reporté au pouvoir et que la coalition réussisse à prendre le pouvoir sans élections. Le vis-à-vis du premier ministre du Québec sera Stéphane Dion.

Imaginons que Jean Charest prenne goût à jouer les Robert Bourassa et que d'un simple slogan ressorti du musée bourassien, il fasse de la « souveraineté culturelle » une revendication formelle.

Vous n'imaginez sûrement pas que Stéphane Dion s'empressera d'accepter.

Que restera-t-il du rôle de chien de garde des « intérêts du Québec » dont le Bloc se réclame ?

Nous pourrions donc voir se lever à l'Assemblée nationale, un petit mercredi de février 2009, un Jean Charest courroucé réclamer un amendement constitutionnel pour sauver la culture québécoise.

Quand l'économie ne va pas bien, quand la politique interne est périlleuse, rien de mieux qu'une bonne vieille querelle entre peuples fondateurs.

Jean Charest, donc, se lève pour réclamer la pleine souveraineté culturelle. « Que fait le Bloc québécois, monsieur le président, pendant que la Nation québécoise réclame son appui pour défaire l'infâme gouvernement de Stéphane Dion, qui foule aux pieds nos droits et notre identité ? Rien ! Il appuie le gouvernement, monsieur le président ! »

////////////////////////////

C'est loin d'être farfelu, d'autant que Jean Charest entend clairement occuper tout le terrain nationaliste non souverainiste, et la souveraineté culturelle est une de ses nouvelles marottes.

Mais n'allons pas jusqu'à une demande de modification constitutionnelle – ce à quoi se refuse de toute manière Jean Charest pour l'instant, estimant que « le fruit n'est pas mûr ».

Imaginons une classique querelle comme on en a vue une plus tôt cette année entre le ministre Raymond Bachand et le ministre fédéral Jean-Pierre Blackburn. M. Bachand accusait son homologue d'Ottawa de « déstructurer la façon de faire de notre société en matière de développement économique », en ayant changé les règles pour les subventions.

Ce type de chicane arrivait 10 fois par année du temps des libéraux de Jean Chrétien, notamment quand il était question de traiter avec Stéphane Dion, et elles se produisent encore.

Certains stratèges souverainistes comme M. Parizeau estiment avec raison que l'arrivée au pouvoir de Stéphane Dion ne peut qu'avoir un effet négatif sur l'option fédéraliste au Québec. Le problème, c'est que pour le porter au pouvoir, le Bloc s'attache les mains pendant 18 mois.

Nous verrions donc à répétition les membres du gouvernement fédéraliste de Jean Charest faire des sorties contre le gouvernement fédéral tandis que le Bloc regarderait passer le train. Il devrait ou bien se taire, ou bien renchérir verbalement, mais dans tous les cas il serait empêché de voter contre le gouvernement fédéral ou de prendre une action significative : il s'est engagé à voter avec lui.

Quel sera son pouvoir de négociation pour imposer les projets de l'Assemblée nationale ?

Que restera-t-il, alors, du rôle de chien de garde des « intérêts du Québec » dont le Bloc se réclame ? Il restera des discours. Mais il renonce à sa liberté d'action.

Au-delà du choc de voir Stéphane Dion soutenu techniquement par le Bloc, on comprend que plusieurs militants ne voient pas dans cette coalition l'astuce souverainiste du siècle.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
yves.boisvert@lapresse.ca

Manifs partout au pays

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des Canadiens ont manifesté dans plusieurs villes du pays, hier, pour exprimer leur opinion sur la crise qui paralyse la Chambre des communes.

Plus de 2000 personnes se sont réunies devant le parlement enneigé, à Ottawa, pour soutenir la coalition formée par les partis de l'opposition pour tenter de remplacer le gouvernement conservateur.

La foule ne s'est pas laissée abattre par l'annonce que la gouverneure générale acceptait de proroger la session parlementaire. Des pancartes appelaient à ce que la coalition fasse fonctionner le Parlement et rappelaient que 62 % des électeurs canadiens n'avaient pas voté pour les conservateurs lors du dernier scrutin fédéral.

Les chefs du Parti libéral, Stéphane Dion, du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, et du Bloc québécois, Gilles Duceppe, se sont adressés à la foule.

D'autres manifestations pour soutenir la coalition se sont tenues ailleurs au pays, notamment à Vancouver, Regina, Halifax et London, en Ontario.

À Moncton, au Nouveau-Brunswick, plus de 200 personnes se sont rassemblées en soirée pour condamner les récents agissements du premier ministre Harper et pour donner leur appui à la coalition.

Le chef du NPD du Nouveau-Brunswick, Roger Duguay, a déploré l'inaction du gouvernement Harper pour aider le Canada à passer à travers la crise économique. Plusieurs secteurs de l'économie canadienne, tels que le secteur manufacturier et forestier, a-t-il dit, sont en grandes difficultés financières.

Pendant son discours, trois hommes dans la vingtaine sont venus interrompre le rallye, en invectivant les partisans de la coalition. « Vous êtes des traîtres ! » a lancé l'un d'eux sous les huées de la foule.

Après une petite altercation avec certains manifestants, les trois hommes ont été pris en charge par la police, qui les a mis à l'écart, afin que le rallye continue. Ils sont restés sur les lieux jusqu'à la fin de l'événement, sous escorte policière. Ils ont eu plusieurs confrontations verbales avec la foule.

À Edmonton, les forces opposées à la coalition ont fait entendre leur voix. Environ 200 manifestants en colère se sont réunis devant le bureau de la députée du NPD, Linda Duncan – la seule députée non conservatrice de l'Alberta –, réclamant sa démission.

Des disputes sporadiques sont survenues quand des gens favorables à la coalition gouvernementale sont passés devant la foule et ont vilipendé les manifestants.



CRISE À OTTAWA



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Des travailleurs de l'industrie de l'automobile se sont dits inquiets de voir la Chambre des communes fermer ses portes pour les six prochaines semaines. Sur la photo, la masse symbolique est retirée de la Chambre des communes à Ottawa après la décision de la gouverneure générale de proroger le Parlement.

PROROGATION DU PARLEMENT

Les avis partagés quant aux impacts

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Les avis sont partagés sur l'impact réel de la prorogation du Parlement, en pleine période de crise économique mondiale. Les libéraux affirment qu'il s'agit d'une décision lourde de conséquences, tandis que des experts croient que les inconvénients en seront limités.

De leur côté, des travailleurs de l'industrie de l'automobile se sont dits inquiets de voir la Chambre des communes fermer ses portes pour les six prochaines semaines. Le ministre de l'Industrie, Tony Clement, a tenté hier de les rassurer en disant qu'il y avait de l'argent dans les coffres de l'État pour aider le secteur automobile – même si Ottawa n'a pas encore annoncé de plan d'aide.

Mais aux yeux de Serge Coulombe, économiste et expert en politique budgétaire, le fait d'avoir prorogé les travaux de la Chambre jusqu'au 26 janvier n'aura pas d'impact majeur dans ce dossier.

« De toute manière, il faut attendre de voir ce que les Américains vont faire dans le secteur de l'auto », a souligné ce professeur de l'Université d'Ottawa.

Et bien que le sursis accordé hier enlève le pouvoir au gouvernement fédéral de dépenser de l'argent qui n'avait pas été préalablement budgété, les troupes de Stephen Harper gardent celui de « gratter ses fonds de tiroirs », voire de rappeler les députés à Ottawa, en cas d'urgence ou d'imprévu, croit M. Coulombe.

« On ne perd pas grand-chose d'ici la fin du mois de janvier », croit-il.

« De toute manière, il faut attendre de voir ce que les Américains vont faire dans le secteur de l'auto. »

Autre son de cloche

La leader parlementaire adjointe du Parti libéral, Marlene Jennings, voit les choses autrement. En annulant la dernière semaine de travail qui était prévue avant Noël pour les députés fédéraux, le Parlement n'a pu adopter les 2,3 milliards de budgets supplémentaires demandés par différents ministères, a fait remarquer Mme Jennings. Ainsi, selon elle, certains programmes pourraient manquer de financement d'ici la fin du mois de janvier.

La députée montréalaise a cité une somme de 331 millions de dollars pour la mission canadienne en Afghanistan et une autre de 326,7 millions destinée à des infrastructures provinciales et territoriales. Et c'est sans parler, dit Mme Jennings, des complications qu'entraîne une prorogation pour faire siéger les députés en temps de crise.

« Les effets sont importants. La différence entre un ajournement et une prorogation est très sérieuse », a-t-elle martelé.

Mais Nelson Michaud, politologue à l'École nationale d'administration publique, est plutôt de l'avis de son collègue Serge Coulombe: les impacts de la prorogation, même dans la situation économique actuelle, sont moins graves que ne voudraient le laisser croire les partis de l'opposition.

« De toute façon, il n'y avait pas à ce que je sache de mesures à très court terme qui étaient envisagées par personne », a indiqué M. Michaud au sujet du plan de relance économique présenté en début de semaine par les libéraux, néo-démocrates et bloquistes.

« Pour moi, c'est vraiment le précédent, a ajouté le politologue en parlant de la décision de Michaëlle Jean d'avoir accordé la prorogation bien qu'un vote de défiance était sur la table.

« Quel sera son impact? Ça reste à voir. »

DES IMPACTS DE LA PROROGATION

> Le vote de défiance du Parti libéral à l'endroit de Stephen Harper tombe.

> Le gouvernement devra prononcer un nouveau discours du Trône, le 26 janvier.

> Des crédits budgétaires supplémentaires d'une valeur de 2,3 milliards de dollars n'ont pas été adoptés.

vancouver 2010
FOURNISSEUR OFFICIEL

LÀ OÙ
MES SONGES
ME MÈNENT



PERLES DE BIRKS
DE LA COLLECTION DE PERLES
DE CULTURE DANS LES MERS DU SUD.
PENDANTS D'OREILLES DIAMANTÉS
EN OR BLANC 18 CARATS, 15 000 $.

BIRKS.COM 1.800.682.2622

BIRKS
CÉLÉBREZ LE MOMENT

3601162A

SANS LIGNE ROUGE



Le blogue de François Gagnon sur cyberpresse.ca

promotion

DOMINEZ VOTRE DOULEUR

Le froid et la chaleur produits par le menthol et la capsaïcine conduisent à une sensation beaucoup plus tolérable que la douleur elle-même, ce qui diminue par le fait même l'élancement au niveau des nerfs. Le menthol et la capasaïcine contenus dans la crème analgésique Flex-O-Flex provoquent ainsi une double activité, un duo stimulateur, exclusif à Flex-O-Flex.

Appliquez la crème de trois à quatre fois par jour, vous ressentirez les effets bienfaisants dans les sept à dix jours suivants. Cessez de l'employer si vous avez des irritations cutanées ou des allergies.

Le froid produit par le menthol dans Flex-O-Flex exerce une action contre la formation d'hématomes, contre les entorses, les lésions produites par un choc, les bleus, bosses, ecchymoses, meurtrissures légères, contusions, etc.

Maître de votre douleur par un tourbillon de particules dans la crème analgésique Flex-O-Flex, qui produit froid et chaleur pour votre plus grand bien-être.

N'oubliez pas non plus le Flex-O-Flex Chondrin, une autre formule exclusive offerte en comprimés qui regorgent de chondroïtine et d'un tourbillon de molécules végétales (les articulations souffrent beaucoup d'un manque de chondroïtine), un acti-flex de 6 ingrédients médicinaux, dont la vedette est la chondroïtine, aussi important que la glucosamine, le summum des Flex-O-Flex, le plus hautement indispensable.

* Le Chondrin de Flex-O-Flex contribue à la formation de tissus conjonctifs et aide à soulager les douleurs dans les os et les articulations.

3599460

Flex-O-Flex[MD] extrafort - capsaïcine : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 02238137. Le Chondrin de Flex-O-Flex : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 80001547. Haute sécurité. Analyses conformes de chaque lot : produits actifs médicinaux, pesticides, métaux lourds, bactéries, levures, moisissures, densité, PH, viscosité, micro-organismes totaux, contaminants pathogènes (test d'inhibition). * Ces allégations font partie intégrante de la licence. Flex-O-Flex : marque déposée de Bronchosirum inc. Jacques Duceppe, pdg., propriétaire. En vente partout, mais pas n'importe où!

Des organisations juives honorent Harper

CATHERINE HANDFIELD

La Conférence des présidents de grandes organisations juives américaines a décerné un prix au premier ministre Stephen Harper, hier soir à New York.

Ce regroupement de 50 organisations juives vouées à la promotion de l'État d'Israël aux États-Unis a offert à M. Harper le tout premier prix de « leadership international ».

Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a assisté à la cérémonie et accepté l'honneur en son nom.

« Je suis honoré d'être récompensé pour avoir amélioré les relations de l'Occident avec Israël », a déclaré M. Harper par voie de communiqué.

Le B'nai Brith Canada a félicité le lauréat et rappelé que le Canada a été le premier pays à annoncer qu'il ne participerait pas à la deuxième conférence de l'Organisation des nations unies (ONU) contre le racisme à Durban en 2009.

Le rapport final de la première conférence de Durban prônait la création d'un État indépendant palestinien.

DEMAIN SEULEMENT

6 DÉCEMBRE

ÉCONOMISEZ DE

25% à 30%

SUR CES 4 PRODUITS VEDETTES*



Rabais de 2,85 $ | Prix réduit 8,40 $ | Prix courant 11,25 $



Rabais de 4,55 $ | Prix réduit 13,40 $ | Prix courant 17,95 $



Rabais de 8,50 $ | Prix réduit 21,00 $ | Prix courant 29,50 $



Rabais de 6,20 $ | Prix réduit 12,50 $ | Prix courant 18,70 $

* Limite de 3 bouteilles par produit, jusqu'à épuisement des stocks.

PRENEZ GOÛT À NOS **CONSEILS**

SAQ

18+ La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.COM exclus. Limite de 3 bouteilles par client, par transaction, pour chacun des produits identifiés : Vivolo di Sasso, veneto i.g.t., code SAQ : 00485565; Yellow Label, cabernet-sauvignon, code SAQ : 00251876; Baileys crème caramel, code SAQ : 10682607; Domaine de Fourn, blanquette-de-limoux a.o.c., code SAQ : 00220400. Offre valable le **samedi 6 décembre 2008 seulement**, jusqu'à la fermeture de la succursale ou jusqu'à épuisement des stocks, selon la première éventualité. Aucune mise de côté n'est acceptée. Quantités limitées. 18 ans et plus.

3599203A

ACTUALITÉS



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Benoit Labonté et Gérald Tremblay sont en complet désaccord sur la pertinence d'offrir des parcomètres gratuits durant la période des Fêtes.

Parcomètres gratuits

Tremblay s'oppose au projet de Labonté

ÉRIC CLÉMENT

L'administration Tremblay-Dauphin a informé Stationnement de Montréal, hier par avis juridique, de ne pas permettre à Ville-Marie de rendre gratuits, durant la période des Fêtes, les parcomètres situés dans le réseau artériel de l'arrondissement. De son côté, le maire de Ville-Marie, Benoit Labonté, brandit règlements et droits acquis pour décrier « la petite politique » de la ville centre. Son initiative, dit-il, n'a pour but que d'aider commerçants et citoyens en période de ralentissement économique.

La guerre est déclarée entre le chef de l'opposition officielle et l'équipe du maire Gérald Tremblay. En pleine crise politique fédérale et alors que le scrutin provincial s'en vient, on se croirait aussi en campagne électorale sur la scène municipale.

La décision de Ville-Marie, mardi, d'instaurer la gratuité des parcomètres du centre-ville du 20 au 28 décembre dans le cadre de l'événement « Aux Fêtes, je magasine dans Ville-Marie », a mis le feu aux poudres. Le réseau artériel de l'arrondissement est globalement constitué des rues est-ouest, telles Sainte-Catherine, De Maisonneuve ou René-Lévesque. Il est de la responsabilité de la ville centre. L'arrondissement a la juridiction sur les rues secondaires, généralement nord-sud.

L'arrondissement a informé mercredi Stationnement de Montréal de son souhait de « suspendre la tarification des parcomètres », comme Ville-Marie le fait pour des dizaines d'événements chaque année, par exemple pour le défilé de la Saint-Patrick ou Montréal en lumière. Jamais auparavant, dit M. Labonté, cela n'avait causé un problème.

Toute la latitude

Il cite la Charte de Montréal pour expliquer que les autorisations concernant le stationnement se basent sur un règlement qui donne à l'arrondissement toute latitude pour « désigner les endroits et déterminer les périodes où le stationnement doit être interdit ou restreint à certaines fins de signalisation » ou « décréter, à l'occasion d'événements spéciaux » la non-application d'interdiction du stationnement. Il produit aussi des documents de la ville centre dans lesquels on peut lire que les arrondissements peuvent « déroger à la réglementation municipale » lors d'événements spéciaux.

De son côté, la ville centre estime que Noël n'est pas un événement pour lequel on ferme la rue. L'administration met de l'avant un règlement qui précise que sur le réseau artériel, un arrondissement n'est pas responsable de « l'établissement du tarif des droits exigibles » pour les espaces de stationnement.

Le président du CA de Stationnement de Montréal, Roger Plamondon, a demandé et obtenu, hier, l'avis du contentieux de la Ville dans ce dossier. Il stipule que Ville-Marie ne peut imposer la gratuité sur le réseau artériel. M. Plamondon en aura informé M. Labonté ce matin. Ce dernier ne comprend pas l'attitude de Stationnement de Montréal. « C'est un organisme de gestion et d'application de la réglementation, ce n'est pas un acteur politique, dit Benoit Labonté. Je m'attends à ce que Stationnement de Montréal applique la mesure, car il y a trop de précédents. On est de plein droit comme c'est le cas à Granby ou à Longueuil. »

Pour Benoit Labonté, cette affaire est « déplorable ». « Ce n'est pas pour Benoit Labonté qu'on prend cette mesure d'exception, mais pour les commerçants qui vivent un contexte économique difficile, dit-il. Faire de la petite politique dans ce dossier, c'est dire aux commerçants qu'on accepte de donner des dizaines et des dizaines et des dizaines de millions de dollars à la SHDM pour on ne sait trop où ça aboutit ni comment ni dans quelles circonstances, mais pour une couple de 100 000 dollars, on ne vous aidera pas, puis encaissez la récession ! C'est ça le message qu'on leur lance. »

Si Stationnement de Montréal maintient les tarifs des parcomètres dans les artères principales, les automobilistes qui se gareront au centre-ville ont intérêt à bien vérifier si la borne automatique indique « Hors tarif ». Sinon, attention aux amendes…

UN NOËL ENCHANTÉ

LES VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 DÉCEMBRE

LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O. EST OUVERT PLUS TARD!

VENDREDI JUSQU'À 21 h ET SAMEDI JUSQU'À 19 h

UN STYLE GLAMOUR POUR LES FÊTES
PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE STYLISTE PERSONNELLE POUR AVOIR L'AIR D'UNE STAR À TOUTES VOS RÉCEPTIONS DES FÊTES! COMPOSEZ LE 514-812-7685.

PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL
VENEZ VOUS FAIRE PRENDRE EN PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL. BISCUITS, RAFRAÎCHISSEMENTS ET MAQUILLAGE! LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE, DE 11 h À 17 h, DANS LA RUE DE NOËL AU 7e ÉTAGE. DÉGUSTATION DE CHOCOLAT AU 4e ÉTAGE. STATIONNEMENT GRATUIT AVEC UN ACHAT MINIMUM DE 25 $.

DÉJEUNER AVEC LE PÈRE NOËL
ACHETEZ VOTRE BILLET D'AVANCE AU COMPTOIR DU SERVICE À LA CLIENTÈLE. LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE, DE 8 h 30 À 10 h 30 AU 7e ÉTAGE.

TOUT SIMPLEMENT EMBALLANT!
COMPTOIRS D'EMBALLAGE AU PROFIT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE (POUR LES ARTICLES ACHETÉS À LA BAIE CENTRE-VILLE LES 5 ET 6 DÉCEMBRE). LE VENDREDI 5 DÉCEMBRE, DE 11 h 30 À 19 h, ET LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE, DE 11 h À 17 h, AU REZ-DE-CHAUSSÉE.

DE PLUS, NE MANQUEZ PAS CES OFFRES SENSASS!

50% DE RABAIS
- Mode automne-hiver pour elle IZOD Sur nos prix ordinaires.
- Vêtements olympiques à prix ordinaire et de liquidation
- Bijoux en or 10, 14 et 18 ct, diamants, pierres précieuses, zircons cubiques et perles de culture
- Vêtements de nuit et peignoirs pour lui NAUTICA et JONES NEW YORK Sur nos prix ordinaires.
- Vêtements de nuit pour elle NAUTICA Sur nos prix ordinaires.

40% DE RABAIS
- Mode automne-hiver pour elle POINT ZERO, JM COLLECTION et JONES NEW YORK Point Zero offert en tailles courantes et grandes. Jones New York offert en tailles courantes, petites et grandes. Exceptions : nouveautés printanières.
- Vêtements de nuit de marques nationales pour elle
- Lingerie de jour pour elle JONES NEW YORK Sur nos prix ordinaires.
- Mode pour bébé KUSHIE et VITAMINS BABY
- Serviettes CHRISTMAS STREET
- Décorations de Noël GLUCKSTEINHOME et CHRISTMAS STREET

30% DE RABAIS
- Mode automne-hiver pour elle NINE WEST, PETER NYGÅRD, AK ANNE KLEIN et HAGGAR Nine West et Peter Nygård offerts en tailles courantes. AK Anne Klein offert en tailles courantes et petites. Exceptions : nouveautés printanières.
- Emballage, sacs, rubans, boucles, raphia et papier de soie coordonnés CHRISTMAS STREET
- Mode automne-hiver à la Boutique Le Président pour lui ANDREW MARC, BEN SHERMAN, GIANNI FILACCI, IKE BEHAR NEW YORK, KENNETH COLE NEW YORK, SANYO, STRELLSON, ZANETTI et autres

15% DE RABAIS
Montres griffées

Achetez un ensemble de mascottes des Jeux de 2010 et obtenez EN PRIME un T-shirt à manches courtes des Jeux de 2010 de votre choix!

ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 1 EN PRIME
- Dessous ordinaires et chauds pour elle JOCKEY
- Sous-vêtements ordinaires et isothermes pour lui JOCKEY

L'article en prime doit être de valeur égale ou inférieure.

À l'achat de 50 $ ou plus (avant taxes) de produits de beauté ou de parfums, obtenez un
PASSEPORT-RABAIS BEAUTÉ V.I.P. DE 50$
Utilisez votre Passeport-rabais Beauté V.I.P. au rayon des produits de beauté et des parfums entre décembre 2008 et avril 2009 pour obtenir 10$ de rabais chaque mois*



3598947A

*Le Passeport-rabais Beauté V.I.P. la Baie donne droit à un rabais de 10 $ une seule fois par mois à l'achat de 50 $ ou plus (avant taxes) de produits de beauté ou de parfums à la Baie, entre décembre 2008 et avril 2009.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'avis contraire. Exceptions : articles «Bon prix la Baie tous les jours», «Nouvellement réduit», «Achat-choc» «Offre spéciale de la direction», Salviati, Vera Wang, articles de la Fondation Hbc et ceux des rayons concédés. Les mentions «Achat-choc» et «Offre spéciale de la direction» indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. La mention «prix de comparaison», sur une étiquette ou une affiche, indique le prix qu'un autre détaillant canadien demande ou pourrait demander pour un article identique ou de valeur comparable. Les quantités d'articles «Achat-choc», «Offre spéciale de la direction» et de l'Entrepôt du style sont limitées et peuvent varier selon le magasin. Aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention «Prix ciseaux» indique que notre prix de tous les jours a été réduit temporairement. Précisions en magasin.

la Baie
WWW.LABAIE.COM

EN BREF

Nouvel écocentre à Saint-Laurent

Le comité exécutif de Montréal a approuvé mercredi le projet d'acte par lequel la compagnie Sun Life du Canada vend à la Ville de Montréal un terrain de 15 053 m² situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent pour 1 726 988$, à des fins d'implantation d'un nouvel écocentre en 2010. L'investissement contribuera à « augmenter la quantité de matières valorisées et récupérées sur le territoire de l'agglomération », a dit Alan DeSousa, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Saint-Laurent. Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal prévoit d'implanter huit nouveaux écocentres, pour un total de 14. En 2006, 230 000 visiteurs ont fréquenté les six écocentres, disposant de près de 67 000 tonnes de matières qui ont pu être ainsi détournées de l'enfouissement, recyclées, réemployées ou valorisées.
– Éric Clément

Les juristes votent la grève

En négociation pour le renouvellement de leur convention collective depuis début 2007, les 85 juristes de la Ville de Montréal ont voté à 90 % des moyens de pression, notamment cinq jours de grève qui seront déclenchés « au moment opportun ». « Un de nos motifs est l'octroi de contrats à des cabinets privés malgré les situations de conflit d'intérêts que cela crée, mais aussi la question de la récupération salariale de 3 %, explique Kateri Lefebvre, conseillère syndicale du Syndicat des employés professionnels et de bureau (CTC-FTQ). On demande la parité avec les avocats du gouvernement du Québec et avec ceux de la Ville de Québec. On veut aussi un aménagement du temps de travail et du temps supplémentaire payé.
– Éric Clément

La sainte Flanelle aura son avenue

ÉRIC CLÉMENT

À l'occasion des 100 ans du club de hockey le Canadien de Montréal, la Ville de Montréal rebaptisera le tronçon de la rue de La Gauchetière située entre les rues Peel et De la Montagne du nom de l'équipe du Canadien de Montréal, a appris *La Presse*.

La nouvelle dénomination du tronçon, situé au bord du Centre Bell, construit au 1260, de La Gauchetière Ouest, a fait l'objet de discussions entre la Ville et le club de hockey. Il s'agit d'un des projets envisagés conjointement par le club et la municipalité dans le cadre des célébrations du centenaire du Canadien.

Selon ce que *La Presse* a appris, les experts en toponymie de la Ville ont proposé « Avenue Les Canadiens de Montréal » au lieu de « Avenue des Canadiens de Montréal ». Une avenue est d'ordinaire une « grande voie urbaine » ou une « large allée plantée d'arbres ». Le choix du nom n'est de toute façon pas final.

André Lavallée, membre du comité exécutif responsable de l'aménagement du territoire à la Ville de Montréal, a confirmé la nouvelle à *La Presse*. « Il y a eu différentes hypothèses de dénomination et je proposerai ce dossier au comité exécutif qui l'entérinera bientôt », dit-il, ajoutant que l'équipe du Canadien « fait partie intrinsèque de Montréal ».

Jusqu'à présent, il n'y avait jamais eu de rue portant le nom d'une équipe de sport au Québec, à la connaissance de la Commission de toponymie du Québec (CTQ). Après une recherche sur l'internet, nous n'avons pas trouvé de précédent au Canada non plus. Il existe bien dans la ZEC d'Iberville, un lac des Nordiques, mais la CTQ ne croit pas que ce soit en référence à l'équipe de hockey des Nordiques de Québec.

Il y a aussi des noms de lieux officiels évoquant les Canadiens, mais ce n'est jamais de l'équipe qu'il s'agit, mais du nom signifiant tout simplement les habitants du Canada. Pour la CTQ, accoler à un tronçon de rue le nom d'une équipe de hockey est tout à fait approprié compte tenu des circonstances historiques.

« Ce serait un nom acceptable car on est dans le contexte du 100e anniversaire de l'équipe, donc c'est une bonne occasion », dit Jacques Toussaint, coordonnateur de la toponymie municipale à la CTQ et géographe de profession.

Joueurs intronisés

Un total de 19 personnes ayant fait partie de l'organisation du Canadien de Montréal ont déjà été intronisées au Temple de la renommée toponymique, apprend-on sur le site de la CTQ. Toutes, sauf Dick Irvin, un entraîneur, et Frank Selke, un directeur général, ont joué pour la sainte Flanelle.

Parmi ces joueurs, citons Maurice Richard (honoré pour huit noms de lieux officiels différents), Toe Blake (quatre fois), Jacques Plante (quatre), Aurèle Joliat (3), Bernard Geoffrion (2), Édouard Lalonde ou Jean-Claude Tremblay (une fois chacun).

La CTQ rappelle que des joueurs ont aussi vu leur surnom utilisé pour des noms de lieux. Ainsi, il existe un lac Boom et un lac du Rocket pour honorer la mémoire de Bernard Geoffrion et bien sûr, de Maurice Richard.

Normalement, il faut que la personne soit décédée depuis plus d'un an pour qu'elle soit honorée par une plaque de rue à son nom. Mais des villes peuvent outrepasser cette règle de la CTQ. Ainsi, la ville de Thurso, en Outaouais, a une rue Guy-Lafleur près de l'aréna municipale et Lac-Simon a un chemin Stéphane-Richer.

Dans la ville de Vaudreuil-Dorion, il y a aussi un secteur dont les noms de rues évoquent des joueurs de hockey du Canadien de Montréal.

À noter que le nom de rue « de La Gauchetière » vient de Daniel Migeon, sieur de La Gauchetière, (1671-1746), capitaine, propriétaire terrien et jadis... jeune Canadien de Montréal.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

> VOIR AUSSI notre dossier sur le Canadien de Montréal en pages 1 à 4 du cahier des Sports



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Les fans du Tricolore pourront dorénavant attendre la partie de leur équipe préférée sur l'avenue des Canadiens de Montréal, puisque l'équipe aura un tronçon de la rue de La Gauchetière rebaptisée à son nom.

Petit prix va loin.





Téléphone intelligent BlackBerry[MD] Pearl[MC] 8130 3G
0 $*
(entente de 3 ans)



Téléphone intelligent BlackBerry[MD] Curve[MC] 8330 3G
49,99 $*
(entente de 3 ans)

AJOUTEZ À CERTAINS FORFAITS D'APPELS VOCAUX
20 $ par mois†
- Courriels personnels illimités
- Messages instantanés illimités
- Messages texte illimités

DE PLUS, l'afficheur et la messagerie vocale 10 sont inclus.

TELUS
le futur est simple[MD]

3600752A

3600754

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP BEST BUY WAL-MART

Les prix et la disponibilité des appareils peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. *Offre valable jusqu'au 25 décembre 2008. Cette offre s'adresse aux clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent à un forfait de transmission de la voix et de données combiné avec un forfait d'appels vocaux ou une option de transmission de données d'une valeur totale de 45$ ou plus avec une entente de service de 3 ans. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. † Peut être ajouté aux forfaits d'appels vocaux de 30$ ou plus avec les téléphones intelligents ANP (avec Courriel sans fil de TELUS seulement) et les téléphones intelligents BlackBerry[MD] (avec le Service Internet BlackBerry seulement). Des frais additionnels de 10¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce jointe texte) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Les messages des services Privilège ne sont pas compris. La messagerie instantanée illimitée fonctionne avec Windows Live Messenger pour les téléphones intelligents ANP et avec BlackBerry Messenger pour les téléphones intelligents BlackBerry. Des frais de 8$/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis. Des frais de 8$/Mo s'appliquent à toute utilisation à partir d'un ordinateur portable ou personnel. Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre forfait de transmission de données. La navigation Web et l'utilisation d'applications ne sont pas offertes avec les téléphones intelligents BlackBerry. Par contre, elles le sont avec les téléphones intelligents ANP au coût de 8$/Mo payables à l'usage. TELUS, le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Les familles RIM et des téléphones intelligents BlackBerry[MD] de marques, d'images et de symboles apparentés sont des marques de commerce ou des marques déposées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited et en sont la propriété exclusive. Google et le logo Google sont des marques de commerce de Google Inc. Yahoo est une marque de commerce de Yahoo! Canada Co. FACEBOOK est une marque déposée de Facebook, Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2008 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Riocan Kirkland
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1682, av. Mont-Royal Est
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux
Galeries des Sources

Montréal-Nord
Communications H.B.
10223, boul. Pie-IX

Pointe-aux-Trembles
Proxi Télécom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
2400, boul. du Faubourg
(dans le Home Depot)

Lachenaie
aut. 40/aut. 640

Lachute
Carrefour Argenteuil

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Mégacentre Notre-Dame
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Mégacentre Mascouche
117, montée Masson

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
500, rue Notre-Dame

Rosemère
Place Rosemère

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette
Galeries Joliette

Sorel-Tracy
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno

Boucherville
Technicomm
Complexe 20/20
20-T, boul. de Mortagne

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

Châteauguay
D2 Technologie Inc.
247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park
Proxi Télécom Inc.
3814, boul. Taschereau

ACTUALITÉS

CYBERPRESSE.CA

QUIZ
Actualité internationale : saurez-vous passer le test ? Participez sur **cyberpresse.ca/quizmonde**

LECTURES
Les contes de Beedle le barde de J.K. Rowling relancent la folie Harry Potter. Consultez notre dossier sur **cyberpresse.ca/harrypotter**



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
Alex Kovalev

CANADIEN
Revivez le match entre le Canadien et les Rangers en photos sur **cyberpresse.ca/rangers**

NOS BLOGUES



VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
Shodan Dumont

Les journalistes attitrés à la campagne de l'ADQ ont trouvé un nouveau surnom au chef adéquiste : Shodan Dumont. Shodan ? En japonais, l'expression signifie un détenteur d'une ceinture noire de karaté.

Lisez la suite sur cyberpresse.ca/electoral

Transports en commun Budget de l'AMT

Les municipalités réclament 12,5 millions

BRUNO BISSON

Montréal et les municipalités de banlieue réclament des transferts totalisant 12,5 millions en provenance de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), pour les aider à financer les améliorations prévues aux services de transports en commun de la région.

Selon des documents obtenus par *La Presse*, les municipalités exigent que l'agence gouvernementale revienne sur sa décision « inéquitable » de plafonner le montant des subventions aux sociétés de transport locales, dans son budget de dépenses de 2009. Le « déplafonnement » de ces subventions, à la demande des municipalités, créerait un trou de 9,9 millions dans le budget 2009 de l'AMT.

Les municipalités réclament aussi des compensations de 2,6 millions pour les coûts qu'elles devront encourir, en raison de l'amélioration des services sur les trains de banlieue de l'AMT, annoncée peu avant le déclenchement des élections par la ministre des Transports du Québec, Julie Boulet.

À moins d'acquiescer à ces conditions, présentées la semaine dernière au sous-ministre des Transports, Denys Jean, les municipalités réunies au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal pourraient désavouer le budget 2009 de cette agence gouvernementale lors de la prochaine assemblée des élus de la métropole, prévue le 11 décembre.

Un conflit qui couve

Le conflit entre les municipalités (Montréal et Longueuil, en particulier) et l'agence gouvernementale, responsable du réseau des trains de banlieue et du développement des transports en commun métropolitains, couve maintenant depuis des mois.

Cette intervention faisait suite aux dures critiques formulées à l'endroit de l'Agence, dans une lettre signée conjointement par les directeurs généraux de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM), dénonçant les choix budgétaires de l'AMT « qui ne reflètent aucun effort de rationalisation (de la part de l'agence) pour atténuer la pression financière sur les municipalités et les organismes de transport ».

Manque à gagner

Ces choix budgétaires, qui prévoient notamment le plafonnement de l'aide métropolitaine versée aux sociétés de transport par l'AMT, se traduiraient, dès l'an prochain, par un manque à gagner de 5 millions pour la STM, et ce, seulement pour le fonctionnement du métro.

Les municipalités exigent que l'agence gouvernementale revienne sur sa décision « inéquitable » de plafonner le montant des subventions aux sociétés de transport locales.

Il y a deux semaines, le gouvernement du Québec, en pleine campagne électorale, a discrètement mandaté le sous-ministre des Transports Denys Jean pour rapprocher les parties, et permettre l'adoption d'un budget de dépenses qui ferait consensus dans la métropole.

M. Jean a rencontré les dirigeants de l'AMT, la semaine dernière. Le sous-ministre a aussi confirmé, dans un bref entretien accordé à *La Presse*, qu'il a pris connaissance des propositions présentées par les municipalités, par le biais de la CMM, pour dénouer l'imbroglio qui persiste autour du budget de dépenses 2009 de l'AMT, qui relève de la ministre des Transports du Québec. M. Jean a refusé de commenter ces propositions, se disant bien conscient de l'échéance du vote des élus de la CMM, prévu à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil de cet organisme supramunicipal régional.

Selon les documents obtenus par *La Presse*, les municipalités demandent ainsi que les subventions d'« aide métropolitaine », qui financent en partie le coût de fonctionnement du métro, les tarifs réduits aux étudiants, et le rabattement de services d'autobus vers les gares des trains de banlieue, soient augmentées à la hauteur de 77,2 millions pour 2009. Une différence de 9,9 millions par rapport aux montants de 67,3 millions actuellement prévus au budget de l'AMT.

Les municipalités réclament aussi qu'une partie des subventions versées à l'AMT par le gouvernement du Québec, pour financer les nouveaux services de trains de banlieue prévus en janvier, soit transformée en « ristourne » pour aider les villes desservies à éponger les factures qui en découleront.

Navettes « de luxe »

Les municipalités demandent enfin que l'AMT retire de son budget de 2009 les deux projets de navettes express « de luxe » que l'agence a tenté d'inaugurer, en septembre dernier, malgré l'opposition des villes de Montréal et de Longueuil.

Ces services de navettes reliant Vaudreuil-Dorion au terminus Côte-Vertu, dans l'ouest de Montréal, d'une part, et l'Île-des-Soeurs à la Rive-Sud, d'autre part, sont présentement assurés par des transporteurs publics par ordre de la ministre des Transports, même si l'AMT en avait d'abord confié l'exploitation par contrat à une entreprise privée.

CRSNG NSERC

L'innovation à l'œuvre

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est fier de féliciter les lauréats de ses prix Synergie pour l'innovation de 2008. Les prix sont décernés à :



Thierry Chopin
Université du Nouveau-Brunswick
Cooke Aquaculture Inc., ministère des Pêches et des Océans et Acadian Seaplants Limited



James A. Finch
Université McGill
Vale Inco, Teck Cominco Limited, COREM, Xstrata Process Support et SGS Minerals Services



François Gagnon
École de technologie supérieure
Ultra Electronics TCS



Jim Hendry
University of Saskatchewan
Cameco Corporation

À titre de plus important organisme subventionnaire au Canada dans les domaines des sciences et du génie, le CRSNG souligne les partenariats entre les entreprises innovatrices du Canada et les chercheurs universitaires qui collaborent avec elles. Ensemble, ils mettent au point des technologies de pointe et constituent des chefs de file à l'échelle nationale et internationale. Pour en savoir plus sur ces réussites primées en recherche, et sur le CRSNG, veuillez consulter le site www.crsng.gc.ca/synergie.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
Canada

3600598A

TRANSPORTS EN COMMUN À LAVAL

Hausse des tarifs de 3,25 %

BRUNO BISSON

Après une année de croissance record de la clientèle, la Société de transport de Laval (STL) a annoncé, hier, une augmentation de ses tarifs de 3,25 %, à partir du 1er janvier prochain. Le coût d'un titre mensuel régulier augmentera donc de 2,50 $ l'an prochain, pour passer de 74 $ à 76,50 $.

La STL a aussi annoncé qu'elle étendra cette année les tarifs « étudiant » jusqu'à l'âge de 25 ans, au lieu de 21, ce qui permettra aux jeunes de 22 à 25 ans de bénéficier des tarifs réduits de 17,6 %, par rapport aux tarifs réguliers.

Cette augmentation des tarifs est similaire à celles déjà annoncées par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Société de transport de Montréal (STM). Les Lavallois pourront toutefois se vanter d'en avoir un peu plus que d'autres pour le prix de leur ticket d'autobus.

En effet, grâce à des ententes convenues entre la STL et plusieurs organismes voués à la promotion des transports actifs, alternatifs ou écologiques, les usagers de la STL pourront avoir droit à des rabais, des périodes d'essais gratuites, ou même à une place de stationnement réservée à proximité de la station de métro Cartier, au cours de prochaine année.

La STL s'est en effet associée à Vélo Québec, au Réseau de Covoiturage, à la société d'autopartage Communauto, de même qu'à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, pour offrir à ses usagers un éventail de possibilités et de solutions alternatives pour leurs déplacements quotidiens.

Ainsi, à l'occasion d'un blitz de promotion, on rencontrera 20 000 familles de Laval (presque 15 % de la population totale de la ville). Vélo Québec mènera une vaste campagne de sensibilisation et de promotion des modes de transports actifs (vélo, marche) et des transports en commun. Des titres de transport gratuits seront distribués aux Lavallois qui se montreront intéressés à faire l'essai des transports collectifs.

Dès janvier, le site internet de la STL deviendra aussi un outil de jumelage pour les gens intéressés au covoiturage. Les Lavallois qui s'inscriront à la banque du Réseau de Covoiturage obtiendront une vignette spéciale donnant accès à des stationnements réservés, près de la station Cartier.

La STL élargira de plus son partenariat avec Communauto en offrant à tous les usagers qui achètent au moins huit billets d'autobus de la STL sur leur carte OPUS, un accès gratuit aux services d'auto-partage. L'adhésion à Communauto qui commande le versement de droits remboursables de 500 $, et une cotisation annuelle de 35 $, deviendra gratuite pour les Lavallois qui remplissent les conditions d'adhésion. Enfin, la mise à la ferraille de vieilles voitures énergivores ou en très mauvais état mécanique par le biais du programme « Faites de l'air », de l'AQLPA, donnera droit à six mois de titres de transport gratuits, à un reçu d'impôts d'un minimum de 125 $, et à un an de membership à l'AQLPA.

La STL a connu en 2008 une croissance remarquable de sa clientèle avec une hausse de l'achalandage estimée à 6,4 %. C'est un record. En 2009, le budget de la STL s'élèvera à 93,7 millions. La Ville de Laval contribuera 51,1 millions au budget de la STL, soit presque 55 % de ses dépenses annuelles.

MONTOIT

CE SAMEDI | LA FAMILLE S'AGRANDIT

Tous les samedis dans LA PRESSE

3575668

DEMANDE DE PASSEPORT

Lacunes dans la protection de la vie privée

JIM BRONSKILL
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada estime que les Canadiens qui font une demande de passeport s'exposent à des risques majeurs en matière de sécurité, en raison de plusieurs faiblesses dans les différentes étapes du processus de traitement de ces demandes.

La commissaire Jennifer Stoddart a relevé plusieurs problèmes dans la manière dont les informations sont colligées, compilées, utilisées et éventuellement détruites.

Dans son rapport annuel présenté hier, la commissaire cite en exemple l'entreposage des demandes et des preuves justificatives qui sont conservées dans des sacs de plastique transparents et simplement déposés sur des tablettes.

Elle souligne que des formulaires comportant des informations personnelles sont déposés directement dans les rebus ou portés au recyclage sans avoir été préalablement déchiquetés. Dans d'autres cas, lorsque des documents ont été déchiquetés par un entrepreneur privé, les segments pouvaient facilement être réunis et ainsi donner accès aux informations personnelles.

Dans son rapport, M^me^ Stoddart a souligné que la formation des employés en matière de protection de la vie privée était inadéquate et a réitéré son appel à une réforme de la législation sur la protection de la vie privée adoptée, il y a un quart de siècle.

3,6 millions de demandes

« Nous sommes considérablement en retard sur les questions de protection de la vie privée », a affirmé la commissaire en entrevue.

Elle a fait valoir que les systèmes informatiques permettent à un trop grand nombre d'employés d'avoir accès à certains dossiers de demande de passeport.

Passeport Canada, une agence du ministère des Affaires étrangères, a traité plus de 3,6 millions de demandes de passeport en 2006-2007.

Les renseignements fournis par les demandeurs incluent numéros de carte de crédit, noms, adresses, dates de naissance et parfois numéros d'assurance sociale, a noté la commissaire.

« Il y a des risques pour les citoyens si leurs informations personnelles sont perdues ou volées. Il est clair que de meilleures mesures de protections de ces données sont nécessaires », a soutenu M^me^ Stoddart.

La commissaire a noté que les employés à l'étranger avaient accès à des dossiers de demande de passeport traités par n'importe quel consulat à travers le monde, même si cette information leur était rarement nécessaire. Une ancienne employée avait même encore accès à ces dossiers, six mois après avoir quitté son emploi.

Réduire les risques

M^me^ Stoddart a soutenu que le ministère des Affaires étrangères pourrait réduire les risques en assurant un suivi sur les personnes qui ont accès aux dossiers de demande de passeport.

Son bureau a appris dans les médias qu'une brèche dans le système internet de Passeport Canada avait permis à un Ontarien d'avoir accès aux dossiers d'autres demandeurs en changeant aléatoirement ses codes d'usager. Alerté, Passeport Canada a réglé le problème.

Dans un autre cas, un homme a reçu par la poste non seulement son nouveau passeport, mais aussi celui, expiré, d'une autre personne et d'autres documents personnels.

La commissaire a indiqué que Passeport Canada et les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international s'étaient dits d'accord avec la plupart de ses recommandations.

Vers la fin de l'enfouissement des déchets à Montréal

SARA CHAMPAGNE

Signe que l'ère de l'enfouissement des déchets aura une fin à Montréal, l'administration Tremblay a confirmé, hier, qu'il n'y aura plus d'ordures enterrées au Complexe environnemental Saint-Michel. L'ancienne carrière Miron, dans Villeray–Saint-Michel–Parc Extension, sera complètement transformée en parc nature au cours des prochaines années.

En conséquence, seuls les résidus verts et matériaux d'excavation pourront y être acheminés afin d'être transformés ou revalorisés. Pour les gens de ce secteur moins fortuné, il s'agit de la fin d'un long calvaire à endurer des nuages de poussière et du dynamitage.

Dans le Grand Montréal, près de 50 % des déchets sont toujours acheminés dans la région de Lachenaie, dans la couronne nord. La Ville de Montréal, de même que les villes membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont fait partie Laval, estiment qu'il faudrait une somme de 1 milliard pour éliminer l'enfouissement des déchets au profit du compostage et de la gazéification, en construisant notamment des usines de transformation.

Contrats de collecte d'ordures

La fin de l'enfouissement des ordures au Complexe environnemental Saint-Michel coïncide pour plusieurs arrondissements avec l'octroi de nouveaux contrats de collectes d'ordures. Dans Ville-Marie, le renouvellement des contrats au montant total de 11 millions se traduit par une hausse du coût de 150 %, compensée en partie par la ville centre.

La nouvelle collecte au centre-ville, effective à partir du 27 décembre, se fera exclusivement le jour, deux fois par semaine selon les secteurs, de 8 h à 16 h. Les sacs de déchets devront par ailleurs être mis à la rue entre 5 h et 8 h, sous peine d'amende.

Il n'y aura pas de collectes d'ordures le jour de Noël ni au jour de l'An dans l'arrondissement de Ville-Marie. Même chose pour la collecte des matières recyclables, qui se fera une fois par semaine à partir du 27 décembre, entre 8 h et 19 h. Plusieurs autres arrondissements s'apprêtent à dévoiler les détails de nouveaux horaires pour 2009.

iPhone 3G

Le bas de Noël lui va comme un gant.



SEULEMENT 199 $

AVEC UN ABONNEMENT DE TROIS ANS À CERTAINS FORFAITS*.

le nouveau fido
Les bons prix font les bons amis.

ROGERS

LE RÉSEAU SANS-FIL LE PLUS RAPIDE AU PAYS†

3595994A

Consultez fido.ca/moniphone ou rogers.com/iphonefr pour trouver le point de vente le plus près.

ROGERS concessionnaire autorisé · ROGERS plus · ROGERS VIDEO · le nouveau fido · la cabine · SANS-FIL etc... · COSTCO · FUTURE SHOP

* Le prix correspond à l'appareil de 8 Go, dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait assorti de frais de service mensuels d'au moins 30 $. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. † Le réseau sans-fil le plus rapide, selon la mesure de la vitesse de téléchargement sur le réseau HSPA. Apple, le logo d'Apple et iPhone sont des marques de commerce d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.
MC Rogers et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. MC Fido et dessin sont des marques de commerce de Fido Solutions Inc., utilisées sous licence. © 2008 Rogers Sans-fil.

SANTÉ

Le Canada manque d'obstétriciens

ARIANE LACOURSIÈRE

Les femmes qui ont besoin de soins obstétricaux d'urgence pourraient bientôt être en péril. Selon la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC), les 1650 spécialistes qui aident les Canadiennes à accoucher ne suffiront bientôt plus à la tâche.

« Chaque obstétricien fait en moyenne entre 200 et 300 accouchements par année. Ils croulent sous la tâche. Ils sont de garde des centaines d'heures par mois et sont au bout du rouleau. Ils s'inquiètent pour la santé des mères dont ils s'occupent », affirme le vice-président exécutif de la SOGC, le Dr André Lalonde.

Lors de chaque accouchement, un obstétricien doit être de garde pour assurer le service s'il y a des complications. Même les sages-femmes qui réalisent des accouchements doivent s'assurer qu'un médecin spécialiste est de garde dans l'hôpital le plus proche pour pouvoir y envoyer leurs patientes en cas de complications.

« Les 50 plus gros hôpitaux du pays engagent plus de 500 obstétriciens. Les autres sont répartis dans les petits hôpitaux. Mais ils ne sont pas assez nombreux. Les femmes des régions ne peuvent plus accoucher près de chez elles. Elles doivent souvent se rendre dans les grands centres pour avoir accès aux obstétriciens », dit M. Lalonde.

Alors que le nombre d'obstétriciens stagne, la demande augmente. Pour la première fois de l'histoire, l'âge moyen des mères qui accouchent est de 30 ans au Canada. « Il y a 15 ans, c'était 20 ans. Étant donné que les mères sont plus vieilles, il y a beaucoup plus de complications. Nos obstétriciens sont de plus en plus sollicités », dit le Dr Lalonde.

Souvent, un obstétricien peut être de garde durant une fin de semaine complète et doit accueillir des patientes à son bureau le lundi suivant. « Les mères demandent des suivis avant et après l'accouchement. Les obstétriciens travaillent de longues heures. Les burn-out sont nombreux », note le Dr Lalonde. Actuellement, plus de 85 % des obstétriciens canadiens sont des femmes. Ces dernières recherchent de plus en plus une qualité de vie et délaissent les longues heures.

Pour contrer la pénurie, la SOGC voudrait que les quotas annuels d'embauche en résidence soit augmenté de 30 % en obstétrique-gynécologie. « On voudrait aussi qu'il y ait plus de ressources dans les universités pour former les étudiants et qu'il y ait plus de collaboration avec des sages-femmes pour que ces dernières effectuent les accouchements faciles et que les obstétriciens se concentrent sur les complications », précise le Dr Lalonde.

CONSTRUCTION DU CHUM

Les médecins prévoient le pire

ARIANE LACOURSIÈRE

Maintenant qu'il a été déterminé que le nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) sera construit au centre-ville, de nouvelles questions se posent. Comment se déroulera la transition entre le CHUM actuel en trois lieux et le nouveau site unique ? L'administration doit dresser un plan au cours des prochains mois. Mais les médecins du CHUM craignent que les travaux ne perturbent sérieusement l'accès aux soins.

Le nouveau CHUM sera construit sur le terrain actuel de l'hôpital Saint-Luc. La Direction de la transition a dû déterminer s'il était mieux de détruire Saint-Luc avant de reconstruire le CHUM (scénario en une phase), ou s'il était mieux de construire une partie du nouvel hôpital avant de détruire Saint-Luc (scénario en deux phases).

Le scénario en une phase a été rapidement écarté. Car si Saint-Luc était détruit, tous les patients de l'hôpital devraient être transférés aux deux autres sites du CHUM (l'hôpital Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu) jusqu'à la fin des travaux. Or, l'espace est insuffisant. Pour pouvoir absorber le flux de clientèle, deux bâtiments de huit étages devraient être construits.

« On a démontré que le projet en une seule phase, c'est impossible. Ce serait démentiel », explique le directeur général par intérim du CHUM, Serge Leblanc.

La Direction de la transition a donc décidé de construire le CHUM en deux phases. L'hôpital Saint-Luc restera en activité pendant que la première phase du méga hôpital sera érigée. « Ce qu'il faut clarifier maintenant, c'est les détails de cette transition », explique M. Leblanc.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

La Direction de la transition ayant décidé de construire le CHUM en deux phases, l'hôpital Saint-Luc restera en activité pendant que la première phase du superhôpital sera érigée.

« L'accès pour les ambulances sera difficile. On transférera des patients vers les autres urgences du CHUM, qui sont déjà surchargées. »

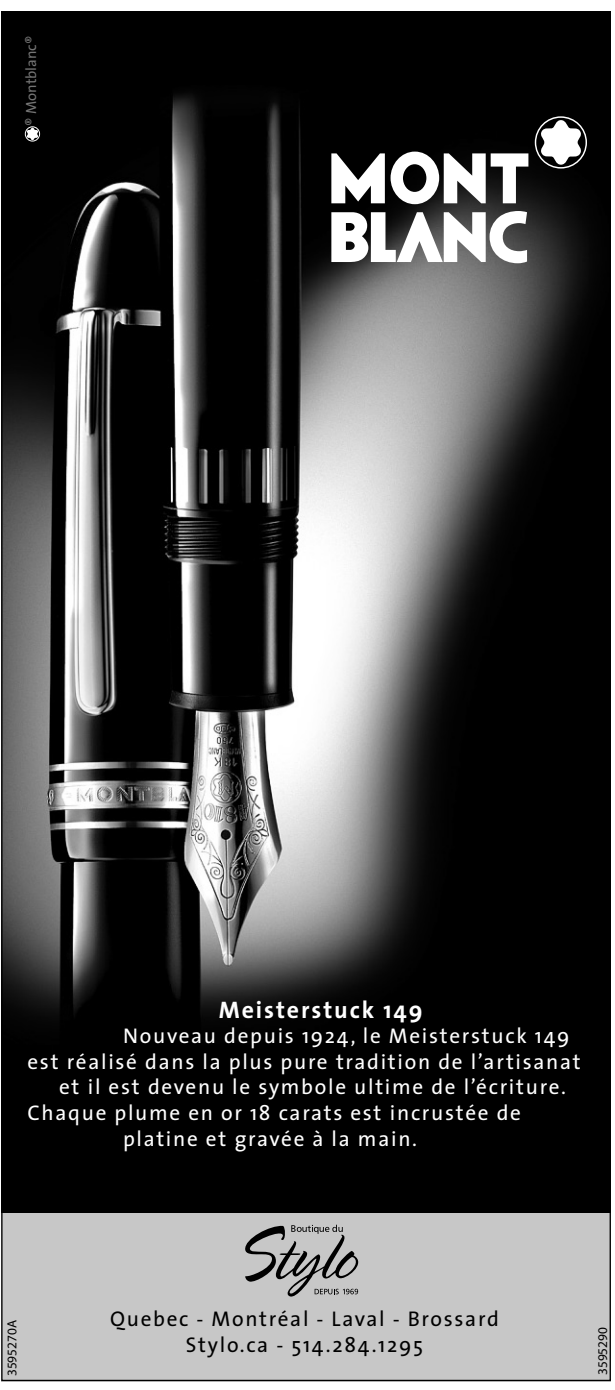
Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CHUM craint le pire. « C'est sûr qu'il va y avoir une diminution des soins à Saint-Luc durant toute la durée de la construction », s'inquiète le Dr Paul Perrotte, membre du comité exécutif du CMDP du CHUM.

Le Dr Perrotte explique que plusieurs rues seront fermées durant les travaux. « L'accès pour les ambulances sera difficile. On transférera des patients vers les autres urgences du CHUM, qui sont déjà surchargées », dit-il.

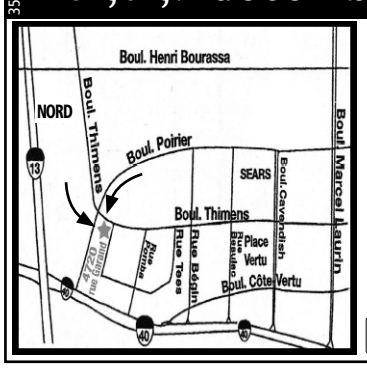
Les médecins du CHUM craignent aussi pour la qualité de vie des patients. « L'été, il fait chaud. On ouvre les fenêtres. Imaginez le vacarme qu'il y aura parce qu'un méga hôpital sera construit juste sous la fenêtre des patients de Saint-Luc ! » dit le Dr Perrotte.

M. Leblanc assure que l'objectif du CHUM est de maintenir les services à la clientèle durant les travaux. « C'est un défi, mais ça se fait, dit-il. Peut-être qu'il y aura certains désagréments, mais on va essayer de les limiter au possible. »

Selon le Dr Perrotte, le projet du nouveau CHUM est « emballant ». « Mais il faut s'assurer de continuer de soigner les gens et de bien le faire. Si ce n'est pas possible, il faut envisager d'autres solutions », dit-il.



Meisterstuck 149
Nouveau depuis 1924, le Meisterstuck 149 est réalisé dans la plus pure tradition de l'artisanat et il est devenu le symbole ultime de l'écriture. Chaque plume en or 18 carats est incrustée de platine et gravée à la main.
Boutique du Stylo DEPUIS 1969
Quebec - Montréal - Laval - Brossard
Stylo.ca - 514.284.1295
3595270A
3595290

LIQUIDATION DE FAILLITE
DU JAMAIS VU!!
1er tapis 80% de rabais 2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
3 JOURS SEULEMENT
DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)
Rabais de 80%
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER
Prestige Liquidations a reçu le mandat de plusieurs syndics de liquider par vente publique le stock de différents magasins de tapis persans et orientaux, à des prix plus bas que ceux d'une faillite. Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.
Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus !
5 ,6 ,7 décembre


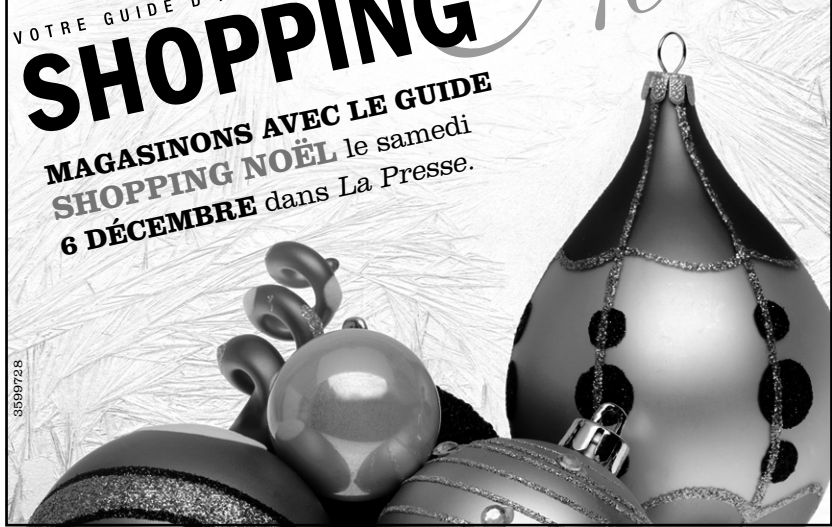
Heures d'ouverture :
vendredi 5 déc. : 11h à 20h
samedi 6 déc. : 11h à 18h
dimanche 7 déc. : 11h à 18h
4720, rue Garand
Saint-Laurent
(angle boul. Thimens)
ORGANISÉ PAR
PRESTIQUE LIQUIDATIONS
www.prestigeliquidations.com
info: (514) 338-1000
3591428

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2008-12-04
Jour de paye! 01 02 17 24 25 27 — 28 compl.
La Quotidienne 3 873 4 1504
Banco 03 06 13 14 20 23 25 31 34 37 40 42 45 47 48 49 54 57 58 67
Triplex 08 09 10 16 25
Astro Jour 16 - Mois JUIN - Année 61 - Signe CANCER
Extra 8612600
Résultats des tirages du : 2008-12-03
Lotto 649 02 08 12 22 36 37 — 23 compl.
Québec 49 07 11 22 27 41 47 — 13 compl.

Lotto 649	Gagnants	Lots	Québec 49	Gagnants	Lots
6/6	1	4 005 659,00 $	6/6	0	2 000 000,00 $
5/6+c	6	47 686,40 $	5/6+c	0	75 000,00 $
5/6	177	1 335,30 $	5/6	17	750,00 $
4/6	7 942	56,40 $	4/6	908	75,00 $
3/6	138 841	10,00 $	3/6	15 842	10,00 $
2/6+c	95 523	5,00 $	2/6+c	12 091	5,00 $
Ventes totales :		14 557 444 $	Ventes totales :		753 349,00 $
Prochain gros lot (approx.) :		4 000 000 $			

Extra 6140135
Célébration 2009 DE RETOUR AVEC PLUS DE 28 MILLIONS $ EN LOTS!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
Célébration 2009 Résultat du : 2008-12-04
MERCEDES-BENZ C230 4MATIC *
441B041 (numéro non décomposable)
* Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.
Une MERCEDES-BENZ C230 4MATIC par jour, du 1er au 31 décembre 2008.
lotoquebec.com

J.Schreter Depuis 1928
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR HOMMES, FEMMES ET GARÇONS
25% DE RABAIS SUR NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS
VOUS ÊTES INVITÉS !
ÉVÉNEMENT « FAMILLES ET AMIS » 2 JOURS SEULEMENT !
Samedi 6 décembre de 9 h à 17 h • Dimanche 7 décembre de 10 h à 17 h
Pour tout achat de 60 $ et plus
Marchandise en magasin seulement
Ne s'applique pas sur les bas et les sous-vêtements
Ne peut-être jumelé à aucune autre offre promotionnelle
Non valide sur des achats précédents
4358, BOUL. SAINT-LAURENT (ANGLE MARIE-ANNE)
TÉL. : 514-845-4231 • WWW.SCHRETER.COM
MÉTRO MONT-ROYAL
Columbia Sportswear Company · SOREL · BUFFALO DAVID BITTON · ecco · THE NORTH FACE · emu · ROCKPORT
3600555

Reportage publicitaire
VOTRE GUIDE D'ACHATS DES FÊTES
SHOPPING Noël
MAGASINONS AVEC LE GUIDE SHOPPING NOËL le samedi 6 DÉCEMBRE dans La Presse.

3599728

SUPERINFIRMIÈRES

Le programme universitaire en difficulté

LOUISE LEDUC

Deux fois moins d'infirmières diplômées que prévu et une poursuite de 950 000$ déposée par deux infirmières contre le gouvernement du Québec et l'Université de Montréal: le programme de formation des superinfirmières est en difficulté.

Dans la poursuite déposée à la Cour supérieure, on peut lire que Nicole Rondeau et Chantal Rainville sont deux infirmières bachelières, qui mènent chacune depuis près de 20 ans une carrière de haut niveau, la première en néphrologie, la seconde en cardiologie.

« Après avoir été sollicitées dans leur milieu de travail respectif », allègue la poursuite, les deux femmes demandent un congé sans solde pour entreprendre à l'Université de Montréal en 2002 un cours qui devait durer un an et demi et leur permettre de poser certains actes jusque-là réservés aux médecins.

Le problème, c'est que l'Université de Montréal « a annulé, suspendu et retardé de nombreux cours alors que d'autres cours ont même été ajoutés au cursus préalablement établi en 2002 (...) Des cours non obligatoires au début du programme sont devenus obligatoires. »

À cela se seraient ajoutés maints retards dans l'attribution des stages, avec pour résultat, peut-on lire dans la poursuite, que le programme ne pouvait être complété avant

« Dans les milieux de stage, il y avait une grande résistance. On nous disait : "Pourquoi n'allez-vous pas plutôt faire votre cours de médecine" ? »

quatre ans. « Il va de soi que si les demanderesses avaient été avisées initialement que ce programme devait être d'une durée de près de quatre années, alors qu'il annonçait une durée d'une année et demie, elles ne se seraient jamais engagées dans de telles études et elles n'auraient jamais sacrifié leur vie familiale et professionnelle pour cela. »

En entrevue, Nicole Rondeau soutient que les obstacles ne se limitaient pas aux seuls bancs d'école. « Dans les milieux de stage, il y avait une grande résistance. On nous disait : "Pourquoi n'allez-vous pas plutôt faire votre cours de médecine" ? » Mme Rondeau précise : « Nous servions de cobayes à un programme qui n'était pas prêt, pas au point. »

Ensemble, Chantal Rainville et Nicole Rondeau – qui ont décidé d'abandonner le programme en cours de route – poursuivent l'Université de Montréal et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour près de 950 000$: pertes de revenus pendant la période des études, droits de scolarité, emprunt sur hypothèque pour étudier, frais d'avocat, perte de cotisations REER, etc.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, la porte-parole Dominique Breton indique qu'à ce jour, 41 superinfirmières ont reçu leur diplôme.

C'est deux fois moins que les 75 infirmières que l'ex-ministre de la Santé, Philippe Couillard, projetait de voir aujourd'hui sur le marché du travail. « On s'attendait à un plus grand intérêt pour ce programme », dit Mme Breton.

Même si le diplôme est de niveau maîtrise, il compte jusqu'à 73 crédits, alors que 45 crédits suffisent généralement pour décrocher un diplôme de ce niveau.

Étant donné que des procédures judiciaires ont été entreprises, Sophie Langlois, porte-parole de l'Université de Montréal, a dit en entrevue ne pas pouvoir faire de commentaires.

Aux deux programmes de superinfirmières lancés en 2002 en cardiologie et en néphrologie s'ajoute depuis cette année un programme de pratique avancée de soins de première ligne.

Nombreuses séquelles aux lésions cérébrales

LA PRESSE CANADIENNE

Les militaires qui subissent des lésions traumatiques cérébrales sont exposés à un large éventail de conséquences médicales, révèle un rapport commandé par le département américain des Anciens combattants.

Le rapport de l'Institut américain de médecine révèle que le militaire qui subit des lésions cérébrales graves ou même modérées peut développer un type de la maladie d'Alzheimer similaire à la démence ou d'autres symptômes qui s'apparentent au Parkinson, une maladie neurodégénérative. Les victimes de ces lésions sont également plus à risque de développer des troubles paniques, des psychoses, des problèmes d'interaction sociale, et éprouver des difficultés à garder un emploi. Elles sont aussi plus enclines à développer des troubles de stress post-traumatique, des comportements agressifs, des dépressions et des troubles de la mémoire.

Le rapport presse le gouvernement américain d'accélérer la recherche dans ce domaine afin d'aider le personnel militaire à se rétablir ou à vivre avec les problèmes de santé que ces blessures cérébrales pourraient entraîner.

« Plus la blessure est sévère, plus il y a des chances que les conséquences à long terme soient graves », a affirmé le président du groupe d'experts qui a produit le rapport, George Rutherford.

DES SOLDES PLEIN LES RAYONS À LA BAIE!
Du vendredi 5 au jeudi 11 décembre
10%* de rabais additionnel
lorsque vous utilisez votre MasterCard® Hbc† ou votre carte de crédit Hbc
le samedi 6 décembre seulement!
*Exception : électronique. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en bas de page.


PRIX RÉDUIT
100$ DE RABAIS
799,99$
TÉLÉ ACL BRAVIA SÉRIE M 40 po DE SONY
Modèle KDL40M4000. Ord. 899,99 $
200$ DE RABAIS
699,99$
32 po. Modèle KDL32M4000. Ord. 899,99 $
599,99$
26 po. Modèle KDL26M4000. Ord. 799,99 $
Quantités limitées. Offre en vigueur tant qu'il y en aura.


PRIX RÉDUIT
500$ DE RABAIS
199,99$
BATTERIE DE CUISINE EN INOX 17 PIÈCES VERBANIA DE LAGOSTINA
Ord. 699,99 $
55% DE RABAIS Autres† batteries de cuisine
30% DE RABAIS Ustensiles de cuisson en stock suivi et en ensemble CALPHALON et LE CREUSET
†Exception : ALL-CLAD.


40% DE RABAIS
ENSEMBLE BLOC ET COUTEAUX SYNERGY DE HENCKELS
Ord. 149,99 $ Solde 89,99 $
30% DE RABAIS
Autres couteaux, blocs pour couteaux, ustensiles de table et gadgets HENCKELS


PRIX RÉDUIT
55% DE RABAIS
PULLS STYLE&CO POUR FEMME
Tailles courantes, petites et grandes.


PRIX RÉDUIT
19,99$
PULLS MANTLES™ POUR HOMME
Ord. 45 $ à 95 $

PRIX RÉDUIT
50% de rabais
VÊTEMENTS DE NUIT NAUTICA POUR HOMME ET FEMME

LIQUIDATION SEMESTRIELLE DE CHAUSSURES GRIFFÉES POUR FEMME
40% de rabais
BOTTES MODE ET CHAUSSURES POUR FEMME
KENNETH COLE, BLEKA, UNLISTED, CLARKS, BANDOLINO, ROCKPORT, NATURALIZER, MADELINE, LIFESTRIDE, EXPRESSION® et autres. Prix étiquetés.

*Exceptions au rabais de 10 % : Vêtements pour femme : ABS, robes et tailleurs Groupe JS Collection, tailleurs Tahari, Andy Thê-Anh, Anne Klein New York, Ba&sh, By Malene Birger, Ça va de soi, Chaiken Profile, Dana Buchman, Ellen Tracy, Hoss, Laila, Lauren par Ralph Lauren, Mint, Norma Kamali, Tavân & Mitto, Three Quarter, Tara Jarmon, Walter, BAIA Black Label et DKNYC sportswear. Vêtements pour homme : West End Shop/Boutique Le Président. Produits de beauté et parfumés. Collants et chaussettes Spanx, sacs à main Dooney & Bourke, Calvin Klein, Treesje et Kenneth Cole NY. Cristal Swarovski, montres Gucci, meubles, gros électroménagers, électronique, matelas, cartes-cadeaux Hbc, médicaments, marchandise sous licence et articles des rayons concédés. L'offre de rabais d'appréciation à la clientèle ne peut être combinée au rabais consenti à l'ouverture d'un compte de crédit. D'autres exceptions peuvent s'appliquer, précisions en magasin. ®Marque déposée de MasterCard International Incorporated, utilisée sous licence.**Marque déposée de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'avis contraire. Exceptions : articles «Bon prix la Baie tous les jours», «Nouvellement réduit», «Achat-choc» «Offre spéciale de la direction», Salviati, Vera Wang, articles de la Fondation Hbc et ceux des rayons concédés. Les mentions «Achat-choc» et «Offre spéciale de la direction» indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. La mention «prix de comparaison», sur une étiquette ou une affiche, indique le prix qu'un autre détaillant canadien demande ou pourrait demander pour un article identique ou de valeur comparable. Les quantités d'articles «Achat-choc», «Offre spéciale de la direction» et de l'Entrepôt du style sont limitées et peuvent varier selon le magasin. Aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention «Prix ciseaux» indique que notre prix de tous les jours a été réduit temporairement. Précisions en magasin.

la Baie
WWW.LABAIE.COM
3600682A

EN BREF

La CSDM devra réembaucher un enseignant

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a épuisé tous ses recours devant les tribunaux et devra réintégrer un enseignant qu'elle avait congédié en 2004. Jean-Alix Miguel a été reconnu coupable d'homicide involontaire de sa conjointe en 1991, après l'avoir tuée lors d'un épisode psychotique. Après avoir purgé sa peine en prison et avoir bénéficié d'une libération conditionnelle, il est engagé en 1998 pour enseigner l'électricité de construction aux adultes. M. Miguel avait déclaré qu'il n'avait jamais été condamné pour avoir commis une infraction reliée à la violence, une fausse déclaration que la CSDM a découverte en 2004. Cependant, a décrété un arbitre, cet antécédent judiciaire était, dans les circonstances, sans lien avec l'emploi. La Cour supérieure, puis la Cour d'appel, ont rejeté l'appel de la CSDM. Hier, la Cour suprême a fait savoir qu'elle n'entendrait pas la cause non plus.

Falun Gong et Quartier chinois

La Cour suprême a également refusé hier d'entendre l'appel déposé par 18 adeptes du mouvement spirituel et religieux chinois Falun Gong contre Crescent Chau, directeur d'un journal du Quartier chinois de Montréal. En 2001, le journal de M. Chau a publié un publireportage rédigé par une ancienne adepte du Falun Gong, dans lequel elle dénonce des pratiques criminelles, perverses et dangereuses au sein du mouvement. La Cour d'appel avait reconnu que les textes publiés étaient mensongers et diffamatoires puisqu'ils ne s'appuyaient sur aucune preuve. Par contre, aucun des plaignants n'était directement visé par l'article et ils n'avaient donc pas subi de préjudice. Depuis, M. Chau a déposé une poursuite contre le journal *La Grande Époque*, financé par le Falun Gong. Il réclame 130 000 $ en dommages et intérêts.

Médicaments : pas de recours collectif

Option consommateurs a enterré sa demande de recours collectif contre les fabricants de médicaments génériques à la suite du refus de la Cour suprême d'entendre sa cause. À la suite de la publication dans *La Presse* en 2003 de reportages sur des ristournes versées aux pharmaciens par des fabricants de médicaments génériques, un recours collectif avait été déposé au nom de tous les Québécois qui auraient payé une part du surplus de coûts engendré par cette pratique. Un autre recours collectif similaire, qui était suspendu, devra être examiné par la Cour supérieure.

Judith Lachapelle



PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

La Cour suprême, dont on voit ici l'édifice, qui abrite les juges du plus haut tribunal au pays, a rendu plusieurs décisions hier. Dans l'une d'elles, la Cour suprême casse un jugement de la Cour d'appel du Québec qui avait maintenu la condamnation d'un homme reconnu coupable d'agressions sexuelles.

La Cour suprême acquitte un homme reconnu coupable d'agressions sexuelles

JUDITH LACHAPELLE

Cinq ans après avoir été accusé et reconnu coupable d'agression sexuelle, Philippe Lacroix est maintenant un homme libre. La Cour suprême a cassé hier le jugement de la Cour d'appel du Québec qui avait maintenu la condamnation de l'homme alors que la preuve d'identification était bien mince.

« Les causes d'identification sont celles où il y a le plus d'erreurs judiciaires », a rappelé hier l'avocate de M. Lacroix, Annie Émond, très soulagée du dénouement de cinq ans de procédures judiciaires. Les policiers font généralement bien leur travail, a-t-elle précisé. Mais certains enquêteurs dans ce dossier ont agi de façon irrégulière.

Entre avril et septembre 2003, un cycliste commet 15 agressions sexuelles contre 14 femmes près des stations de métro Honoré-Beaugrand et Langelier. Il procède presque toujours de la même façon : à la nuit tombée, l'homme à vélo s'approche de ses victimes, leur empoigne fermement les seins ou les fesses, puis il s'enfuit.

Il agit si vite que la plupart de ses victimes, surprises, ne voient pas son visage. Les descriptions de l'agresseur sont donc assez vagues : un homme de race blanche, de taille moyenne, avec des cheveux châtains de longueur moyenne, qui porte un chandail kangourou de couleur foncée, ou un t-shirt, ou un coupe-vent avec une tuque noire.

Le 14 septembre 2003, une femme est encore une fois agressée. La victime communique avec les policiers en indiquant où l'agresseur a pris la fuite. Une heure plus tard, un policier du secteur intercepte un individu à vélo, Philippe Lacroix, qui correspond à la description donnée par la victime. Malgré les gyrophares de la voiture de patrouille, a affirmé le policier en cour, le cycliste accélère et ne s'arrête que lorsque la voiture lui barre la route. Le policier témoigne que M. Lacroix était en sueur et qu'il n'a opposé aucune résistance.

Six des victimes sont rencontrées par les policiers qui leur demandent d'identifier leur agresseur à l'aide d'une série de photographies parmi lesquelles se trouve celle de Philippe Lacroix. Mais au procès, la preuve d'identification par les victimes est rejetée, soit parce qu'elle n'est pas assez solide, soit parce que l'identification s'était déroulée de façon irrégulière en présence des policiers. En effet, à deux reprises, devant l'incapacité des victimes de désigner un suspect, les enquêteurs ont pointé la photographie de l'homme qu'ils ont arrêté.

Néanmoins, le juge de première instance estime que la preuve circonstancielle démontre que M. Lacroix est l'agresseur du 14 septembre. Comme toutes les autres agressions se sont déroulées de la même façon et ne peuvent avoir été commises que par un seul individu, M. Lacroix est également coupable des 14 autres agressions. La Cour d'appel confirme le verdict.

Raison au juge dissident

Dans son jugement rendu public hier, la Cour suprême se dit du même avis que le juge Jacques Chamberland, de la Cour d'appel, qui s'était dissocié du jugement majoritaire de ses deux autres collègues.

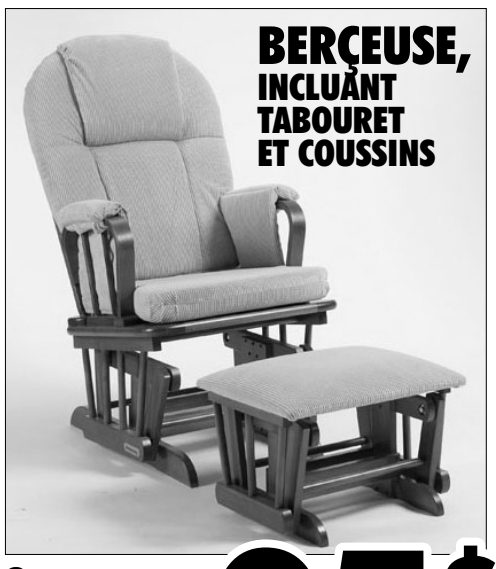
Le juge Chamberland a conclu que « le poids de la preuve circonstancielle est si faible » qu'il n'est pas possible d'affirmer hors de tout doute que Philippe Lacroix est coupable de l'agression du 14 septembre. Il s'est passé plus d'une heure entre l'agression et l'arrestation. Le fait que le cycliste était en sueur ne veut rien dire ni le fait qu'il ait accéléré, puisque la rue était en pente. La description physique et vestimentaire était aussi insuffisante. « Il y a probablement un certain nombre de jeunes hommes qui, dans une ville comme Montréal, correspondent à cette description », écrit le juge Chamberland.

S'il avait été clair que M. Lacroix est l'agresseur du 14 septembre, il aurait été justifié de conclure qu'il était l'auteur des 14 autres agressions, croient le juge Chamberland et la Cour suprême. Mais ce n'est pas le cas. La Cour suprême a donc choisi d'acquitter Philippe Lacroix sur chacun des 15 chefs d'accusation sur lesquels il avait été reconnu coupable.

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

OUVERT AUJOURD'HUI JUSQU'À 21 h

Shermag



BERCEUSE, INCLUANT TABOURET ET COUSSINS

Comparez à 299,99 $

95 $



CHOIX DE CHAISES

Comparez jusqu'à 389,99 $

75 $ CHAISE



95 $ FAUTEUIL

TOUT JUSQU'À 80 % DE RABAIS*



Comparez à 2294,99 $

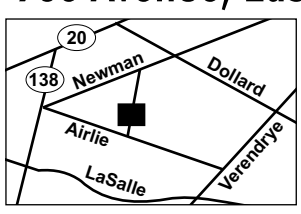
"Wave" ENS.4 PIECES

• Lit Queen
• Table de chevet
• Commode
• Miroir

895 $

DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT DE LA MANUFACTURE

795, 90e Avenue, LaSalle



vendredi...10 h à 21 h
samedi...10 h à 17 h • dimanche...10 h à 17 h

Termes : Comptant, Debit, Visa, Mastercard

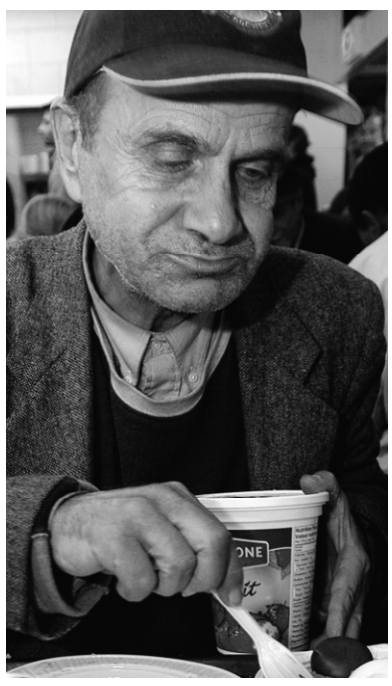
* Basé sur une comparaison de prix. Les stocks ont été accrus pour offrir un meilleur choix. Articles à prix net exclus.

3600140A

ACTIFS EN ACTION MC Professionnels de la disposition d'actifs actifsenaction.com

VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS AUJOURD'HUI

Offrez un repas complet pour Noël ! 2,48 $



Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,48 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant. Parce que donner, ça fait du bien !

☐ **24,80 $** pour **10 personnes** ☐ **62 $** pour **25 personnes**
☐ **124 $** pour **50 personnes** ☐ **248 $** pour **100 personnes**
☐ _____ **$** pour aider autant de personnes possible

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le (514) 523-5288

Débitez ma carte de crédit ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

Nº DE LA CARTE DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

NOM EN LETTRES MOULÉES

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADRESSE

VILLE PROVINCE CODE POSTAL

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus. Mission bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

MISSION Bon Accueil

Libellez et envoyez votre chèque à :

Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle, Dépt. 404103
Montréal, QC, H4C 3L5

3585441A

NOTRE 117e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

PROCÈS JOHANES WINTON

Les parents des victimes laissés à eux-mêmes, déplore Pierre-Hugues Boisvenu

CHRISTIANE DESJARDINS

Depuis le meurtre de sa fille Audrey-Ève, en mars 2004, Ginette Charron a l'impression de survivre plutôt que de vivre. Comme si ce n'était pas assez, elle a dû quêter pour assister à la fin du procès de Johanes Winton, celui qui lui a enlevé son unique enfant, et se faire traduire les conversations par les enquêteurs après l'audience, car elle ne parle pas anglais.

C'est le genre de situation qui dépasse Pierre-Hugues Boisvenu, fondateur de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues. « Mercredi, à la conclusion du procès de Johanes Winton, on a pu constater toute la différence entre la reconnaissance des droits des victimes et celle des criminels. Le meurtrier a eu droit à un procès dans sa langue (en anglais), et un service de traduction était là en permanence pour qu'il comprenne les témoignages en français, quand il y en avait. Les proches des victimes, unilingues francophones, n'ont eu droit à aucune traduction », se désole-t-il.

Par ailleurs, c'est son association qui a payé les déplacements de M^me^ Charron, à Montréal. Résidante d'East Angus, et éprouvant des ennuis de santé ainsi que des difficultés financières depuis la perte tragique de sa fille, elle n'aurait pas pu venir sans cette aide.

Pierre-Hugues Boisvenu s'insurge contre la mollesse du système qui a permis à Winton d'obtenir sa libération conditionnelle en 2002.

Enfin, M. Boisvenu s'insurge contre la mollesse du système qui a permis à Winton d'obtenir sa libération conditionnelle, en 2002, alors qu'il purgeait une peine de prison à vie pour un meurtre et une tentative de meurtre commis en 1985. Deux ans après sa libération, en 2004, et de manière tout aussi crapuleuse, il assassinait froidement Patrick Merlin, 25 ans, et Audrey-Ève Charron, 23 ans.

Le mobile : éliminer la dette de drogue d'un ami pour ensuite se partager le profit, soit environ 80 000 $. Selon Éric Mérino, meilleur ami de Merlin, ce dernier était sur le point d'abandonner la vente de drogue pour mener une vie plus rangée. Excellent en mathématiques, il avait songé à devenir professeur, et caressait l'idée d'ouvrir un commerce de plongée sous-marine dans le Sud. En ce qui concerne M^me^ Charron, elle a été tuée simplement parce qu'elle se trouvait là.

Lisez notre dossier complet sur les procès de Johanes Winton sur cyberpresse.ca/winton

EN BREF

Un présumé voleur de banque est arrêté

Les policiers de Montréal ont mis le grappin mercredi sur un homme soupçonné d'avoir commis 12 vols qualifiés au cours des deux derniers mois. Mounir Abou Daye, 22 ans, a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal pour répondre à sept des 14 chefs d'accusation qui pèsent contre lui. Entre septembre et la mi-novembre, le Montréalais aurait dérobé au moins 10 000 $ dans sept banques et cinq dépanneurs. Trois de ces vols ont été commis à Laval et les autres, à Montréal. Mounir Abou Daye est en probation depuis 2007 pour des accusations de vol et de harcèlement criminel pour lesquelles il a purgé 10 mois de prison.

Catherine Handfield

Accident d'hélicoptère : deux victimes

Les plongeurs de la Sûreté du Québec (SQ) ont repêché les corps de deux hommes hier après-midi dans le lac Simon, en Outaouais. Les deux victimes, originaires de la région de Montréal, se sont noyées à la suite d'un accident d'hélicoptère survenu la veille. Serge Louis-Seize, un entrepreneur de Lorraine, dans la couronne nord, et Léo Blanchette ont été sortis de l'eau vers 13 h 15. Les deux hommes, de 49 et 63 ans, avaient été repérés deux heures plus tôt au fond du lac. Vers 18 h 15 la veille, l'hélicoptère piloté par M. Louis-Seize avait plongé dans le lac Simon à environ 150 mètres de la rive. Les voisins ont aperçu l'appareil volant à très basse altitude au-dessus du lac. Les deux autres passagers, de 33 ans et 48 ans, ont réussi à regagner la terre ferme. Le Bureau de la Sécurité des transports mène l'enquête.

Catherine Handfield

Un cadavre est découvert à Pierrefonds

Un cadavre ensanglanté a été retrouvé hier matin à l'arrière d'un domicile de Pierrefonds, à Montréal. À 10 h 50, le propriétaire d'une maison en rénovation, située au 20 452 boulevard Gouin Ouest, a été attiré par une voiture suspecte dans le champ derrière son domicile. La petite automobile beige était garée à côté d'un bateau de pêche entreposé sur son terrain, à environ 300 mètres du boulevard. Entre la voiture et le bateau gisait le corps d'un homme de 20 ans. Il avait été poignardé dans le haut du corps. Les enquêteurs des crimes majeurs tentaient d'élucider hier soir ce 21^e^ homicide commis cette année sur le territoire du SPVM. Les statistiques en matière d'homicides s'annoncent bonnes pour Montréal cette année : à pareille date l'an dernier, on en comptait 38. La moyenne annuelle des 20 dernières années est de 64.

Catherine Handfield

jours Sears*

PLUS QUE 3 JOURS!

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre 2008

MIDI À 13 H
RABAIS 50%
*Tous les pulls à prix ordinaires pour femmes

SAMEDI 6 DÉCEMBRE SEULEMENT!
PRIX D'APRÈS-NOËL
À L'HEURE

13 H À 14 H
RABAIS 50%
*Tous les pantalons Nevada®/MD, Tradition®/MD, Tradition Country Collection®/MD, Jessica et Jessica Weekend à prix ordinaires pour femmes

14 H À 15 H
RABAIS 50%
*Tous les portefeuilles, ceintures et bretelles à prix ordinaires pour hommes

15 H À 16 H
RABAIS 50%
*Toutes les pantoufles à prix ordinaires pour femmes

16 H À 17 H
RABAIS 50%
*Toutes les blouses Jessica®/MD et Jessica Weekend™/MC à prix ordinaires

*À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97, des articles actuellement annoncés, des marques TanJay et Alia, des cadeaux en boîte, des ceintures Kenneth Cole et de tous les pantalons en denim.

SAMEDI SEULEMENT!
Les 7 premiers clients dans les rayons de meubles des magasins Sears Home et Sears Décor et des grands magasins Sears recevront
une carte-cadeau Sears de 100$
à l'achat d'un mobilier de chambre à coucher ou d'un mobilier de salle à manger de 5 pièces choisi fait au Canada
L'offre s'applique aux achats en magasin seulement. En cas de retour ou d'annulation, vous devez retourner la carte-cadeau Sears non utilisée sinon la valeur totale de la carte sera déduite de votre remboursement. Limite d'une carte-cadeau Sears par achat.

ACHETEZ TOUT, NE PAYEZ RIEN JUSQU'EN AVRIL 2009**
avec la carte Sears ou la carte MasterCard®/MD Sears®/MD, lorsque vous dépensez 100 $ ou plus, avant les taxes
ou obtenez des points† du Club Sears®/MC

**Pas de paiement ni d'intérêt avant votre cycle de facturation d'avril 2009, sur approbation de votre crédit. Achat minimum de 100 $, avant les taxes. Les articles admissibles qui font partie *d'une même transaction* peuvent être combinés jusqu'à un montant total de 100 $ ou plus. Le prix total de l'achat et tous les frais, taxes applicables et frais de livraison, sera payable en avril 2009 à la date d'échéance de votre relevé d'avril. Pour être admissibles à cette promotion, les achats doivent être faits entre le 29 novembre 2008 et le 24 décembre 2008, inclus. Tout montant dû ayant trait à cette offre promotionnelle qui n'est pas entièrement payé à la date d'échéance de votre relevé d'avril 2009 accumulera des intérêts au taux en vigueur à ce moment-là pour les transactions d'achat avec la carte. Si votre compte reste impayé pendant quatre (4) cycles de facturation, le programme de financement facultatif prendra fin et le solde impayé ayant trait à ce programme de financement sera ajouté au solde régulier des transactions d'achat de votre compte et accumulera des d'intérêts au taux en vigueur à ce moment-là pour les transactions d'achat avec la carte. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des transactions au comptant ou l'équivalent comme les cartes-cadeaux, ainsi que les produits avec installation et services du Centre du foyer Sears®/MD, des achats à l'Agence de voyages Sears et dans toutes les entreprises sous licence. Les formules de paiement et les modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears®/MC. †Les clients obtiendront des points du Club Sears®/MC pour les achats avec la carte Sears ou la carte MasterCard®/MD Sears®/MD s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points du Club Sears®/MC ne s'appliquent pas aux taxes ni aux frais de livraison (s'il y a lieu). Sears®/MD et Club Sears®/MC sont des marques déposées de Sears, utilisées sous licence au Canada. MasterCard®/MD est une marque déposée de MasterCard International Incorporated.
NE121G508 © 2008. Sears Canada Inc.
3601001A

Recevez une carte comptant Sears de 15$
à l'achat de 75 $ ou plus*** de produits de beauté ou de fragrances
À valoir sur votre prochain achat de produits de beauté ou de fragrances entre le 26 décembre 2008 et le 31 janvier 2009.
***Avant les taxes. Achats en magasin seulement. L'offre ne s'applique pas aux fragrances de stylistes 'Achat spécial' à 19,99-34,99, aux autres offres de rabais sur les fragrances et aux achats dans les magasins de liquidation, par téléphone, par catalogue et sur le site Web. La carte comptant Sears ne peut être utilisée comme paiement de compte. Limite d'une carte comptant par client. En cas de retour ou d'annulation, vous devez retourner la carte comptant sinon la valeur totale de la carte comptant Sears vous sera facturée.

RABAIS 60%
31,99
Jeu de couteaux Starfrit Lock Block
N° 22518. Rég. Sears 79,99.
Et, rabais 20% sur Tous les jeux de couteaux et de jeux de couteaux avec support à prix ordinaires

GARANTIE DE PARITÉ DES PRIX SUR
TOUS LES JOUETS
Et, nous enlèverons 10% de plus sur la différence de prix
Il y a des restrictions; détails en magasin.
Cette offre s'applique aussi aux achats sur le site Sears.ca
Garage Fisher Price®/MD 'Racin Ramps'
Prix du concurrent 29,97.
Prix Sears avec la parité du prix
28,97
Piles incluses. N° 65222. Rég. Sears 39,99.
Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks. Pas de garantie-réclame.

RABAIS 70%
47,99
Perceuse/tournevis sans cordon CRAFTSMAN®/MD 19,2 V, 3/8 po avec lampe de poche
1 bloc d'alimentation au nickel-cadmium. Mandrin sans clé à manchon double. Couple réglable à 24 positions.
N° 22715. Rég. Sears 159,99.

RABAIS 50$
149,94
iPod Nano 8 Go
Pour jusqu'à 2000 chansons. Couleurs variées.
N^os^ 20942/43/44/51
Était 199,99. Puis 169,99.
Aussi disponible: iPod Nano 4 Go
Pour jusqu'à 1000 chansons et des miliers de photos.
Était 149,99 Puis 139,99.
Maintenant 129,94
Le choix peut varier suivant le magasin.
Dans la limite des stocks. Pas de garantie-réclame.
iPod est une marque déposée d'Apple Computer Inc.

Avec la carte Sears ou la carte MasterCard®/MD Sears®/MD, recevez instantanément
60$ DE REMISE SUR LA LIVRAISON
avec tout achat de 1000 $ ou plus* de gros appareils ménagers et d'un service de livraison
*Avant les taxes, sur approbation de votre crédit. L'offre s'applique aux achats faits dans les grands magasins Sears, magasins Sears Home, magasins Sears Décor ou magasins-concessions Sears. Il y a des restrictions; détails en magasin.

Toutes les offres de cette page en vigueur jusqu'au 7 décembre 2008, sauf avis contraire. Dans la limite des stocks.

ACTUALITÉS

Les prix de l'essence jouent au yoyo

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Si vous n'avez pas fait le plein d'essence mardi, vous avez raté une belle occasion. Le prix de l'essence à la pompe est tombé à 77,9 cents le litre dans la plupart des stations. Un prix qu'on n'avait pas vu depuis presque cinq ans. Mais l'aubaine a été de courte durée. Depuis hier, les détaillants affichent entre 86,7 et 87,9 cents. À la consternation des consommateurs qui ont cru pendant un moment que la tendance à la baisse s'amorçait pour de bon.

« Chaque fois qu'on voit le prix descendre, il monte partout tout de suite après de 10, 15 cents, déplore Milad Semaan, chauffeur de taxi de la compagnie Co-op. Ça ressemble à un complot entre les compagnies. Ça nous affecte vraiment beaucoup. »

Comment expliquer ce yo-yo chronique? Selon la présidente directrice générale de l'Association québécoise des indépendants du pétrole Sonia Marcotte, ce ne sont pas les détaillants qui sont à blâmer. « À 77,9 cents le litre, les détaillants perdent de l'argent. Ils paient l'essence 78 cents et leur coût d'exploitation est un peu moins de 5 cents. »

Les fluctuations dépendent notamment des prix aux raffineries qui sont basés sur le prix du marché new-yorkais. Et puisque ces titres sont transigés à la Bourse, l'offre et la demande font fluctuer le prix selon les événements du jour.

Les frais des détaillants québécois, de 4,4 cents, sont les plus bas au Canada. Ailleurs, à Toronto par exemple, la marge est de 6 cents. À Calgary, elle est de 7,7 cents. « Si on regarde les prix hors taxes dans les grandes régions canadiennes, au Québec le prix au litre est de 82,1 cents. En Ontario, il est de 82,5 cents. Et dans l'Ouest, il grimpe à 88,8 cents. C'est donc au Québec que les prix hors taxes sont les plus bas », note M^me^ Marcotte. Selon elle, si un détaillant baisse son prix, les autres suivent. Même chose dans le sens contraire. « Le détaillant doit acheter de la raffinerie qui fixe les prix. Comme ils sont tous pris à la gorge, ils exigent les mêmes prix. »

Bonne récolte à la grande guignolée des médias



PHOTO PATRICK SANFAÇON,LA PRESSE ©

Les résidants du Grand Montréal ont fait preuve de générosité encore cette année. La grande guignolée des médias d'hier aura permis de recueillir 4205 sacs d'épicerie (ce qui équivaut à 47 937 kg de denrées) et 244 380,19 $ en argent. Les résultats diffèrent de ceux de l'an dernier, toutefois. Si les gens ont remis plus de denrées (15 % de plus), ils se sont montrés moins généreux en dons en argent (7 % de moins). Pour sa part, grâce notamment à l'encan de journalistes, *La Presse* a remis 16 706 $ en argent et 55 sacs (630 kg) en denrées non périssables. Ces chiffres risquent d'augmenter puisqu'il reste encore à comptabiliser les milliers de pièces sonnantes laissées par les donateurs. Rappelons que les dons en ligne ou au téléphone seront acceptés jusqu'au 24 décembre. 1 866 908-9090 ou www.lagrandeguignoleedesmedias.com

LES AUBAINES DE LA SEMAINE

Chaque vendredi, trouvez ici des offres exceptionnelles de nos annonceurs.

Photo Service
www.photoservice.ca
foto source MC

Le magasin spécialisé qui vend vraiment moins cher!

EPSON STYLUS PHOTO R280
0$ À l'achat d'un appareil photo numérique
Après remise postale de 100$, taxes en sus.
Rég : 99.99$
Valide en magasin seulement

Nikon D60 — *529$
Avec objectif 18-55mm VR
8 mégapixels
Après remise instantanée de 50$*
Prix régulier : 579$
GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC GARANTIE 5 ANS Nikon CANADA INC

Nikon COOLPIX P6000 — 449$
8 mégapixels 4X zoom optique Écran 2.5po
Carte SD de 2GB gratuite
GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC

Promotion valide jusqu'au 3 janvier 2009

+ Recevez à l'achat d'une caméra une prime de 70 ou 80$
détails en magasin ou sur le site web - Prime non monnayable

Velbon
Sherpa Pro Cf535 240$
Velbon DF50 Photo et vidéo 39$
Sherpa RUP-40 monopied 59$

Cadre numérique IQ de qualité
Cadre numérique 8" noir 169$ - (rég:199$)
Cadre numérique 12" noir 229$ - (rég:249$)

SIGMA
SIGMA 18-200MM DC OPTICAL- F3.5-6.3 STAB. lentille 549$
SIGMA 10-20MM F4-5.6 EX DC HSM 649$
SIGMA 70-300 F4-5.6 APODG Macro 274$

Séance de signature avec Monic Richard
Découvrez le livre de la photographe professionnelle « La face cachée du portrait »
Vendredi 12 décembre de 13h00 à 17h00
en magasin

Vente | Location | Réparation | Laboratoire | Formation
222, Notre-Dame Ouest Vieux-Montréal, Métro Place d'Armes 514-849-2291
Lun au Mer de 8h30 à 17h30 Jeu et Ven 8h30 à 20h30 Sam de 9h30 à 16h30
3600960A

Armoires & compagnie
De vrais trésors à petits prix!
3599767
Armoires 6 pi en pin massif À partir de 295 $
Chiffonniers ou meubles de lavabo À partir de 395 $
Ensembles télévision à écran plat À partir de 295 $
Armoires 41 po x 7 pi en pin massif À partir de 695 $
3600837
. Plus de 500 modèles et de grandeurs différents.
. Portes d'armoires de cuisine à peu de frais.
Ouvert 7 jours sur 7
514-321-0188
5755, boul. Métropolitain Est, Mtl
Au nord du Métropolitain entre Lacordaire et Langelier / www.armoiresetcompagnie.com

Solde de fin de saison
La Marjolaine
POUR ELLE ET LUI
Rabais de 40% à 70%
Collections automne - hiver
En plus de nos rabais, nous payons les taxes du dimanche 7 au samedi 20 décembre.
Exceptionnellement, nous seront ouverts dimanche de 10h à 16h
Joyeuses Fêtes
Les boutiques seront fermées du 21 décembre au 11 février 2009.
5672, rue Jarry Est, local 205, St-Léonard
(514) 326-1746 ou (514) 326-1745
3600479

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Canada dévoile sa liste d'exigences à l'ONU



FRANÇOIS CARDINAL
ENVOYÉ SPÉCIAL
POZNAN

La communauté internationale est prévenue: si elle souhaite recevoir l'appui du Canada dans la lutte contre les changements climatiques, elle devra d'abord répondre à ses nombreuses exigences.

En entrevue téléphonique avec *La Presse*, hier, le ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice, a énuméré la liste des conditions qu'il soumettra à ses homologues la semaine prochaine, lors de son passage à la Conférence de l'ONU sur le climat qui se déroule à Poznan.

« Je ne mettrai pas de l'avant des cibles qui ne sont pas réalistes (*unworkable*) dans le contexte économique. »

Il exigera par exemple que la cible du Canada soit moins ambitieuse que celle des autres pays industrialisés, en raison de « circonstances nationales ». « Le pays est énorme, sa population est modeste et dispersée, son climat est nordique. Par définition, il s'agit donc d'un pays qui émet de grandes quantités de carbone, car les gens doivent se chauffer et se déplacer sur de longues distances », a-t-il souligné.

À cela, il ajoute que l'économie du pays est basée sur l'exploitation des ressources naturelles, en tout premier lieu le pétrole bitumineux, ce qui justifie amplement un traitement différent dans le cadre de l'élaboration d'un traité international qui succédera, après 2012, au protocole de Kyoto.

Autre condition: tous les grands émetteurs de la planète doivent s'engager à réduire leurs émissions, incluant la Chine, l'Inde, le Brésil et les États-Unis. « Tous doivent être soumis à un nouveau protocole, a-t-il indiqué, selon une logique de parité des efforts fournis. »

Or, la communauté internationale est déchirée sur ce point, ce qui pourrait bien faire achopper les négociations à Poznan, et dans les mois qui suivront la conférence. Les pays en développement estiment en effet que le fardeau de l'effort doit d'abord revenir aux pays riches, qui sont à leurs yeux les responsables historiques du réchauffement.

Le Canada entend par ailleurs demander qu'un « équilibre » soit trouvé entre les enjeux environnementaux et économiques. Il laisse même entendre qu'une révision à la baisse de la réglementation canadienne est possible, en raison de cette même crise financière.

M. Prentice persiste donc et signe les propos qu'il a tenus vendredi dernier en Alberta: « Nous n'aggraverons pas –et je veux être bien clair là-dessus–, nous n'aggraverons pas les problèmes déjà réels de l'économie au nom du progrès environnemental. Et si cela signifie qu'il faut revoir notre façon de faire pour mieux l'adapter aux réalités de l'économie, et bien ainsi soit-il. »

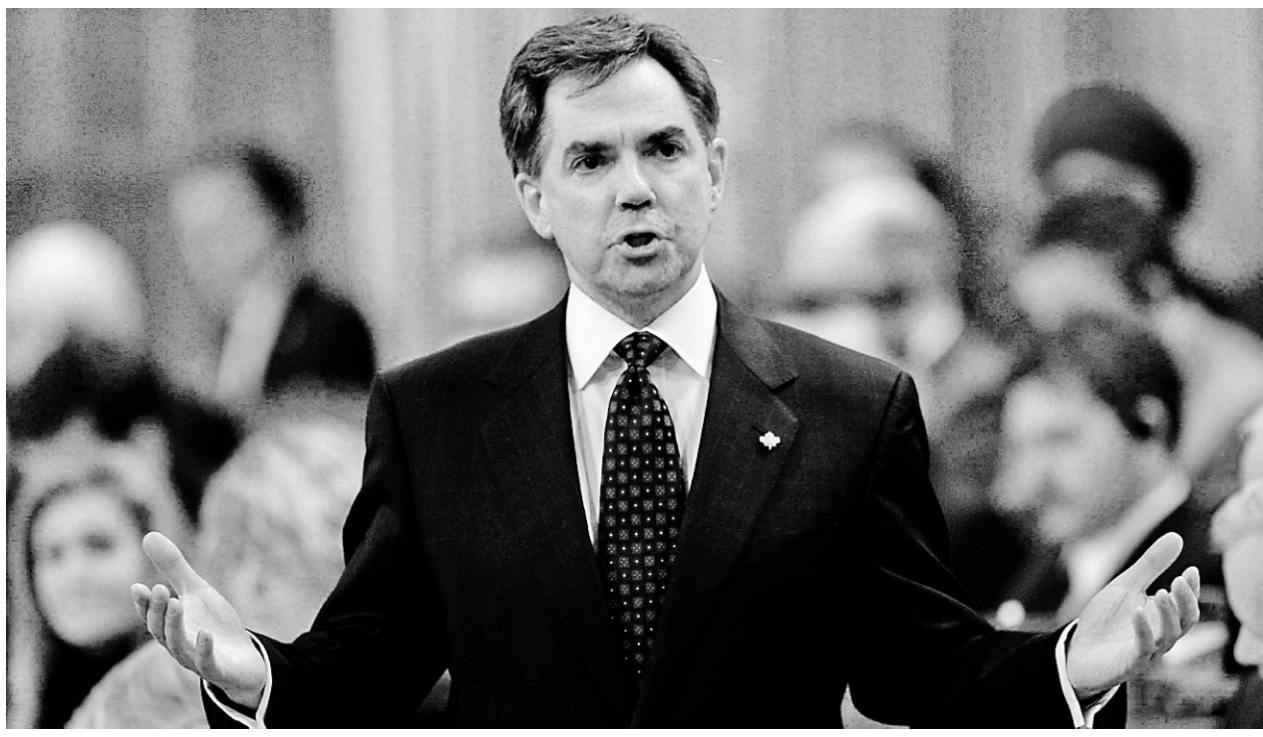


PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

Jim Prentice, ministre fédéral de l'Environnement, précise que l'économie du pays est basée sur l'exploitation des ressources naturelles, en tout premier lieu le pétrole bitumineux, ce qui justifie amplement un traitement différent dans le cadre de l'élaboration d'un traité international qui succédera, après 2012, au protocole de Kyoto.

Qu'est ce que cela signifie au juste? « Notre plan *Prendre le virage* fixe des cibles pour 2010, lesquelles seront rendues publiques l'an prochain aux fins de consultation. Je ne mettrai pas de l'avant des cibles qui ne sont pas réalistes (*unworkable*) dans le contexte économique. »

Citant quelques-unes de ces conditions, les écologistes sont d'ailleurs tombés à bras raccourcis sur le Canada, hier à Poznan. Accusé de vouloir se défiler de ses obligations en prétextant de faux arguments, il s'est mérité quatre « fossiles du jour », ce prix remis quotidiennement par le Réseau Action Climat International, qui réunit plusieurs centaines de groupes écolos de partout dans le monde.

La communauté internationale est réunie en Pologne depuis lundi dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ONU sur le climat. L'objectif est de s'entendre sur une « vision commune » de la lutte contre les changements climatiques, d'ici le vendredi 12 décembre, afin d'élaborer l'an prochain un tout nouveau traité de réduction des émissions de gaz à effet de serre post-2012.

À cette fin, d'ailleurs, le ministre Prentice a révélé à *La Presse* que le Canada pourrait bien, dans cet éventuel traité, ne pas s'engager à réduire de façon absolue ses émissions de gaz à effet de serre, comme l'exige le protocole de Kyoto.

« Ce pourrait être plutôt un système d'échange de permis (*cap and trade*), des cibles d'intensité ou autre chose. Honnêtement, tout cela peut mener à la même place. Le but est de réduire les émissions de carbone », rappelle-t-il.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

LES AUBAINES DE LA SEMAINE

Chaque vendredi, trouvez ici des offres exceptionnelles de nos annonceurs.

Centre de liquidation
4 JOURS SEULEMENT
MAZZO SPORTS

SKIS TWIN TIP ADULTES
À PARTIR DE 200$

SKIS BOTTES FIXATIONS
ENSEMBLES ADULTES À PARTIR DE 299,99$
ENSEMBLES JUNIOR 169,99$

MANTEAUX ADULTES
à partir de 99,99$*

TOUTES NOS TUQUES 1 SEUL PRIX 10$
TOUS NOS GANTS ET MITAINES 15$
Sauf en cuir

dernière chance avant Noël
RAQUETTES À NEIGE
À PARTIR DE 55$
avec étui de transport inclus

ENSEMBLES ADULTES PLANCHE À NEIGE
PLANCHE, BOTTINES ET FIXATIONS
199,99$

SKI DE FOND FISHER ENSEMBLES ADULTES
SKIS, BOTTES ET FIXATIONS À PARTIR DE 199$*

*PHOTO À TITRE INDICATIF SEULEMENT

AUSSI DISPONIBLE SKIS DE MARQUES • HEAD • ELAN • ATOMIC • FISCHER • MERRELL • ORAGE • RIPZONE • NORTHWAVE

6755, boul. Métropolitain Est, St-Léonard (sortie Langelier) 514-329-1881
(Voisin de Golf Town)

3599411

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS
« Guerre irrégulière »

Le Pentagone a officialisé le caractère stratégique de la « guerre irrégulière » qui l'oppose aux insurgés et terroristes, comme la « guerre conventionnelle » entre États. Signé lundi par le vice-secrétaire à la Défense Gordon England, l'ordre affirme la nécessité d'« améliorer les compétences » en ce domaine. – AFP

ÉTATS-UNIS
Obama éconduit

Croyant à un canular téléphonique, la représentante républicaine Ileana Ros-Lehtinen, de Floride, a raccroché deux fois au nez du président américain désigné Barack Obama, qui l'appelait pour la féliciter de sa réélection. Obama a réussi à lui parler en demandant à un autre élu de lui téléphoner. – AFP

BURUNDI
Fin de la rébellion ?

La dernière rébellion active au Burundi a accepté de lever les ultimes obstacles à la mise en oeuvre du processus de paix vieux de deux ans. Lors d'un sommet à Bujumbura consacré à la crise, le partage des pouvoirs et la reconnaissance du mouvement sous un nom autre que « Palipehutu-FNL » ont été réglés. – AFP

IRAN
16 policiers tués

Des rebelles sunnites ont exécuté 16 policiers enlevés en juin dans la province de Sistan-Balouchistan, dans le sud-est de l'Iran, a rapporté hier l'agence Mehr, citant un responsable de police. Le Jundallah (soldats de dieu) avait capturé les policiers à un poste-frontière avant de les emmener au Pakistan. – AFP

IRAK



PHOTO REUTERS

Des résidants de Baaqouba regardent des victimes d'un attentat au vélo piégé.

Violences en hausse

Des attentats suicide contre des commissariats à Falloujah ont fait hier 19 morts, dont 12 policiers, et 43 blessés, dont 28 policiers. À Mossoul, un attentat suicide a tué deux GI et blessé neuf civils irakiens. À Baaqouba, un vélo piégé a explosé devant un café, tuant trois civils et en blessant neuf. – AFP

THAÏLANDE
Roi souffrant

Le roi Bhumibol Adulyadej, « souffrant », a gardé le silence hier à l'occasion de son 81e anniversaire. Monarque en exercice depuis 62 ans, il est vu par ses 63 millions de sujets comme seul capable de régler la crise politique. Le cabinet intérimaire a annulé entre-temps une session parlementaire prévue pour élire un nouveau premier ministre. – AFP

AFGHANISTAN
Gouverneur démis

Mis en poste il y a à peine trois mois, le nouveau gouverneur de Kandahar, chef lieu des talibans, a été démis de ses fonctions. Rahmatullah Raufi, un ancien général de l'armée, âgé de 48 ans, avait remplacé le controversé Asadullah Khalid à la tête de la province. Le renvoi de son prédécesseur avait été retardé après que le ministre canadien des Affaires étrangères, Maxime Bernier, ait demandé publiquement son départ. M. Raufi, en entrevue avec l'AFP, a blâmé le frère du président Hamid Karzaï, Ahmad Wali Karzaï, pour les difficultés rencontrées pendant son mandat. – AFP



PHOTO SEBASTIAN SCHEINER, ASSOCIATED PRESS

Quelque 600 policiers et soldats israéliens ont procédé hier à l'évacuation musclée d'environ 250 colons juifs qui occupaient la « Maison de la Paix », un bâtiment contesté à Hébron en Cisjordanie.

Israël évacue de force des colons juifs à Hébron

D'APRÈS AP ET AFP

JÉRUSALEM — Les forces de sécurité israéliennes ont évacué de force hier quelque 250 colons juifs qui occupaient un bâtiment contesté à Hébron, une querelle qui était devenue l'un des principaux points chauds de Cisjordanie.

Selon les services de secours israéliens, 35 personnes ont été blessées dans les deux camps au cours de cette évacuation musclée. D'après la porte-parole de l'armée Avital Leibovitz, l'opération, menée par 600 policiers et soldats, a pris fin après 20 minutes environ. Les colons ont ensuite tenté de réinvestir le bâtiment, mais les forces antiémeute les en ont empêchés.

Les colons, après avoir été évacués, ont provoqué des incidents à Hébron, allumant des incendies à proximité d'au moins deux maisons palestiniennes. Des colons ont brisé des vitres et jeté des pierres sur des habitations palestiniennes. Sur les toits, pendant ce temps, des Palestiniens bombardaient de pierres colons et policiers en contrebas.

L'armée a ensuite déclaré toute la région de Hébron « zone militaire fermée ». La violence s'est rapidement propagée à d'autres zones de Cisjordanie, où les colons ont jeté des pierres, brûlé des pneus et bloqué les routes: la campagne de riposte sur tout le territoire avait été organisée et devait être déclenchée dans la foulée de l'éviction de Hébron.

Le bâtiment de quatre étages, baptisé « Maison de la Paix » par les colons, constituait une petite enclave dans cette ville toujours sous haute tension, où quelque 600 juifs vivent sous haute protection au milieu de 170 000 Palestiniens. La ville, qui abrite le Tombeau des Patriarches, est considérée comme le lieu où repose la dépouille d'Abraham, révéré tant par les juifs que par les musulmans.

Les colons se sont installés dans la « Maison de la Paix » sans autorisation au début de l'année 2007. Le mois dernier, la Cour suprême israélienne a jugé que les colons devaient être expulsés, jusqu'à ce qu'un autre tribunal décide qui est le propriétaire légitime.

Le ministre israélien de la Défense Ehoud Barak a donné l'ordre d'intervenir après avoir tenté, au cours d'une rencontre plus tôt dans la matinée avec les dirigeants des colons, de les faire partir pacifiquement, a expliqué son conseiller Eitan Broshi.

Il s'agissait de la plus importante évacuation de colons par la force depuis le démantèlement de l'implantation sauvage d'Amona, en février 2006. À l'époque, des centaines de policiers antiémeute avaient affronté les colons en véritables batailles rangées qui avaient fait des dizaines de blessés.

Les colons se sont installés dans la « Maison de la Paix » sans autorisation au début de l'année 2007. Le mois dernier, la Cour suprême israélienne a jugé que les colons devaient être expulsés, jusqu'à ce qu'un autre tribunal décide qui est le propriétaire légitime.

Blocus allégé

Alors que l'éviction des colons se déroulaient hier, Israël a annoncé un allègement du blocus imposé à la bande de Gaza en autorisant l'entrée d'aides humanitaires et, pour la première fois depuis un mois, de journalistes étrangers.

Le ministre de la Défense Ehud Barak a donné son feu vert à l'acheminement au territoire palestinien d'une cargaison de 70 camions de farine, produits alimentaires et autres produits de première nécessité ainsi que d'une quantité non précisée de carburants, a indiqué son ministère dans un communiqué.

Cette ouverture n'a cependant pas pacifié les opposants d'Israël à Genève. L'État hébreu a eu droit à un feu roulant de critiques pour sa première apparition devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU).

Israël critiqué à l'ONU

Le représentant syrien a dénoncé ironiquement l'« oasis de démocratie » décrit par le rapport présenté par Israël, son homologue palestinien se déclarant « étonné » par une présentation « qui n'évoque pas la responsabilité d'Israël en tant que force d'occupation » dans les Territoires palestiniens.

Exprimant des « réserves » concernant le fonctionnement du Conseil, l'ambassadeur israélien auprès de l'ONU Aharon Leshno-Yaar avait exprimé en préambule le souhait de son pays de « faire preuve d'humilité » dans le cadre de l'EPU, mais « sans se départir de sa culture des droits de l'homme ».

« Nous sommes conscients des insuffisances » en la matière, a déclaré le représentant israélien. Le diplomate a cependant fait valoir les progrès de son pays pour lutter contre la traite des êtres humains, pour améliorer les droits des personnes handicapées ou pour la tolérance en matière d'orientation sexuelle.

Les recommandations du Conseil des droits de l'homme concernant Israël seront soumises à approbation mardi prochain.

L'impact du terrorisme sur la ronde électorale en Inde



JOONEED KHAN

ANALYSE

Une fausse alerte terroriste hier à l'aéroport international de New Delhi a traduit, deux semaines après les attentats meurtriers de Bombay, la grande nervosité des autorités indiennes, engagées dans une ronde d'élections provinciales cruciale pour les législatives fédérales attendues d'ici mai 2009.

L'alerte a été donnée par le réseau NDTV, qui a affirmé que trois coups de feu avaient été tirés depuis une voiture contre l'aéroport. Les forces de l'ordre ont fouillé l'aérogare de fond en comble mais sans rien trouver, a dit un responsable.

L'Inde est engagée depuis la mi-novembre dans une importante ronde électorale dans cinq États et dans le district fédéral de Delhi, et les attentats de Bombay sont tombés comme un cadeau du ciel pour l'opposition hindouiste du BJP, qui accuse carrément le Parti du Congrès au pouvoir de « faiblesse ».

Plusieurs leaders du Parti du Congrès sont partis ou ont été mutés après les attentats de Bombay: le ministre en chef du Maharashtra, dont Bombay est la capitale, a démissionné, de même que le ministre fédéral de l'Intérieur. Le premier ministre Manmohan Singh doit remanier en profondeur son cabinet.

100 millions d'électeurs

Le vote a commencé le 14 novembre dans l'État de Chattisgarh, suivi de Jammu et Cachemire. Samedi, les électeurs du district fédéral de Delhi sont allés aux urnes. Le Madhya Pradesh, le Rajasthan et le Mizoram doivent suivre, avec des résultats attendus après le 8 décembre.

Ces États représentent 100 millions d'électeurs, et 16 % des sièges à la Chambre basse du Parlement indien. Le Parti du Congrès, qui a défait le BJP en 2004, a perdu neuf élections provinciales d'affilée. Il doit en gagner quelques-unes pour se présenter sur un bon pied aux fédérales.

Les attentats de Bombay ne pouvaient arriver à pire moment pour lui. La présidente du parti, Sonia Gandhi, a dénoncé ces attentats « barbares ». Le BJP, par contre, a acheté de la grosse pub rouge sang à la une des journaux pour clamer: « Combattez la terreur. Votez BJP ».

Adeptes de la « politique du pire », les islamo-terroristes du Pakistan, liés aux talibans et à Al-Qaeda, ont tout intérêt à affaiblir le Parti du Congrès, laïque comme la coalition au pouvoir au Pakistan, et à favoriser les extrémistes hindous dont l'islamophobie primaire sert leurs intérêts.

Terrorisme hindouiste

Mais les choses sont plus complexes, estiment des analystes indiens. La cherté de la vie, avec la hausse des prix des aliments et du carburant, joue aussi contre le Parti du Congrès.

Le BJP a son propre bilan noir face au terrorisme, disent-ils. Il y a eu en 2001 l'attentat contre le Parlement indien, et en 1999 il a négocié avec des pirates qui avaient détourné un avion indien à Kandahar et il a libéré des terroristes qui sont venus frapper l'Inde à nouveau.

Il y a aussi le terrorisme hindou lié au BJP que les services indiens sont en train de mettre au jour: le colonel Srikant Purohit, des forces armées, a été arrêté pour des attentats anti-musulmans remontant à 2006; il a été lié à des milices du BJP impliquées dans d'autres attentats.

Enfin, ajoutent ces experts, les élections provinciales ne se jouent pas entre le Parti du Congrès et le BJP seulement. Au Cachemire, le Congrès compte sur un allié musulman local, et ailleurs dans le nord, le BSP, parti des basses castes et des hors-castes (dalits), va faire la différence.

MARATHON DE QUESTIONS-RÉPONSES À LA TÉLÉ

Vladimir Poutine rassure les Russes

OLGA NEDBAEVA
AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — Protecteur de la Russie et des Russes, magicien exauçant les voeux de Noël des enfants ou macho prêt à pendre son ennemi par les testicules: Vladimir Poutine a montré hier les diverses facettes de son talent d'acteur, dans son rôle de « leader de la Nation ».

Fidèle à la tradition qu'il avait instaurée pendant sa présidence, Vladimir Poutine, le premier ministre, s'est offert une rencontre en direct avec les Russes, à l'occasion d'un marathon de questions-réponses retransmis en direct et suivi par 1,7 million de personnes.

Pour illustrer la diversité du pays et des sujets, les citoyens sont intervenus depuis une usine fabriquant des sous-marins nucléaires, un gymnase dans le Caucase du Nord, une serre contenant grappes et caisses de tomates ou une maternité avec au premier plan deux femmes enceintes en robe de chambre.

Fonctions obligent, le premier ministre s'est voulu rassurant en répondant aux questions sur la crise financière. Mais l'homme politique le plus populaire de Russie a aussi donné sa vision de la politique internationale que ce soit le changement d'administration américaine, les épineuses relations russo-ukrainiennes ou la guerre en Géorgie.

« Est-il vrai que vous avez voulu pendre Saakachvili par un endroit particulier? », a demandé un auditeur faisant allusion à des propos rapportés par la presse selon lesquels M. Poutine aurait dit vouloir « faire pendre par les couilles » le président géorgien Mikheïl Saakachvili.

« Pourquoi par un seul endroit? », a répondu M. Poutine avec un air rigolard bien appuyé, déclenchant dans le studio des rires et quelques applaudissements.

Il a écouté très sérieusement lorsqu'il a eu au bout du fil une fillette de Iakoutie (Sibérie orientale) lui confiant qu'elle rêvait d'une robe de Cendrillon.

Elle s'est adressée à l'homme fort de la Russie en l'appelant « Diadia (oncle, le terme qu'utilisent les petits enfants pour parler à un homme) Volodia », le diminutif de son prénom, et en lisant syllabe par syllabe sa requête.

« Dachenka, tous les enfants et pas seulement en Iakoutie doivent célébrer le Nouvel An dignement (...). Mais pourquoi ne penses-tu pas à ce qu'il faut à ta grand-mère? J'invite ta soeur, ta grand-mère et toi-même à Moscou et on vous trouvera des cadeaux », a-t-il répondu.

« On va prendre contact avec vous » et « on vous aidera », a-t-il également promis à un jeune homme qui cherche la tombe de son père et à une mère de huit enfants, toujours pas décorée de l'Ordre national de la Gloire.

Impossible de trouver une section de tricot ou de dessin? « On va réagir », martèle le premier ministre.

Show thérapeutique

Quand on l'a laissé choisir lui-même les questions au bout de trois heures d'échanges, il n'a pas pu s'empêcher de lire un extrait d'un fax de deux pages où une personne non-identifiée lui demandait pourquoi « on ne le voyait plus à la télévision à part les réunions du gouvernement ».

Le premier ministre vole pourtant régulièrement la vedette au président Dmitri Medvedev dans l'espace médiatique.

Dans une série de réponses éclair, Vladimir Poutine a assuré qu'il aimait le bania (les bains avec sauna) « comme tout ce qui est russe », qu'il était romantique « en partie » et que « la neige tombera quand Dieu le voudra ».

Et qu'est-ce qu'il aime le plus? « La Russie! ».

Pour le politologue Alexeï Makarkine, la communication de Vladimir Poutine sert de « thérapie dans un pays angoissé par la crise » économique.

« La société est fondée sur la confiance en Poutine. Il devait faire passer le message qu'il n'y a pas de catastrophe. Il a réussi à calmer les gens », estime M. Makarkine, du Centre des technologies politiques.



PHOTO ALEXANDER ZEMLIANICHENKO JR, BLOOMBERG NEWS

Une femme russe s'est arrêtée dans un magasin pour écouter un moment le premier ministre Vladimir Poutine qui s'est livré hier à son marathon de questions-réponses en direct à la télévision.

Le Rwanda derrière la « rébellion » au Congo

Kigali envoie des combattants à la rescousse des rebelles congolais, selon le *New York Times*

JOONEED KHAN

Le Rwanda est directement impliqué dans la « rébellion » dans l'est du Congo en y envoyant des soldats « démobilisés » et en dirigeant même les opérations, écrit le *New York Times* dans un long reportage de Kigali publié hier.

« Des soldats démobilisés ont confié à voix basse à Kigali, la capitale rwandaise étroitement contrôlée, que la Commission de démobilisation du Rwanda, gérée par le gouvernement, envoie systématiquement des centaines, voire des milliers de combattants sur les lignes de front de la rébellion » au Congo, rapporte-t-il.

« D'anciens rebelles du Congo disent avoir vu des officiers rwandais arracher le drapeau du Rwanda de leurs uniformes en se joignant à la rébellion, et que ces officiers sont l'épine dorsale de l'armée rebelle », poursuit le quotidien.

Le reporter Jeffrey Gettleman cite un fonctionnaire ayant requis l'anonymat qui dit que « plusieurs soldats rwandais blessés au Congo sont traités dans un hôpital militaire de Kigali ».

Le silence est brisé

Il cite des gardes forestiers, parlant eux aussi sous couvert de l'anonymat, selon lesquels « d'innombrables hommes lourdement armés traversent régulièrement la frontière pour passer au Congo ».

Interrogé à savoir pourquoi il est allé se battre au Congo, un lieutenant rwandais de retour à Kigali « a paru surpris » de la question, avant de répondre: « Je suis Tutsi. Tutsi à 100 %. »

« C'est une première », a commenté Serge Blais, chargé du Programme Afrique à Développement et paix, et qui a une longue expérience du Congo. « Ce que dit le *Times* est une réalité que les Congolais et les Hutus réfugiés connaissent déjà. C'est bien que ce journal brise enfin le silence qui couvre les crimes du Rwanda depuis trop longtemps », a-t-il dit.

L'ONG montréalaise a accueilli cette semaine une mission de l'Église du Congo venue lancer un « cri de détresse » à propos du « génocide silencieux » dans l'est du pays, où les guerres liées au pillage des richesses ont tué plus de 6 millions de civils depuis 1998.

L'axe Washington-Kigali

La mission est partie hier pour Washington. Lors d'une rencontre avec la Table de concertation sur le Congo, a dit M. Blais, « plusieurs ont exigé des pressions pour un Dialogue interrwandais, entre Tutsis et Hutus, comme elle l'a fait au Congo, où l'État a dû partager le pouvoir avec des rwandophones ».

Mais M. Blais n'entrevoit pas un revirement des États-Unis sur le Rwanda. « Le Sénat vient de répéter le discours rwandais (le Congo doit désarmer les Hutus du FDLR), et Hillary Clinton, nouvelle secrétaire d'État, et Susan Rice, nouvelle ambassadrice à l'ONU, sont toutes deux très proches de Kigali », a-t-il dit.

Alors que Laurent Nkunda, Tutsi congolais et ancien officier du Front patriotique rwandais à la tête de la rébellion, exige des négociations directes avec Kinshasa, les Hutus du FDLR (Front démocratique de libération du Rwanda) ont demandé hier, pour la première fois, de participer aux négociations de paix.



FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Pour un gouvernement libéral majoritaire



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

En cette période de turbulence économique, la dernière chose dont le Québec a besoin est un gouvernement fragile, obsédé jour après jour par la crainte d'être renversé à l'Assemblée nationale. L'intérêt du Québec exige l'élection d'un gouvernement majoritaire. Nous estimons que le Parti libéral du Québec est le parti le plus apte à former ce gouvernement.

////////////////////////

Au cours des dernières années, beaucoup de Québécois ont investi leurs espoirs dans l'Action démocratique du Québec. Ce parti amenait des idées nouvelles, était proche des gens et promettait une pause dans le vieux débat entre fédéralistes et souverainistes. Malheureusement, devenu chef de l'opposition officielle, Mario Dumont a failli à la tâche. Il a souvent fait preuve d'un opportunisme de bas étage et a défendu des positions superficielles ou incohérentes. Ce faisant, il ne s'est pas montré à la hauteur des hautes fonctions auxquelles il aspire. À l'exception d'une bonne performance de M. Dumont au débat des chefs, la campagne électorale n'a fait que renforcer cette impression. La députation qui entoure le chef adéquiste est apparue particulièrement faible.

En ce qui a trait à la priorité des prochaines années, l'économie, le gouvernement Charest a un plan clair et cohérent, pour le court et le long terme.

Pauline Marois a toute l'expérience requise pour devenir première ministre du Québec. C'est injustement que ses adversaires lui font porter la responsabilité de tout ce qui va mal en santé et en éducation, deux ministères qu'elle a dirigés avec compétence. M^me^ Marois a fait preuve d'un leadership certain en maîtrisant une formation réputée pour son indiscipline.

Cela dit, le Parti québécois reste un parti indépendantiste, les péquistes promettant de « gouverner comme des souverainistes ». Cela présage d'affrontements incessants avec le gouvernement fédéral. Le PQ propose aussi de faire adopter une constitution québécoise et d'amender la loi 101, ce qui promet de plonger le Québec dans des débats stériles. En cette époque d'incertitude, ces conflits internes nous feront perdre temps et énergies.

Enfin, à l'encontre de ce que suggèrent les péquistes, nous sommes opposés à tout investissement des fonds de la Caisse de dépôt dicté par des considérations autres que le rendement à long terme des sommes qui lui sont confiées.

////////////////////////

Les premières années du gouvernement Charest ont été très difficiles. Le gouvernement semblait désorganisé, il provoquait inutilement la colère populaire, faisait souvent preuve d'incompétence. Depuis la deuxième moitié de leur mandat initial, les libéraux ont corrigé le tir. Le premier ministre est à l'écoute des citoyens et le gouvernement est maintenant géré de manière efficace. En fait foi le taux de satisfaction élevé dont jouissent l'un et l'autre depuis plusieurs mois.

En ce qui a trait à la priorité des prochaines années, l'économie, le gouvernement Charest a un plan clair et cohérent, pour le court et le long terme. Le projet d'un « nouvel espace économique » en appelle aux talents, à l'ambition et à l'ouverture des Québécois. Le « plan Nord » offre des perspectives fascinantes de développement. Et avec les Bachand, Jérôme-Forget, Paquet, Arcand et Ménard, le Parti libéral compte aujourd'hui sur une équipe économique particulièrement solide.

La conjoncture économique va se détériorer au cours des prochains mois. Le gouvernement du Québec devra prendre des décisions difficiles, en matière de finances publiques notamment. On sait aujourd'hui que Jean Charest a le leadership nécessaire pour prendre de telles décisions et pour réunir les Québécois autour d'objectifs communs. Pour qu'il puisse y arriver toutefois, il a besoin d'un gouvernement fort. D'un gouvernement libéral majoritaire.

Le talent seul n'est rien



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Nous pensons que l'innovation est une espèce de procédé magique, mais c'est une chose qui arrive au terme de longues heures de travail, a lancé l'essayiste vedette Malcolm Gladwell à Montréal cette semaine. L'auteur du best-seller *Le point de bascule* nous a habitués aux idées fortes. Dans son dernier ouvrage, il choisit plutôt de dépoussiérer la moins glamour des valeurs: l'effort. Un message qui mérite d'être entendu.

Le talent seul n'est rien. Le faire éclore exige un milieu propice et beaucoup, beaucoup de boulot. Dix mille heures en moyenne, démontre Gladwell dans *Outliers* – la version française paraîtra en mars aux Éditions Transcontinental. Pour la société nord-américaine accro aux résultats rapides et à la célébrité instantanée, c'est presque une révolution.

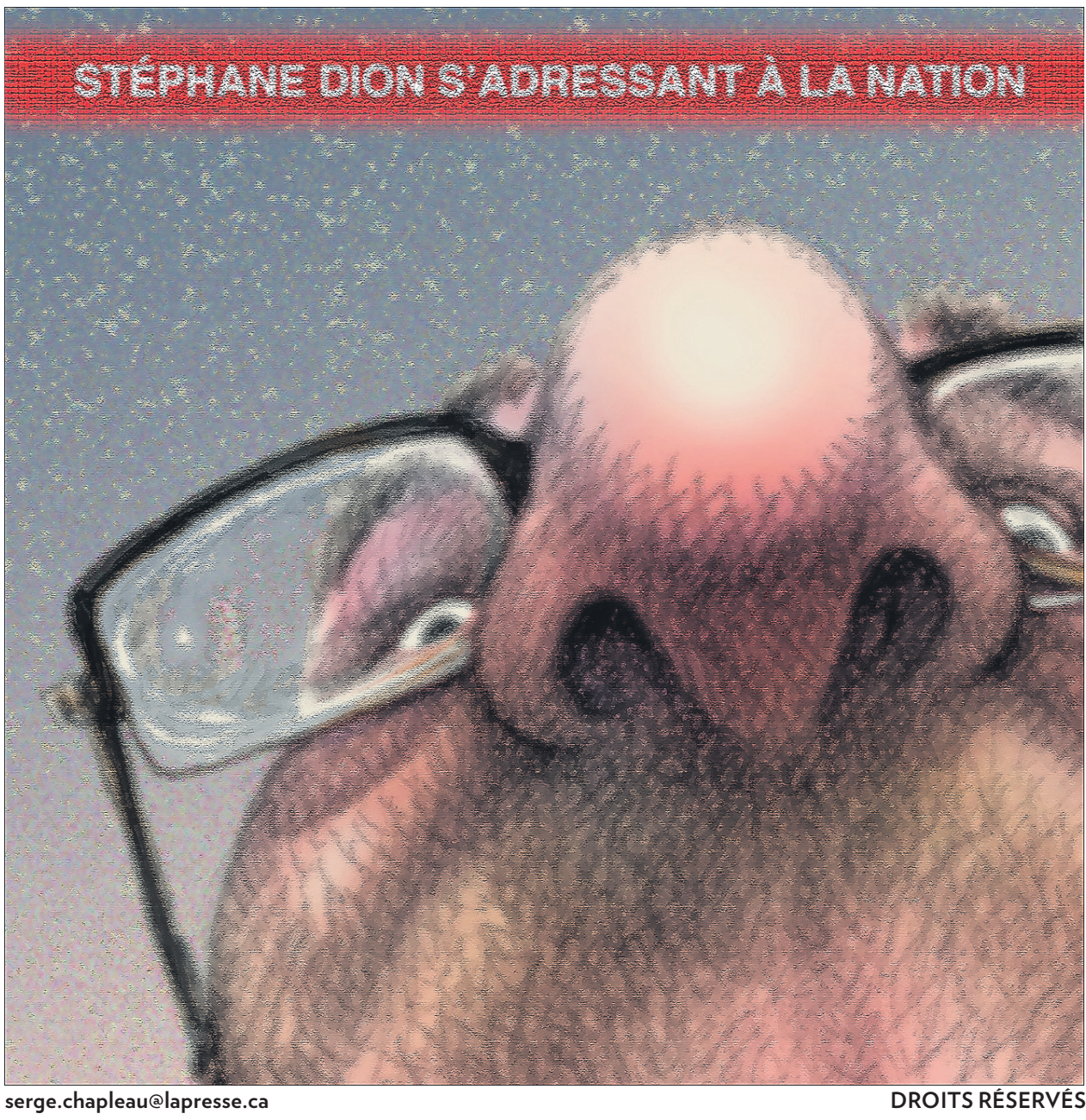
Nous aimons tellement les histoires à la Walt Disney. Le génie précoce de Mozart. Les décrocheurs milliardaires du style Bill Gates. Les révélations musicales, comme les Beatles arrivant aux États-Unis en 1964. Si vous étudiez ces cas de plus près, vous vous rendrez compte qu'ils ne doivent rien au hasard, objecte Gladwell.

L'auteur, qui prononçait sa première conférence à Montréal à l'invitation d'*Info-Presse*, raconte une tout autre histoire. Lorsque Mozart pond son premier chef-d'œuvre, à l'âge 21 ans, il a déjà 10 ans de composition sous les doigts. Le Bill Gates qui abandonne Harvard pour lancer sa propre entreprise d'informatique a passé les sept années précédentes à programmer jour et nuit. Et quand les Beatles débarquent en Amérique, ils ont déjà joué 1200 fois ensemble. On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

Oui, ces « génies » avaient du talent. Mais on oublie trop souvent de dire combien d'heures ils ont passé à le développer. Et à quel point le contexte les a favorisés. Bill Gates, tout comme plusieurs autres pionniers de la Silicon Valley, a eu un accès privilégié à des ordinateurs, à une époque où ces machines étaient rarissimes. Les Beatles ont eu des contrats qui les obligeaient à jouer huit heures de suite, sept soirs par semaine… dans des bars de danseuses. On a vu des écoles plus austères.

////////////////////////

Au-delà de l'anecdote, *Outliers* est un vibrant plaidoyer pour l'égalité des chances. Des cas d'enfants doués mais de milieu modeste qui aboutissent dans un cul-de-sac professionnel, il y en a beaucoup dans ce bouquin. « Pour construire un monde meilleur, il faut remplacer ce patchwork de coups de chance et d'avantages arbitraires qui déterminent aujourd'hui le succès (…) par une société qui donne des possibilités à tous », écrit l'auteur d'origine canadienne. Ici, le message ne choque personne, même s'il nous reste beaucoup à faire pour le concrétiser. Mais les États-Unis, patrie d'adoption de Gladwell, sont-ils prêts à l'entendre? Il faudrait d'abord qu'ils cessent de considérer le succès comme une espèce de génération spontanée.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

M. Harper a manqué de jugement



En prorogeant la session, il n'y a pas que **Stephen Harper** qui a gagné du temps. De fait, la gouverneure générale elle-même a pris une solution de facilité en acceptant la suggestion du premier ministre. À tout le moins une solution moins irréversible pour l'instant que de dissoudre la Chambre pour des élections ou de confier le gouvernement à une coalition. Immédiatement après le départ de M. Harper de chez elle, Michaëlle Jean a dû continuer ses consultations pour la suite, c'est-à-dire le 26 janvier. Et comme si la « cour n'était pas assez pleine », M. Harper a continué son manque de jugement en conclusion de son point de presse en excluant le Bloc des consultations futures. Si le Bloc n'a pas une mission canadienne, que fait-il des gens qui l'ont majoritairement élu à Ottawa? Seuls ceux qui ont voté pour les autres partis (incluant ceux qui ont élu un indépendantiste) seraient des Canadiens?

Roch Pagé, Ottawa

Le bon sens a prévalu

La prorogation acceptée par la gouverneure générale me fait dire que le bon sens a enfin prévalu. Il ne reste à la coalition qu'à rentrer en janvier au Parlement avec la bonne intention de travailler pour les Canadiens et non pour promouvoir des ambitions partisanes. Quant à M. Harper, il devra démontrer plus de souplesse vis-à-vis les demandes de l'opposition. Je ne veux pas d'une coalition, je n'ai pas voté pour ça. Je veux un gouvernement ayant plus de souplesse et à l'écoute autant de l'opposition que de tous les Canadiens, qui eux, ne veulent de nouvelles élections.

Bernard Lavallée, Berthierville

Où vous situez-vous, M. Ignatieff?

Cher Michael Ignatieff, je ne comprends pas pourquoi vous êtes associé à ce projet de coalition entre Gilles Duceppe, qui est plus de gauche que souverainiste, Jack Layton, qui ignore que les ressources sont limitées, et Stéphane Dion, qui voulait se faire élire en promettant une augmentation de taxes. On sait ces personnages très unis par leurs idées de gauche, mais vous? Où vous situez-vous en terme de pensée économique? Je vous crois du centre! Si oui, il faut vous réveiller maintenant, être le premier à vous séparer d'eux en vous expliquant. Et le poste de premier ministre vous sera éventuellement donné!

Jean-P. Garant, Sherbrooke

Les convictions de M. Dion

Cher Stéphane Dion, vous avez le courage de vos convictions et un juste sens des principes démocratiques. Ne lâchez pas. Je suis estomaqué par l'attitude répressive du premier ministre. Il agit avec petitesse et son mépris à l'égard des citoyens n'est plus pardonnable. De plus, votre projet de coalition m'apparaît tout à fait justifié, compte tenu des circonstances politiques et économiques. Je ne peux pas concevoir que le pays sera sans Parlement pendant six semaines. J'espère que vous et les membres de votre parti ne ménagerez pas d'effort pour sensibiliser les Canadiens de tous les coins du pays de l'urgence d'agir et pour contrer les petits gestes méprisants que posera le premier ministre pendant ce sursis.

Marcel Chartrand, Chelsea

RECTIFICATIF

Contrairement à ce que nous écrivions hier (Nathalie Collard, « Réparer l'erreur »), un des six nouveaux membres du conseil d'administration de la SHDM est un élu. Il s'agit de Richard Deschamps, conseiller municipal dans l'arrondissement LaSalle. Nos excuses.

De l'usurpation?

J'en ai ras le bol d'entendre Gilles Duceppe et Pauline Marois toujours prétendre qu'ils défendent les intérêts des Québécois. Qu'ils sont les seuls à pouvoir protéger notre langue, notre culture et nos valeurs. Moins de 40 % des Québécois ont voté pour ces partis lors des dernières élections et il est temps qu'ils arrêtent d'agir comme étant les seuls défenseurs de la nation québécoise. Le « Quebec bashing » dont il est question ces jours-ci est provoqué en grande partie par leur idéologie séparatiste qu'ils défendent en prétendant qu'ils parlent au nom de tous les Québécois. C'est de l'usurpation!

Robert Descheneaux, Saint-Étienne-de-Lauzon



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE
Pauline Marois et Gilles Duceppe.

Gilles Duceppe, magistral

Celui qui devrait partir, c'est Harper lui-même. Un autre plus crédible que lui pourrait présenter le nouveau budget le 26 janvier, après consultation avec les partis de l'opposition. Ce budget serait accepté et ainsi les élections reportées. Quoi qu'il arrive, la coalition aura été un coup de maître du chef Gilles Duceppe, qui aura su capter la balle au bond de manière magistrale. Ce pas en avant démontre à lui seul toute l'utilité de la présence du Bloc à Ottawa.

Daniel McGown, Shefford

LISEZ LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito



FORUM

Harper pourra-t-il survivre ?



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Maintenant qu'il a réussi à convaincre la gouverneure générale Michaëlle Jean de proroger la session, le premier ministre Stephen Harper pourra souffler un peu. Il dispose d'un répit de six semaines. Mais pourra-t-il survivre quand le Parlement reprendra ses travaux à la fin du mois de janvier?

Le gouvernement Harper a-t-il le talent nécessaire pour accoucher d'un budget de relance ?

Bien sûr, le chef conservateur peut compter sur le fait que, d'ici là, les esprits se seront un peu apaisés et que la coalition PLQ-NPD aura peut-être perdu de son élan. Mais cela ne suffira pas. S'il veut survivre, le premier ministre devra convaincre les partis de l'opposition d'appuyer le budget qu'il promet pour le 27 janvier.

En principe, comme l'opposition a affirmé que c'est en raison de son inaction économique qu'elle a retiré sa confiance au gouvernement conservateur, elle serait bien mal placée pour le renverser, et de replonger le Canada en crise, si les conservateurs déposent un budget qui contient un plan de relance costaud.

En sont-ils capables? On a vu hier que le premier ministre Harper, qui n'est pas homme à admettre des erreurs, n'a pas manifesté de repentir pour son manque de jugement et ses mesquines manœuvres partisanes qui ont provoqué la crise politique. Pour produire un vrai budget de relance, il faudrait pourtant que les conservateurs acceptent de substantiels changements à la stratégie et à la philosophie qui s'exprimaient dans l'énoncé économique.

Cet énoncé était nuisible parce qu'il ne contenait à peu près pas de mesures de relance, mais prévoyait d'importantes compressions. Selon l'un des quatre organismes de prévision que le ministère des Finances utilise dans la préparation de son budget, le Centre for Spatial Economics, l'énoncé réussirait à faire reculer l'économie au lieu de lui donner un coup de pouce: au lieu de progresser modestement de 0,3 % en 2009, l'économie canadienne reculerait de 0,1 % !

Ce résultat insensé s'explique par deux raisons. D'une part, les mesures de stimulation économique de l'énoncé étaient fictives. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a affirmé que les baisses de taxes consenties par son gouvernement jouaient ce rôle, mais c'est complètement faux. Les baisses de la TPS ont déjà été intégrées dans les habitudes des gens, tant et si bien qu'elles ne peuvent pas donner un électrochoc et galvaniser la consommation.

En outre, l'énoncé annonçait des compressions de 4 milliards de dollars, qui feraient ralentir l'activité économique au lieu de la relancer. C'est exactement la chose à ne pas faire en période de ralentissement.

Un budget de relance, pour être acceptable, doit repartir à zéro, oublier les compressions de dépenses pour le moment, ne pas faire de la lutte au déficit une priorité, ajouter des mesures significatives pour relancer l'investissement et la consommation, pour soutenir ceux qui sont affectés par la situation économique.

Ces mesures doivent agir rapidement parce que c'est maintenant que ça va mal. Le projet doit être musclé, pour avoir un impact significatif, en tenant compte du fait que le degré de gravité de la crise n'est pas du même ordre au Canada que dans d'autres pays.

S'il voulait poser un véritable geste de changement, M. Harper pourrait d'ailleurs se débarrasser de son ministre des Finances, Jim Flaherty, déjà médiocre mais qui a perdu toute forme de crédibilité en transformant un énoncé de nature budgétaire en torchon partisan.

Bien sûr, après l'expérience malheureuse de l'énoncé, on peut se demander si le gouvernement Harper a le talent nécessaire pour accoucher d'un budget de relance. Et s'il est capable de s'affranchir de sa rigidité idéologique. Mais les conservateurs, s'ils n'ont pas d'imagination, pourront certainement trouver des mesures dans les cartons des ministères, en consultant les provinces et en pigeant dans les idées de la coalition. Ce n'est pas si sorcier.

Un budget, même acceptable, ne sauvera pas le gouvernement Harper. On a sans doute atteint un point de non-retour, qui nous imposera d'autres élections, mais dans un contexte différent, avec des conservateurs affaiblis, dont les intentions cachées sont maintenant étalées au grand jour, et avec des libéraux sans doute ragaillardis par le départ de Stéphane Dion.

Mais au moins, si avant de retourner en élections, un budget pouvait être déposé, adopté et mis en marche, ce serait déjà quelque chose. L'avantage de M. Harper, à défaut de dispositions naturelles, c'est d'être déjà au pouvoir et donc d'être capable d'agir rapidement, de déposer un budget au moment où le Canada en a besoin, pour donner à l'économie un élan qui lui permette de mieux traverser le pire de la tourmente.

LE QUÉBEC **AUX URNES**

LE MOT DE LA FIN

À 72 heures du scrutin provincial, nous donnons pour la dernière fois la parole aux trois sympathisants des principaux partis politiques du Québec qui se sont exprimés dans nos pages depuis un mois

La raison d'être adéquiste

Il est dans l'intérêt de tous que l'ADQ, laboratoire d'idées, poursuive son rôle après le 8 décembre

MARC-ANDRÉ GRAVEL



L'auteur est un avocat, sympathisant de l'ADQ.

J'ai eu le plaisir, il y a près de 15 ans, de participer à la naissance de l'ADQ. À l'origine, le parti était essentiellement constitué de jeunes dans la vingtaine, issus de divers lieux et de diverses classes sociales. Une éminence grise, Jean Allaire, accompagnait ce groupe qui avait confié à Mario Dumont le rôle de diriger leur formation.

Les fondateurs de l'ADQ étaient animés par la conviction que les deux « vieux partis » avaient, sous le poids de leur option respective, perdu la capacité d'innover et d'unir le peuple québécois derrière un projet de société mobilisateur.

Ainsi, dès sa création, l'ADQ s'est donné pour mission de développer et de promouvoir des idées nouvelles pour le Québec, et ce, même si parfois elles n'étaient pas politiquement rentables. (...)

Les citoyens apprécient en effet l'ADQ lorsqu'elle est fidèle à sa raison d'être et qu'elle agit comme laboratoire d'idées novatrices pour le Québec. La population n'a pas besoin de l'ADQ pour se faire dire que Jean Charest a échoué dans la réalisation de ses promesses ou que Pauline Marois promet ce qu'elle n'a pas. Elle le sait. Il est évident que les électeurs espèrent de l'ADQ autre chose que la petite politique traditionnelle. Avec raison d'ailleurs.

Aujourd'hui, à 15 ans, l'ADQ n'accédera vraisemblablement pas au pouvoir. Mais sa capacité à innover, à pousser de nouvelles idées, son indépendance face aux groupes de pression et aux défenseurs de l'immobilisme font de l'ADQ plus que jamais un pivot pour la démocratie québécoise.

Le bipartisme confortable a divisé la société québécoise en deux pendant 30 ans. Cette période de division a coïncidé avec le déclin socio-économique du Québec. La croissance de l'ADQ a, me semble-t-il, contribué à cicatriser cette division en offrant un autre choix, en ouvrant des horizons et, surtout, en libérant les Québécois de la dynamique fédéraliste-souverainiste.

Il est dans l'intérêt de la société québécoise qu'au-delà des erreurs de parcours, ce laboratoire d'idées, cette raison d'être adéquiste, se perpétue après le 8 décembre 2008.



PHOTO PAUL CHIASSON, PC
Le chef de l'ADQ, Mario Dumont.

L'ironie de l'histoire

Vive les gouvernements minoritaires, car ils sont souvent un frein à l'arrogance partisane

MICHEL LEMIEUX



Sociologue, l'auteur a été chef de cabinet sous le premier gouvernement de René Lévesque, et par la suite conseiller politique du premier ministre.

Quelle ironie ! M. Charest déclenche des élections dont le but avoué est de lui donner une majorité absolue pour gouverner. L'ironie de l'histoire veut qu'en même temps, la population puisse mesurer les avantages tangibles d'un gouvernement minoritaire: Stephen Harper majoritaire, c'est l'imposition dictatoriale d'une série de mesures dont on n'a jamais entendu parler en cours de campagne électorale – et l'absence de mesures de soutien économique. Minoritaires, les conservateurs reculent en déroute devant le tollé populaire et la possibilité d'un gouvernement de coalition, qui aurait l'appui de 76 % des Québécois (selon le sondage de CROP).

Vive les gouvernements minoritaires ! Ils sont souvent un frein à l'arrogance partisane. Jean Charest majoritaire, c'est la centrale du Suroit, les manœuvres pour privatiser le parc du mont Orford dans un contexte suspect, et le reste. Le Jean Charest minoritaire lance des projets de restauration des infrastructures et devient gentil. Devoir composer avec une opposition ou des alliés, cela dérange visiblement bien plus les gouvernants que la population. On ne s'étonne pas que dans le monde occidental, les gouvernements minoritaires ou de coalition soient, justement... en majorité, à commencer par les États-Unis de Bush...

M. Charest tente de retourner pour lui cette situation étonnante: « Vous voyez ce qui arrive avec un gouvernement minoritaire. » Oui, on voit bien: c'est justement ce goût que je cherchais... Que des gestes inconsidérés puissent être autorégulés dans les rouages politiques mêmes d'un Parlement constituent plutôt un acquis positif de « check and balance ». Et ce n'est pas parce qu'il est minoritaire que le gouvernement conservateur n'agit pas en matière économique: les quatre paires de mains d'Ottawa ne sont sur aucun volant de politique économique de crise... Ce sont les croyances idéologiques de non-intervention dans les gesticulations de la grande main invisible qui, dit-on, gère la vie économique qui expliquent les comportements de Stephen Harper. (...)

La stabilité politique

Oui, il faut donner une majorité parlementaire à Jean Charest !

JEAN-CLAUDE RIVEST



Ancien conseiller de Robert Bourassa, l'auteur est sénateur indépendant.

Pour relever le défi de la grave crise économique et financière, le Québec doit miser sur la stabilité politique. Il faut élire un gouvernement majoritaire. C'est le discours de Jean Charest. Il a raison.

L'équipe libérale est expérimentée, elle peut agir vite et bien. Jean Charest a noué des liens étroits avec les grands décideurs politiques et économiques au Canada et à l'étranger. Ce sera utile pour passer à travers la crise.

Le premier ministre a, par ailleurs, proposé des voies d'avenir intéressantes: le Grand Nord et la libéralisation des échanges. Ses engagements électoraux sont, certes, plus modestes que ceux des autres partis. Ils sont surtout plus réalistes. Ils portent la marque d'une expérience gouvernementale acquise (que Jean Charest n'avait pas en 2003). Comme il n'y a pas, en ce moment, de raisons impératives pour changer de gouvernement: oui, une majorité parlementaire pour Jean Charest !

Pauline Marois a mené une bonne campagne, sans toutefois réussir à s'imposer. Elle a fait le plein du vote souverainiste traditionnel, mais pas tellement plus. Son équipe de candidats est de bonne tenue, son programme est, à bien des égards, intéressant et responsable. Plusieurs y ont, cependant, vu un simple « copier-coller » du programme libéral !

Le Parti québécois n'a, cependant, pas eu le temps de retrouver sa voie, son équilibre et son souffle d'antan. Pour Pauline Marois, l'opposition officielle !

Mario Dumont ne vise pas le pouvoir. Il dit se satisfaire d'avoir de l'influence ! Au fil des ans, l'ADQ a contribué à donner à l'école, à la famille, à la classe moyenne et à l'efficacité de l'administration publique une place importante dans le débat public. Mario Dumont n'a cependant pas réussi à faire de son parti, un véritable parti de gouvernement. Donc, pour Mario Dumont, le pouvoir de l'influence, si le nombre de députés adéquistes élus le lui permet !

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.



MIROIR, PARLE-MOI DE MOI...

Allons miroir, est-ce un soupir ou un tremblement? L'image que tu reflètes, la mienne, est la plus belle que tu peux me donner?

Cyto-Kinol contient trois micro-piliers pour vous embellir et rendre votre miroir jaloux. Accordez-lui un beau sourire, vous le ferez rougir de plaisir.

Les actifs-beauté de **Cyto-Kinol**, la caséine hydrolisée, levure protéinée hydrolisée et la lysine, véritables bâtisseurs au sein des couches profondes du tissu cutané, secondent la peau à vivre et à bien vivre au naturel. Ces cytokines-like sont à même d'identifier les insuffisantes de la peau, elles peuvent dynamiser selon le cas les fonctions d'entretien ou de protection. Ce sont d'habiles défenseurs du derme et de l'épiderme.

Cyto-kinol, conforme aux exigences scientifiques:*

a) Aide les peaux fatiguées et abîmées et dévitalisées. Dynamise une peau manquant de fermeté.

b) Sécurise le complexe treillis que constitue la structure de la peau surtout les peaux délicates.

c) Possède des ressources toni-actives puisées par les peaux sensibles (osmose).

d) Tonifie la bicouche de votre peau par ses éléments (cytokine-like) médiateurs.

e) Maintien l'équilibre normal du tissu cutané (homéostasie) par l'interaction de ses actifs physiologiques.

Résultats de nouvelles recherches, les Laboratoires Sérobiologiques de France ont évalué les capacités de l'actif **Cyto-Kinol** à promouvoir la contraction du treillis de collagène par les fibroblastes humains, ainsi cette contraction constitue un bon modèle pour évaluer les capacités d'une substance comme **Cyto-Kinol** à réduire l'atrophie de la bicouche de la peau..*

Vous avez choisi Cyto-Kinol, vous avez bien fait.

** Travaux scientifiques, éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologiques de France sur les tests d'efficacité et les effets générateurs cutanés du **Cyto-Kinol**. Ingrédients (INCI) déposés à Santé Canada sous **Cyto-Kinol** bio-amines sélectionnées, md.*

Achetez un pot de CYTO-KINOL et recevez un 2e tout à fait GRATUITEMENT



En vigueur du samedi 6 décembre au mardi 9 décembre 2008

*** Jusqu'à épuisement de l'inventaire**

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

3600067